

universitas

octobre 2011 | 01 LE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG, SUISSE | DAS MAGAZIN DER UNIVERSITÄT FREIBURG, SCHWEIZ



Aide humanitaire

Liebe deinen Nächsten

Ein Job, viele Perspektiven.

Dominique Bächler, Axpo Mitarbeiterin



Stimmt. Wir von Axpo bieten Ihnen zahlreiche Möglichkeiten für Ihre Karriere in einem vielseitigen Unternehmen. Auf Sie wartet ein dynamisches Umfeld mit herausfordernden Aufgaben in einem spannenden Markt. Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung.

Edito

Mondialisation oblige, le lointain est aujourd'hui à notre porte. Sa richesse, bien sûr, sa culture, mais aussi son malheur : les guerres que nous peinons à nous expliquer, les catastrophes naturelles, les famines et les épidémies brutales... Leurs images nous assaillent et nous interpellent dans notre confort. Mais, comme on dit, «on ne peut pas être partout» et, sur le particulier, la règle du mort-kilométrique garde tout son sens. Pourtant, des réseaux, des organisations se mettent en place, des individus partent «faire de l'humanitaire». Alors qu'est-ce qui provoque le déclic ?

L'intervention humanitaire, pour qui, quand, comment, mais surtout : et après ? Voici, en substance, les interrogations qui affleurent au détour de chacun des textes de notre dossier «Aide humanitaire – Liebe deinen Nächsten». Force est de constater que le bilan actuel n'est pas très positif : craintes face à la domination des intérêts politiques et économiques, *diktat* de l'image sur le choix des opérations et leur financement. Les auteurs font appel à plus de raison, de réflexion de terrain ou de vision à long terme... Autrement dit, le désir de venir en aide ne suffit pas. Pourtant, personne ne conteste le principe même de l'aide humanitaire et les leçons du passé devraient ouvrir de nouvelles approches plus concertées, plus collaboratives. Ainsi que le résume Paul Grossrieder, ancien directeur du CICR, interviewé en marge de notre dossier, «c'est l'humain qui fait le lien entre toutes les cultures et toutes les traditions».

universitas prend un petit coup de frais : un peu plus d'air dans ses rubriques, un nouveau papier écologique (FSC certifié)... Autour de celui-ci, retrouvez toujours l'actualité scientifique de l'Université de Fribourg : les derniers résultats de la recherche, les publications récentes des membres de la communauté académique et les événements qui ont marqué le dernier trimestre. Nous espérons que ces quelques retouches vous réjouiront l'œil et l'esprit.

Au nom de la rédaction
Farida Khali

Inhalt



- 6 **dossier > Humanitäre Hilfe**

- 4 **fokus**
Vers l'axe universitaire

- 54 **forschung**
Retrouver la musique du lieu

- 56 **forschung**
Quand votre ordinateur sait ce que vous faites

- 58 **portrait**
Paul Grossrieder, ancien directeur du CICR

- 60 **lectures**

- 62 **news**

Coverbild: Keystone, 17/03/11. Japanische Selbstverteidigungsstreitkräfte durchsuchen ein von Erdbeben und Tsunami zerstörtes Gebiet in Kesennuma, Nordwest-Japan.

Vers l'axe universitaire

La concentration des campus de l'Université sur un «axe universitaire» en ville de Fribourg se concrétise. D'ici 2020, ils se distribueront de Miséricorde et Beaugard au Plateau de Pérolles. Guido Vergauwen

Dans sa stratégie horizon 2020, l'Université a formulé son objectif de concentrer ses sites en ville de Fribourg, d'abandonner les bâtiments loués dans l'agglomération et d'accentuer le centre de gravité de l'Alma Mater au cœur de la ville.

Une année décisive

Dans cette perspective s'inscrivent trois grands projets, pour lesquels des décisions cruciales sont à prendre dans un avenir immédiat : l'agrandissement du site de Miséricorde, avec un nouveau bâtiment pour la Faculté de droit sur le terrain entre la Tour Henri et la gare; le développement d'un plan directeur pour la Faculté des sciences au fond de Pérolles, ainsi que la transformation de la Clinique Garcia qui accueillera l'Institut Adolphe Merkle pour la recherche en nanomatériaux. Dans cette perspective, l'Université souhaite aussi saisir des opportunités, comme la reprise du bâtiment du CIUS (Cours d'introduction aux

études universitaires en Suisse), idéalement situé à la rue de Rome.

Le projet le plus avancé est le futur siège de l'Institut Adolphe Merkle, également dans la Faculté de sciences. Le Canton de Fribourg a déjà acquis le bâtiment de l'ancienne Clinique Garcia, situé directement à côté des bâtiments de la Faculté. Avec la démolition et la reconstruction d'une de ses ailes, une infrastructure de laboratoires idéale pourra être créée, alors que des bureaux et autres services de l'Institut seront localisés dans les ailes existantes, protégées par les monuments historiques. Le transfert de l'Institut Adolphe Merkle de son siège marlinois provisoire au Plateau de Pérolles s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie de l'axe universitaire. Le Grand Conseil du Canton de Fribourg se prononcera en novembre sur un crédit supplémentaire, avant la mise en chantier du futur bâtiment de l'Institut.

Un volume beaucoup plus important est né-



cessaire pour offrir à la Faculté de droit un véritable siège. Celle-ci est actuellement éparpillée sur plusieurs sites, dont, par exemple, celui de Granges-Paccot, où l'Institut du Fédéralisme loue un bâtiment trop périphérique et qui doit, à terme, être abandonné.

Synergies avec Miséricorde

Les potentiels de développement du terrain qui couvre l'espace de l'Hôpital des Bourgeois à la Tour Henri en passant par le toit de la voie ferrée et les bâtiments de la poste seront examinés dans le cadre d'une étude d'aménagement du territoire menée par la Ville de Fribourg. Les résultats sont attendus pour le mois d'avril 2012. Un concours d'architecture pour la construction du nouveau bâtiment universitaire, destiné principalement à la Faculté de droit et situé sur le terrain bordé par l'Avenue de l'Europe, entre la Gare de Fribourg et la Tour Henri, sera lancé au mois de juin suivant. Le nouveau complexe sera conçu en synergie avec le bâtiment de Miséricorde existant et comprendra des salles adaptées à l'enseignement en petit groupes, des bureaux de recherche et une nouvelle bibliothèque de droit qui fonctionnera aussi comme centre d'échanges académiques et lieu de travail pour les étudiants, enseignants et chercheurs des domaines juridiques.

Agrandissements nécessaires

L'analyse des besoins en locaux et infrastructures pour les Sciences naturelles s'inscrit également dans la logique de l'axe universitaire. Le projet de développement du fond de Pérolles a pour objectif d'absorber le développement rapide des capacités de recherche et d'enseignement, en particulier en sciences de la vie et en médecine, et de trouver des so-

lutions durables pour la Faculté des sciences. Le renforcement de la médecine et le développement de pôles de compétences dans les sciences biomédicales, les neurosciences et les sciences du sport et de la motricité ont permis l'engagement de chercheurs de pointe et l'acquisition de fonds tiers de recherche très importants. Mais ces groupes de recherche, ainsi que l'enseignement spécialisé dans ces domaines, exigent des infrastructures adaptées, qui ne peuvent à terme plus être assurées exclusivement dans les bâtiments existants. La Faculté a déjà présenté une vision de son développement interne pour les vingt prochaines années; celle-ci doit maintenant être développée dans un plan directeur. Même avec une stabilisation du nombre de projets et de groupes de recherche, ainsi qu'un développement linéaire du nombre d'étudiants, il est nécessaire, à moyen terme, d'envisager un nouveau bâtiment dans la région de Pérolles. Enfin, la question de la future utilisation de l'ancien bâtiment du CIUS à la rue de Rome, en face du bâtiment principal de Miséricorde, se pose également à l'Université et à la Ville de Fribourg. Conçu pour l'enseignement, ce bâtiment se prête parfaitement à une utilisation universitaire et le Rectorat espère que les discussions en cours entre le Canton et l'Œuvre Saint-Justin, propriétaire, seront couronnées de succès.

La plupart des projets esquissés ne pourront pas se réaliser entièrement durant le mandat actuel du Rectorat. Celui-ci s'est cependant engagé dans son plan d'activités à ce qu'une décision concernant la future localisation de toutes les parties de l'Université encore en dehors de l'axe universitaire soit prise jusqu'en 2015 et que les projets d'investissement et de construction nécessaires soient mis en route. ■

La Faculté de droit prendra place dans un complexe, sis entre l'Avenue de l'Europe, la gare et la Tour Henri.



Humanitäre Hilfe

«The United Nations, whose membership comprises almost all the states in the world, is founded on the principle of the equal worth of every human being.»

Kofi Annan, Generalsekretär der UNO 1997 - 2006

- 8 L'urgence peut-elle être sociale ?
Marc-Henri Soulet
- 12 «Effet pervers» der humanitären Hilfe
Eva Maria Belser
- 15 La Suisse humanitaire durant la Première Guerre mondiale
Patrick Bondallaz
- 18 Grauzone der humanitären Intervention
David Furger
- 20 Ethique chrétienne et aide humanitaire
Thierry Collaud
- 23 Zwischen Realpolitik und Schutzverpflichtung
Franziska Sigrist
- 26 Droit à l'aide humanitaire : la flotille de la liberté
Sarra Magri
- 30 De l'aide d'urgence à la pratique du partage
François Rochat
- 32 Helfen – nicht schaden
Stefan Bächtold
- 35 Quand dire n'est pas toujours faire
Viviane Châtel
- 38 Humanitäre Hilfe: Eine neo-koloniale Gabe?
Sebastian Zug, Olivier Graefe
- 40 L'humanitaire dans la doctrine sociale de l'Eglise
Véronique Gay-Crosier Lemaire
- 43 Menschliche Helden oder Helden der Menschlichkeit?
Michael Felder
- 46 Nouvelle éthique ou nouvelle rhétorique ?
Aline Gohard-Radenkovic
- 48 Risiken und Nebenwirkungen der humanitären Hilfe
Daniel Künzler
- 51 Travailleur humanitaire et docteur en informatique
Jean-Christophe Emmenegger



L'urgence peut-elle être sociale ?

L'intervention d'urgence forme une bulle d'exception dans le champ de l'action sociale. L'urgence fonctionne en vase clos se nourrissant d'elle-même et l'explosion de la bulle menace le terrain social. Marc-Henry Soulet

Gefangen in der Not

Humanitäre Hilfe ist immer dringend. Ungeachtet des Einsatzes ist es angebracht - ja zwingend - schnell und effizient zu handeln. Im sozial-politischen Umfeld versucht man, sich an den Vorgehensweisen der medizinischen Versorgung zu orientieren, wenn es darum geht, Extremsituationen zu meistern. Ein Modell, das auf den sozialen Bereich aber leider nicht zugeschnitten ist. Soziale Not ist immer auch eine Frage der Wahrnehmung. Sie entspringt einer subjektiven Entscheidung, die häufig auf Kosten von Situationen geht, in welchen die Probleme weniger offensichtlich scheinen oder die weniger in Szene gesetzt werden. Hinzu kommt, dass der Fokus auf eine Notsituation häufig jede weitere Entwicklung unterbindet: Not führt zu immer neuer Not. Ein Kriseneinsatz wird niemals zu einer sozialen oder politischen Veränderung in einem Land führen - das Leid bleibt bestehen.

L'aide humanitaire, dans quelque champ que ce soit, se voit toujours qualifiée en référence à l'urgence, par l'évidence d'un rapport au temps compté et par la nécessité irrépressible d'agir. Par un glissement analogique, le médical se superpose au socio-politique, lui inspirant ses manières d'administrer les situations extrêmes et balisant son champ et ses moyens d'action autour de réponses ordonnées, efficaces parce que rapides. Il s'agit d'intervenir à chaud sur la base de l'idée selon laquelle aucun être humain ne doit succomber ou déchoir de son humaine condition en raison de la négligence ou de l'égoïsme des autres et/ou du corps social. L'urgence a ainsi pris doucement racine dans le paysage contemporain et est devenue une des composantes de l'intervention socio-politique, humanitaire ou autre. Prenant d'abord, et essentiellement, en considération la souffrance de l'être humain à vivre ou l'indignité de sa condition, elle contraint à agir en référence à l'insupportable à regarder et à l'inadmissible à endurer, et inclut alors, pour le moins temporairement, le détournement de l'attention de solutions plus amplement élaborées. Et pourtant, son fondement comme son efficacité dans le champ socio-politique méritent d'être interrogés.

Action insensée en dernière instance

L'urgence, parce qu'elle est condamnée à gérer des événements, se voit contrainte par ceux-ci et considérablement limitée dans sa marge de manœuvre. En ce sens, l'urgence est une façon non politique de penser une situation. En se centrant sur le caractère exceptionnel d'un problème et non sur ses aspects structurels, elle en devient, dans le champ socio-politique, contre-productive. Plus en effet l'on cherche à fournir une ré-

ponse en termes d'urgence, moins l'on a de chances que la situation change. C'est pourquoi l'urgence, en ce domaine, engendre et reproduit toujours l'urgence. La réponse en termes d'urgence représente dès lors l'exact opposé du changement social, car elle impose d'agir immédiatement sans la médiation du projet, constitutive par essence de la dimension politique d'une action.

Disqualifier et dépasser les normes

L'urgence, en répondant à une situation d'exception, emprunte elle-même les caractéristiques de l'exception - se fait état d'urgence, si l'on veut - qui, en s'imposant comme nécessaire et incontournable, impose par là même la possible transgression d'une situation de droit, l'éventuel empiètement du public dans le privé, le probable recouvrement de l'autonomie par l'hétéronomie, au nom de l'intérêt supérieur qui a fondé son existence. La situation devant être contrôlée pour conjurer la menace, il est en effet tentant, pour ne pas dire logique, de le faire à tout prix, par delà le libre arbitre des sujets concernés. L'intervention en urgence s'apparente alors à une action hors normes conférant à l'intervenant une légitimité indiscutable et un pouvoir extrême, puisque l'urgence, devenue implicitement la seule manière de traiter la situation, conduit à rendre possible et même logique, au nom de l'efficacité nécessaire pour atteindre le but ultime partagé par tous, la transgression des principes de base sur lesquels repose l'action ordinaire.

Déproblématisation paradoxale

A la différence d'autres formes d'intervention en urgence, l'urgence sociale apparaît comme une notion bien floue, notamment

en référence à l'idée même de menace. L'appréciation de cette dernière y est en effet incertaine, tout au moins elle est sujette à variation selon les valeurs, l'engagement, la proximité et la sensibilité des individus face à l'événement. En fait, le caractère inacceptable de l'urgence sociale est avant tout une question de perception. L'urgence est ainsi en bonne partie imaginée, à défaut d'être imaginaire, car affaire d'idéologie ou de sensibilité. Dès lors, ce qui semblait évident, ce qui coulait de source, i.e. la nécessité d'agir immédiatement, s'écroule. Il ne peut alors y avoir d'urgence qu'en résultat d'un coup de force politique de désignation, que par une imposition normative procédant d'une appropriation, par un acteur occupant une position hégémonique, bien souvent celle de l'intelligence de la situation, de la définition du caractère socialement et éthiquement alarmant d'une situation dès lors irrémédiablement qualifiée d'urgente.

Pratique inéquitable et inégalitaire

Devant l'urgence, l'égalité de traitement se voit battue en brèche par le fait même que la qualification d'urgence équivaut à doter le problème et, par voie de conséquence, la population concernée d'une priorité absolue dans l'attribution de ressources rares. L'allocation de moyens extraordinaires se concentre sur les manifestations les plus immédiates et les plus extrêmes des besoins. Pratiquement, cela revient à extraire des situations dites d'urgence de la liste d'attente des problèmes sociaux ou à distinguer des individus en péril ou en souffrance de la queue des demandeurs ordinaires. Mais cela se fait au détriment des situations et des individus dont les problèmes sont légèrement moins criants, légèrement moins visibles, légèrement moins mis en scène.

En fait, ce qui est au cœur de l'urgence comme référentiel de l'action, a) une philosophie de l'action immédiate faisant appel à un sursaut de la conscience devant l'inadmissible, b) la conjuration de la menace à partir d'une évaluation de ses potentialités à produire ce qu'elle annonce, c) l'avènement du temps court tirant son essence du règne de la nécessité et d) la professionnalisation extrême, comme les pompiers, les médecins

urgentistes ou les sauveteurs en mer ou en montagne, permettant d'agir sans réfléchir pour ne pas se demander ce qui dans l'urgence – quand tout est urgent – est vraiment urgent, conduit légitimement à se demander si l'urgence n'est pas fondamentalement antinomique à l'action sociale en raison même de l'œuvre de dépolitisation qu'elle produit. Dépolitisation paradoxale toutefois. L'exposition de l'exceptionnalité participe bien, en effet, d'une dépolitisation d'ensemble en recouvrant la réalité par sa décontextualisation et sa réduction à l'appréhension immédiate du spectateur qui ne peut que ré-agir en même temps que demander des comptes à la puissance publique censée être là justement pour éviter cela. Mais cette dépolitisation n'est que de façade, car elle contribue fortement à accélérer le processus de remise en cause de l'organisation sociopolitique en place en appelant à des moyens exceptionnels, revendiqués au nom de l'urgence même, tant les modalités ordinaires, résultat d'un processus d'élaboration démocratiquement enraciné, semblent inefficaces à endiguer la menace sur l'intégrité du corps social. ■

Marc-Henry Soulet est professeur au Domaine sociologie, politiques sociales et travail social.
marc-henry.soulet@unifr.ch

L'urgence : un véritable métier

Agir en situation d'urgence suppose une professionnalisation extrême de l'intervention. Marc-Henry Soulet

L'urgence impose une théorisation et une technicisation du risque : il s'agit de transmuter l'événement subi ou la catastrophe survenue en la conséquence d'un risque que l'on a déjà, par anticipation, traité et modélisé. L'expertise professionnelle de l'urgence, pour le sapeur-pompier, pour le sauveteur en mer ou pour le médecin des catastrophes, réside dans une accumulation anticipée d'expériences, dans une remontée en amont du sinistre avant son existence même pour pouvoir le traiter de manière routinière quand il survient. Il s'agit en quelque sorte de prévoir l'imprévisible pour pouvoir faire, le moment venu de l'intervention dans un contexte d'urgence extrême, un jeu préétabli, un simple ballet d'actions coordonnées et standardisées pour ne pas se laisser emporter par la force désorganisatrice de l'aléa. Pour pouvoir être une réponse immédiate, garantie et adaptée, l'urgence doit d'abord être un diagnostic fiable et précis. D'où l'importance capitale des centres de traitement de l'alerte et de diagnostic d'orientation à distance, triant les appels, régulant l'affolement et dispatchant l'information vers l'acteur le plus adéquat pour réduire au maximum l'urgence à une situation standard. Cette phase est essentielle. Elle permet, par exemple, de trier dans les services hospitaliers d'urgence, les urgences « vraies », à configuration létale, des urgences « ressenties » qui dépendent au moins autant de l'état objectif du souffrant que de la perception du danger par le souffrant lui-même ou par son environnement. La professionnalité des métiers de l'urgence repose sur trois piliers : le temps court, l'annulation de la décision et le traitement automatisé de l'action.

Temps court

Le temps est central. Face à une catastrophe cataloguée d'irréversible, i.e. qu'il est impossible d'éviter ou de contenir avec les moyens ordinaires, il faut la prendre de vitesse pour en annuler ou en réduire au maximum les effets néfastes. La référence au temps est en ce cas double : il s'agit, d'une part, de la durée afin d'agir au maximum en temps court,

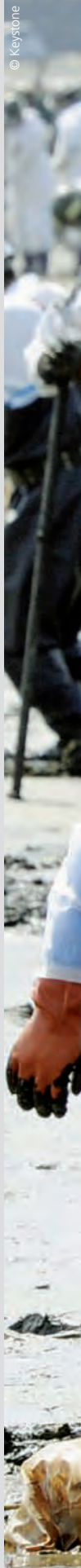
voire en temps réel, d'autre part, de l'anticipation afin de prévoir tant les issues de la catastrophe annoncée que de pré-construire des réponses à celle-ci.

Annulation de la décision

L'urgence impose un état de fait et annule l'idée même de décideur. La situation dicte la conduite à tenir. Cette configuration est marquée du sceau de la tactique qui oblige à agir sur le champ, *hic et nunc*, sans réfléchir en quelque sorte, pour s'en tirer au mieux en fonction de l'objectif ultime de préservation de l'intégrité de l'être humain. Le cœur de la professionnalité de l'urgence réside dans une transmutation qui, tout en intégrant l'innéité de la catastrophe et donc le fait que son existence, définie par la situation, soit imprévisible, peut réinscrire la gestion de cette « crise sans ennemi » dans un ordre normal des choses, i.e. dans un enchaînement d'actes techniques coordonnés et finalisés, grâce à la prévisibilité et à l'anticipation qui ont permis la mise en œuvre d'une rationalité instrumentale et la réintroduction d'une logique stratégique.

Traitement automatisé de l'action

Pour que se rejoignent vitesse d'action et efficacité des moyens afin d'atteindre une optimisation des résultats, l'urgence impose une action réflexe, toutefois conçue et expérimentée a priori. La pré-organisation est essentielle au traitement automatisé de la situation de catastrophe appelant une intervention en urgence. Si chaque acte n'a pas alors à être décidé, ni même pensé, c'est bien parce qu'avant même l'apparition du risque, il l'a été et a été ajusté à d'autres dans un dispositif opérationnel. L'automatisation de l'exécution traduit la nécessaire lutte contre l'improvisation. Faute de cela, il n'y a place que pour la bonne volonté, c'est-à-dire place uniquement pour la personne la plus proche de la possibilité d'agir et qui le fera avec tout son cœur et toute son ardeur, mais en amateur.





10/04/11. Japanische Selbstverteidigungsstreitkräfte suchen nach Opfern in Higashimatsushima, Nord-Japan.

«Effet pervers» der humanitären Hilfe

Die umgehende Versorgung der Menschen und die rasche Verbesserung der Situation sind prioritär im Katastropheneinsatz. Wer aber nur auf die kurzfristige Bekämpfung der Not setzt, läuft Gefahr, zu heilen statt vorzubeugen. Eva Maria Belser

Sitôt gagné, sitôt dépensé

Les objectifs de développement adoptés à l'aube de l'an 2000 exigent, entre autres, jusqu'en 2015, une diminution de moitié du nombre de personnes souffrant de la faim. L'accomplissement de cet objectif concentre les forces de la coopération pour le développement et cible des résultats communs à l'aide de 21 objectifs et 60 indicateurs. Un procédé qui imprègne aussi de plus en plus la coopération nationale au développement : ainsi, la DDC a entrepris d'orienter l'efficacité de la coopération au développement sur les résultats et la «visibilité». En bref : c'est le résultat qui compte. La manière d'atteindre le but n'entre pas en considération, ni la question de ses effets à long terme. Mais alors que l'approvisionnement d'une population en denrées alimentaires, en vaccins ou en eau potable se laisse facilement mesurer (justifier politiquement), ce n'est pas aussi simple pour la prévention ou la résolution de conflits, la mise en place d'une juridiction indépendante, la consolidation d'une démocratie ou la protection de l'identité culturelle d'un groupe déterminé. Le risque d'une aide uniquement humanitaire est donc de se rendre elle-même non pas inutile, mais toujours plus nécessaire.

Mit der internationalen Entwicklungszusammenarbeit und der humanitären Hilfe, für deren Umsetzung in der Schweiz in erster Linie die Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA) und das Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO) zuständig sind, trägt der Bund seiner verfassungsmässigen Pflicht Rechnung, einen Beitrag zu leisten zur Linderung von Not und Armut in der Welt, zur Achtung der Menschenrechte und zur Förderung der Demokratie (Art. 54 Abs. 2 BV). Im Aussenpolitischen Bericht aus dem Jahre 2009 bestätigt der Bundesrat, dass der Verminderung der weltweiten Armut in der Entwicklungspolitik absolute Priorität zukommt.

Auch nach der UN-Millenniumserklärung, auf welche sich die Staatengemeinschaft im Jahre 2000 geeinigt hat und die mittlerweile zum allgemein anerkannten Referenzrahmen der Entwicklungshilfe geworden ist, gehört zu den vordringlichsten Problemen unserer Zeit die Frage, wie Milliarden von Menschen aus bitterster Not befreit werden können. Die Millenniums-Entwicklungsziele verlangen bis 2015 unter anderem eine Halbierung des Anteils der Weltbevölkerung, dessen Einkommen weniger als 1.25 Dollar beträgt, sowie eine Halbierung der Zahl jener Personen, die unter Hunger leiden. Am Millenniumsgipfel vom September 2010 wurde eine gemischte Bilanz zur Umsetzung der Entwicklungsziele gezogen: Während in einzelnen Bereichen und Regionen der Welt klare, wenn auch zum Teil labile Fortschritte verzeichnet werden konnten, werden in den meisten Regionen die Millenniums-Zielvorgaben voraussichtlich nicht erreicht werden. Das Ziel, die Menschen aus Not zu befreien und Armut zu mindern, bleibt damit ebenso unbestritten wie unerreicht.

Als Grund für die zögerlichen Fortschritte und die teilweise verheerenden Rückschritte gelten neben den wenig entwicklungsfördernden (und zum Teil entwicklungsschädlichen) Formen der Globalisierung und den Krisen der vergangenen Jahre vor allem die Zunahme an Katastrophen unterschiedlichster Art. Immer häufiger – so scheint es – machen Pandemien, Hungersnöte, Natur- und Klimakatastrophen, aber auch bewaffnete Konflikte und politische Unruhen mühsam erzielte Erfolge der Entwicklungszusammenarbeit im Handstreich zunichte und treffen die benachteiligten Bevölkerungsgruppen in der Regel am stärksten und am nachhaltigsten. Es erstaunt unter diesen Umständen nicht, dass die humanitäre Hilfe, die auf den Schutz und die Versorgung von Menschen in akuten Notlagen zielt, in den letzten Jahren an Bedeutung gewonnen hat.

Sichtbare Erfolge gewünscht

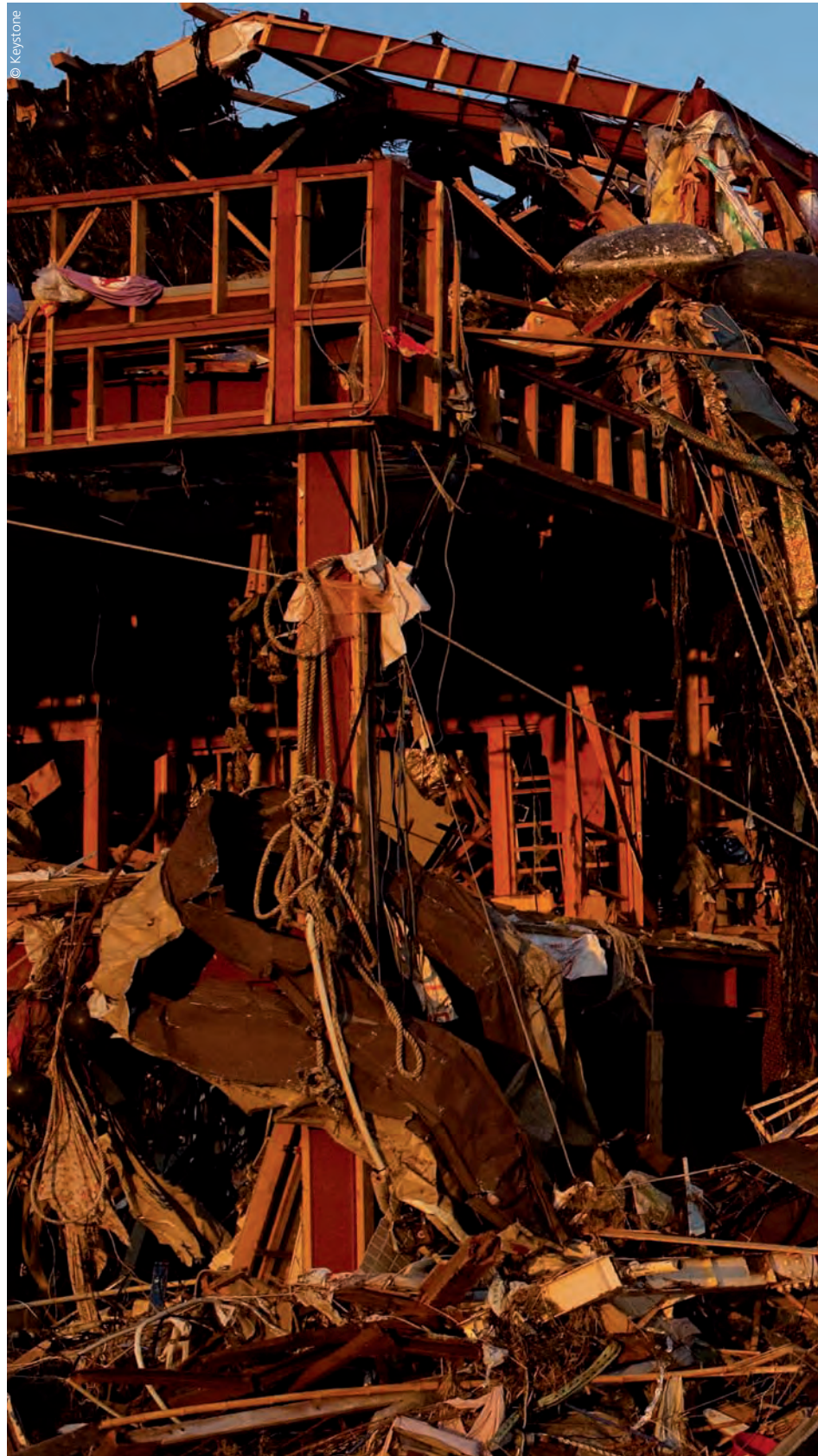
Die Millenniums-Entwicklungsziele haben den Vorteil, die Kräfte der Entwicklungszusammenarbeit zu bündeln und auf gemeinsame und messbare Resultate auszurichten, wofür insgesamt 21 Zielvorgaben und 60 Indikatoren zu deren Konkretisierung formuliert wurden. Diese Orientierung der Entwicklungszusammenarbeit an klar definierten Zielen und die regelmässige Überprüfung ihrer Wirksamkeit anhand präziser Kriterien prägt zunehmend auch die nationale Entwicklungszusammenarbeit. So hat sich etwa die DEZA laut Botschaft zur Aufstockung der Entwicklungshilfe aus dem Jahre 2010 vorgenommen, die Wirksamkeit der Entwicklungszusammenarbeit laufend zu verbessern und die Ergebnisorientierung der Strategie und der konkreten Projektarbeit deutlich zu verstärken.

18/03/11. Ein zerstörtes Gebäude liegt unter Fischernetzen begraben, die vom Tsunami bis in die Stadt Minamisanriku getragen wurden.

Eng einher gehen diese Absichten mit dem Wunsch, Entwicklungszusammenarbeit zu leisten, die vermehrt «sichtbar» ist. So sollen mit der Aufstockung der Gelder für die öffentliche Entwicklungshilfe unter anderem folgende Ziele erreicht werden: 1.5 Millionen Menschen in ländlichen Gebieten erhalten Zugang zu Trinkwasser und sanitärer Grundversorgung, 400'000 Haushalte in ländlichen Gebieten erhalten ein häusliches Wasserdesinfektionssystem, mehr als 400 Schulen werden mit Trinkwasseranlagen und separaten Toiletten ausgestattet und mindestens zwei nationale Kampagnen zum Thema «Händewaschen» werden lanciert. Die Millenniums-Entwicklungsziele und die verstärkte Ergebnisorientierung der DEZA stehen exemplarisch für einen allgemeinen Trend der Entwicklungszusammenarbeit: Es zählt das Ergebnis. Massgebend ist, ob die Zahl der Hungernden und Kranken sinkt, die Zahl der Eingeschulten und der Wasseranschlüsse steigt und die Kampagnen zum Händewaschen durchgeführt wurden. Wie das Ziel erreicht wird, fällt ebenso ausser Betracht wie die Frage nach der nachhaltigen Wirkung des erzielten Erfolgs. Die starke Ausrichtung auf messbare Resultate hat zwar den Vorteil, die Umsetzung internationaler Versprechen gezielter überprüfen zu können und zu verdeutlichen, dass es nicht genügt, mit gutem Willen in armen Ländern präsent zu sein. Gleichzeitig birgt der Wunsch nach raschen und sichtbaren Resultaten die Gefahr, wichtige, aber langfristige Projekte und schwer quantifizierbare Massnahmen der Entwicklungszusammenarbeit zu vernachlässigen. Während sich die Versorgung der Bevölkerung mit Nahrungsmitteln, Impfstoff oder sauberem Wasser leicht messen (und politisch rechtfertigen) lässt, gilt dies nicht für die Verhütung oder Aufarbeitung von Konflikten, den Aufbau einer unabhängigen Gerichtsbarkeit, für die Stärkung der Demokratie oder den Schutz der kulturellen Identität einer bestimmten Gruppe.

Im Teufelskreis der humanitären Hilfe

Zählt nur die Auswirkung einer bestimmten Massnahme auf einen oder mehrere Indikatoren, so spielt es keine Rolle, ob eine Dienstleistung von gewählten lokalen Behörden, von privaten Akteuren oder Nichtregierungs-



organisationen erbracht wird und ob letzteres mit Unterstützung der lokalen Behörden oder im Alleingang (durch den Aufbau von Parallelstrukturen und unter Umständen um den Preis der Schwächung staatlicher Behörden) geschieht oder ob Nahrungsmittel lokal in genügender Menge produziert oder ausländische Nahrungsmittel(überschüsse) verteilt werden und die lokale Produktion geschwächt wird. Für die Nachhaltigkeit der erzielten Entwicklungserfolge sind diese Faktoren aber entscheidend. Eine nur humanitäre Hilfe kann Gefahr laufen, sich selbst nicht unnötig, sondern immer nötiger zu machen: Ohnehin schwache staatliche Strukturen verlieren an Bedeutung und Legitimität, und das Verteilen von Gütern verringert Anreize zur Produktion und Selbsthilfe. Aus dieser Sicht erscheint es nicht unproblematisch, wenn sich Geberinstitutionen in einzelnen Staaten und Regionen lediglich humanitär engagieren und die nachhaltige Überwindung der Armut aus den Augen verlieren. Dass verschiedene Institutionen (unter ihnen auch die DEZA) in einem Staat wie Nord Sudan lediglich humanitäre Hilfe leisten, vermag deshalb umso weniger zu überzeugen, je länger die Notlage andauert. Zwar lassen sich die Resultate der humanitären Hilfe leicht messen (Zahl der verteilten Essensrationen, Medikamente) und für Politik und Medien sichtbar machen – was der politischen Akzeptanz der Entwicklungszusammenarbeit kurzfristig dienlich sein mag –, einen Beitrag zur Überwindung der Konflikte leistet die Soforthilfe aber nicht. Offenbar ziehen einige Personengruppen das Leben in Flüchtlingslagern und die Versorgung durch Lastwagen des Roten Kreuzes und anderer Hilfsorganisationen längst einer Rückkehr in ihre Dörfer vor. Wo immer der Abzug der internationalen Hilfe einer eigentlichen Katastrophe gleichkäme, schwinden die Anreize, gewalttätige Konflikte beizulegen und Probleme der Staatlichkeit zu lösen.

Hilfe zur Selbsthilfe

Hoffnung auf eine nachhaltige Bekämpfung von Not und Armut, Achtung der Menschenrechte und Förderung der Demokratie besteht in dieser Situation nur, wenn die humanitäre Hilfe durch langfristige Massnahmen der Friedensförderung und -erhaltung,

der Stärkung der Rechtsstaatlichkeit, der Mitbestimmung und der Festigung staatlicher Institutionen ergänzt werden. Auch die Nutzung von Indikatoren zur Effizienzsteigerung der Entwicklungszusammenarbeit ist nur dann zu begrüssen, wenn sie eingebettet ist in eine Strategie, die für günstige Entwicklungsbedingungen sorgt, nicht von gegenläufigen Bestrebungen unterlaufen wird (etwa im Rahmen des Welthandels oder des internationalen Finanzmarkts), auf lokale Eigeninitiativen und Selbstverantwortung setzt und darauf abzielt, sich selber unnötig (und damit auch unsichtbar) zu machen. Misslingt es, die erzielten Erfolge institutionell einzubetten und in die Verantwortung der betroffenen Gemeinschaften zu übergeben (oder von Anfang an unter ihrer Verantwortung zu erzielen), so verkommt die Entwicklungszusammenarbeit zu einem bedeutungslosen *perpetuum mobile*, das – messbar – bestimmte Erfolge erzielt, die aufgrund mangelnder institutioneller Verankerung oder anhaltender oder ausbrechender Konflikte nicht nachhaltig sind und deshalb – messbar – immer wieder erneuert werden müssen. Geschieht dies, so droht die Gefahr einer Scheinwirksamkeit der Entwicklungszusammenarbeit, die kurzfristige sichtbare Unterstützung an die Stelle langfristiger nachhaltiger Partnerschaften stellt und – trotz gegenteiliger Beteuerungen – Fische verteilt, statt fischen lehrt. ■

Der vorliegende Artikel nimmt einige Ideen und Formulierungen aus einem Artikel auf, der demnächst erscheinen wird (Eva Maria Belser, *Armutsminderung durch Staatsdezentralisierung? Wechselwirkungen zwischen Entwicklung und vertikaler Gewaltenteilung*, in: Bernhard Waldmann/Peter Hänni/Eva Maria Belser (Hrsg.), *Föderalismus 2.0 – Denkanstösse und Ausblicke*, Publikationen des Instituts für Föderalismus).

Eva Maria Belser, Direktorin des Internationalen Zentrums am Institut für Föderalismus und Inhaberin des Lehrstuhls für Staats- und Verwaltungsrecht. evamaria.belser@unifr.ch

La Suisse humanitaire durant la Première Guerre mondiale

Durant la Première Guerre, les citoyens suisses furent touchés au cœur par le malheur de leurs voisins. Des initiatives humanitaires privées se sont très vite mises en place. Patrick Bondallaz

Bürger in Bewegung

Während des Ersten Weltkriegs assoziierte die Schweiz zum ersten Mal eine humanitäre Perspektive mit der helvetischen Neutralität. Das IKRK intervenierte als Koordinationsorgan und inspirierte sehr rasch eine Vielzahl an privaten Personen zu humanitären Initiativen – ein Zeugnis der Sensibilität der Schweizer Bürgerinnen und Bürger angesichts der Not ihrer Nachbarn sowie des Willens, der Neutralität ihres Landes einen Sinn zu verleihen. Die Werke der Neuenburger Schriftstellerin Adèle Huguenin, bekannt auch als T. Combe, und von Julie Bikle zeugen davon. Huguenin schrieb *Le Rameau d'Olivier*, um damit die Westschweizer Jugend zu sensibilisieren und Spenden zu sammeln zu Gunsten von Kriegsverletzten, insbesondere für jene, die das Augenlicht verloren hatten. Julie Bikle gründete in Winterthur ein Büro, mit dem Zweck, verschwundene Militärs und Zivilpersonen aufzuspüren, die sogenannte «Ermittlungsstelle für Vermisste». Dank Bikles Kontakten war es ihr auch möglich, Zeugenaussagen von Inhaftierten zu protokollieren und in gewissen Fällen Haftbedingungen zu verbessern.

Militairement épargnée au milieu d'une Europe à feu et à sang, la Suisse ne resta pas pour autant repliée sur elle-même, à l'écart de la tourmente internationale. Réaffirmant la neutralité helvétique dès les premiers jours du conflit, le Conseil fédéral saisit l'occasion d'y associer, pour la première fois, une perspective humanitaire. Entre tentatives de médiation et actions humanitaires, la Confédération afficha pendant la guerre une neutralité active, à laquelle elle conféra une dimension morale.

Caisse de résonance

D'abord conçu comme un organe de coordination, le CICR fut rapidement appelé à intervenir dans le conflit. Au-delà de l'accomplissement d'un travail colossal, le CICR a surtout agi comme une formidable caisse de résonance pour stimuler les initiatives humanitaires privées au sein de la population helvétique. Très vite, les œuvres charitables suisses en faveur des victimes de guerre se multiplièrent et témoignèrent de la sensibilité des citoyens aux tumultes internationaux. Plus encore, elles reflétaient le sentiment d'une population suisse désireuse d'agir, d'accomplir un devoir national d'humanité, de donner un sens à la neutralité de leur pays. Deux œuvres, portées à bout de bras par deux citoyennes dévouées corps et âme à leur cause, se sont distinguées par leur ampleur et leur singularité parmi cette mosaïque d'associations humanitaires.

Ouvrir les yeux

Adèle Huguenin, alias T. Combe, écrivaine neuchâteloise reconnue et femme engagée dans diverses sociétés philanthropiques, se fit connaître dans les années de guerre au travers de l'Alliance des enfants, une associa-

tion promouvant l'éducation à la paix de la jeunesse, en impliquant les écoliers romands dans un projet de bienfaisance en faveur des soldats français victimes de la guerre. Le sort des combattants ayant perdu la vue au cours des affrontements l'émut profondément et accapara toute sa charité. A partir du mois d'avril 1915, elle fit paraître le Bulletin de l'Alliance des enfants, qui devint *Le Rameau d'Olivier* sept mois plus tard. Suscitant la sympathie de ses lecteurs pour ces mutilés qu'elle appelait «nos Grands Frères», elle récoltait en retour des dons en leur faveur. Elle s'adressait avant tout à la jeunesse romande, sensibilisant les jeunes écoliers au drame de la guerre. A leur tour, ils colportèrent son message de solidarité et de fraternité à leur entourage en vendant les bulletins au prix de 5 centimes. Le ton était clairement francophile. En publiant les témoignages poignants des soldats devenus aveugles de guerre, T. Combe dénonçait l'usage des armes chimiques et, par la même occasion, les atrocités allemandes...

Romands touchés au cœur

Grâce au zèle des écoliers et à l'engouement des lecteurs, le *Rameau d'Olivier* se fit connaître bien au-delà des frontières neuchâteloises. Avec un tirage atteignant 30'000 exemplaires par mois, le succès dépassa toutes les attentes. Il est certes difficile de mesurer l'impact véritable de ce journal sur les esprits, mais les résultats des dons versés au *Rameau d'Olivier* suffisent à rendre compte de l'émotion suscitée : 17'188 fr. récoltés en 1916, 15'743 fr. l'année suivante et 7'224 fr. en 1918. En lien avec diverses structures favorisant la réinsertion sociale des aveugles de guerre, T. Combe s'investit pour le bien moral et matériel de ses protégés ▶

gés. Les bénéfices engrangés par le Rameau d'Olivier et par ses nombreuses conférences publiques lui permirent de procurer aux Grands Frères du matériel de première utilité, et de les accueillir en convalescence dans sa maison des Brenets. A travers son œuvre de charité, c'est toute une région qui se fit le miroir d'une Suisse romande compatissante et solidaire avec les souffrances de la France en guerre.

Chercher les disparus

Parallèlement à T. Combe, une autre femme engagée dans la cause humanitaire, Julie Bikle, fonda à Winterthur un bureau de recherches de disparus militaires et civils : l'«Ermittlungsstelle für Vermisste». Mais contrairement à T. Combe, et bien qu'elle fût d'origine allemande, elle se distingua par son impartialité et par son souci de réciprocité dans l'accomplissement de son œuvre humanitaire. Ayant repris les affaires de son père dans le commerce international du bois, Julie Bikle utilisa ses correspondances professionnelles pour effectuer, à titre privé, des recherches de disparus dès août 1914. Galvanisée par ses premiers succès, elle s'entoura, à partir de l'été 1915, d'une poignée de collaborateurs volontaires (en grande partie des dames de la haute société de Winterthur). Pragmatique et douée d'un grand sens de l'initiative, elle entra progressivement en contact avec des organismes internationaux et des personnalités influentes. La clé de son succès tenait à ce qu'elle correspondait directement avec des intermédiaires de confiance parmi les chefs des camps de prisonniers, les médecins des hôpitaux militaires ou encore parmi les aumôniers. Ceux-ci étaient les mieux placés pour la renseigner sur le sort des disparus. Chacune de ses demandes de recherche auprès de l'un des belligérants était accompagnée, en contrepartie, d'une offre de service réciproque. Faire reconnaître la neutralité de son bureau de recherche était primordial pour espérer collaborer avec ses interlocuteurs allemands et français. L'image d'une neutralité suisse active fut à son avantage.

Au-delà des représailles

Dans son travail humanitaire, qui dépassait de loin la simple recherche de disparus, elle espérait faire triompher la logique vertueuse de la réciprocité sur l'abominable réalité des représailles. Grâce aux facilités de correspondance qui lui furent accordées dans les camps de prisonniers de guerre, Julie Bikle put recueillir les témoignages de prisonniers

sur leurs conditions de détention. Suite à plusieurs plaintes de mauvais traitements subis par des prisonniers allemands dans le camp français de Dinan (Bretagne), Julie Bikle fit part de sa consternation à Horace Michelli (membre du CICR) qui, par son intervention directe auprès du Ministère français de la guerre, permit de destituer le chef du camp mis en cause.



Nombreux sont les autres exemples de ténacité et de persévérance de la philanthrope zurichoïse qui permirent de soulager les malheurs de la guerre. Sur les 3406 recherches qui lui furent confiées, 850 aboutirent. Au-delà des pures conceptions charitables, ces deux exemples témoignent de la grande liberté d'action des initiatives humanitaires privées

émanant de la population suisse. Alors que la presse helvétique fut soumise à la censure au nom du respect de la stricte neutralité, l'engagement humanitaire apparaît comme le lieu d'expression d'un peuple partagé entre tendances partisans (en l'occurrence francophile pour T. Combe) et sens civique de se conformer au devoir de neutralité. ■

Patrick Bondallaz est docteur FNS au Domaine Histoire des sociétés modernes et contemporaines.
patrick.bondallaz@unifr.ch

13/03/11. Eine Familie aus Ishinomaki, 270 km nördlich von Tokyo, wird nach heftigen Erdbeben von Japans Selbstverteidigungstreitkräften gerettet.



Grauzone der humanitären Intervention

Bei Menschenrechtsverletzungen oder humanitären Katastrophen kann die UNO die Staatengemeinschaft zu militärischen Interventionen ermächtigen. Offen bleibt die Frage, ob Staaten auch ohne Mandat eingreifen dürfen und sollen. David Furger

Accord tacite

Selon sa charte, l'ONU est habilitée à ordonner seule une intervention militaire. Mais qu'en est-il lorsque le Conseil de sécurité ne montre ni la volonté, ni la capacité de la décider ? Quid lorsque, comme cela s'est produit durant le conflit au Kosovo, le Conseil de sécurité relève explicitement, qu'il y a «menace» ou «rupture de la paix», mais se montre incapable d'agir en raison de la menace de veto d'un membre permanent ? La question qui a divisé le droit international durant la guerre au Kosovo, était de savoir si les Etats, en cas de paralysie évidente du système de sécurité collectif, avaient le droit ou le devoir d'empêcher militairement les pires violations des droits de l'homme sans autorisation formelle du Conseil de sécurité. Autrement dit : le droit et la morale doivent-ils être strictement séparés ou certains principes moraux devraient-ils surpasser le droit en vigueur ? Dans le cas du conflit kosovar, on a pu observer que la plupart des membres du Conseil de sécurité et le secrétaire général de l'ONU se montraient favorable à une intervention, mais qu'aucun Etat ne se hasardait à affirmer que le droit international la justifiait. Le seul consensus qui régnait était celui de «l'unicité de la situation au Kosovo» (Tony Blair).

Am 24. März 1999 begannen die NATO-Staaten aus humanitären Gründen Luftangriffe gegen die Bundesrepublik Jugoslawien zu fliegen. Dies geschah, nachdem die UNO zwar die serbische Seite wiederholt dazu aufgefordert hatte, ihre menschenverachtende Kosovo-Politik zu ändern, der Sicherheitsrat aber aufgrund der Vetodrohungen Russlands und Chinas zu keinem Entschluss über eine kollektive Intervention gelangte. Bereits nach drei Monaten endete der als «Kosovo-Krieg» bekannt gewordene Konflikt mit dem Rückzug der serbischen Streitkräfte aus dem Kosovo und einer breit abgestützten Friedensmission. Doch so, wie auch die vom Krieg betroffenen Länder noch immer versuchen, mit den Folgen der Intervention zurecht zu kommen, so bemüht sich seither auch die Völkerrechtslehre um eine rechtliche Qualifikation des NATO-Angriffs, welcher ein grosses Fragezeichen hinter das kollektive Sicherheitssystem der Vereinten Nationen setzte.

Erlauben, was verboten ist?

Die Ausgangslage der völkerrechtlichen Problematik ist schnell erklärt. Auf der einen Seite steht das System der kollektiven Sicherheit, im Jahr 1945 mit der UN-Charta der Vereinten Nationen geschaffen, welches Krieg als Instrument staatlicher Politik verbietet (Artikel 2 Ziff. 3 und 4 der Charta). An die Stelle der zwischenstaatlichen Gewaltausübung tritt gemäss der UN-Charta ein System kollektiver Sicherheit, institutionalisiert in der UNO, welche das Monopol innehat, über die rechtmässige Anwendung von militärischer Gewalt zu entscheiden bzw. diese anzuordnen (Kapitel VII der Charta). Im idealen, von der UN-Charta gezeichneten System erfolgt also

auf jede unrechtmässige Gewaltanwendung eines Staates eine kollektive Zurechtweisung durch die geschlossene Staatengemeinschaft. Auf der anderen Seite der Problematik stehen die elementaren Grundrechte von Menschen, welche durch die Politik ihrer eigenen Regierung gewaltsam und systematisch missachtet werden. Menschenrechte und Grundfreiheiten, welche seit 1945 stetig ausgeweitet und institutionell gefestigt wurden und hinsichtlich deren sich die Staaten nicht nur verpflichtet haben, sie zu respektieren, sondern auch aktiv zu schützen und Missachtungen zu bestrafen.

Zwischen Recht und Moral

Das positive, vertraglich kodifizierte Recht ist indes eindeutig: Alleine die UNO, handelnd durch den Sicherheitsrat, ist aufgrund ihrer Charta ermächtigt, militärische Interventionen anzuordnen. Doch was, wenn sich der Sicherheitsrat nicht willig oder fähig zeigt, diese rechtzeitig und in ausreichendem Masse zu beschliessen? Was, wenn – wie im Kosovo-Konflikt geschehen – der Sicherheitsrat zwar eindeutig feststellt, dass eine «Bedrohung oder ein Bruch des Friedens» vorliegt (Voraussetzung, damit die UNO aktiv werden darf), aber aufgrund der Vetoandrohung eines ständigen Mitglieds handlungsunfähig ist? Die Frage, mit welcher der Kosovo-Krieg die Völkerrechtslehre spaltete lautet also, ob im Falle der offensichtlichen Paralyse des kollektiven Sicherheitssystems ein (naturegegebenes) Recht bzw. eine Pflicht der Staaten aufsteht, schlimmste Menschenrechtsverletzungen auch ohne formelle Autorisierung durch den Sicherheitsrat mit militärischen Mitteln zu verhindern. Die daraus entstehende Debatte läuft im Grunde genommen auf einen

Disput zwischen Rechtspositivismus (strikte Trennung von Recht und Moral) und der Lehre vom überpositiven Naturrecht (Vorrang gewisser moralischer Grundsätze gegenüber dem gesetzten Recht) hinaus.

Lieber legitim als legal

Interessant an der Debatte ist vor allem der Aspekt der Beurteilung humanitärer Interventionen durch die Staatengemeinschaft. Um wieder auf das Beispiel des Kosovokrieges zurückzukommen: Obwohl im eindeutigen Widerspruch zur UN-Charta, äusserten sich die meisten Mitglieder des Sicherheitsrats und auch der UN-Generalsekretär auffallend positiv über die Intervention. Zudem hat die UNO eine von Russland angestrebte Verurteilung der Intervention nicht nur verweigert, sondern die verbleibende NATO-Kontrolle im Kosovo umgehend legalisiert – dies ohne den Widerstand Chinas und Russlands. Bemerkenswert ist auch, dass kaum ein Staat – nicht einmal die NATO selbst – behauptete, dass ihre Intervention völkerrechtlich gerechtfertigt sei. Vielmehr betonten die Staaten die «Einzigartigkeit der Lage im Kosovo» (Tony Blair), der «Situation sui generis» (Madeleine Albright), welche nicht mit anderen Ereignissen vergleichbar sei.

Auf der einen Seite lässt sich also eine gewisse Bereitschaft in der Staatengemeinschaft feststellen, humanitäre Interventionen, wenn nicht zu legalisieren, dann doch zu akzeptieren und oft auch nachträglich durch eine UN-Friedensmission zu legitimieren. Andererseits scheuen selbst die aktivsten Verfechter davor zurück, ihre Aktionen durch völkerrechtliche Normen zu rechtfertigen. Lieber sieht man sich in einer rechtlichen Grauzone handelnd, in welcher die Intervention zwar nicht legal aber ausnahmsweise entschuldbar ist. Selbst wichtige Vertreter der Völkerrechtslehre betrachten die humanitäre Intervention in einer aussenpolitischen, dem Recht entzogenen Sphäre als «lässliche Sünde» (Bruno Simma), welche – wie teilweise gefordert – auch in Zukunft nicht legalisiert, aber im Ausnahmefall einfach begangen werden soll (Thomas Franck).

Nun ist es ja nicht so, dass die Situation im Kosovo keine vergleichbaren Vorgänger

kannte, zumindest was das Ausmass der Menschenrechtsverletzungen anbelangt. Bereits die Geburtsstunde der UNO war geprägt vom wohl schlimmsten Völkermord des 20. Jahrhunderts – dem Holocaust – und noch fünf Jahre vor dem Kosovokrieg versagte die UNO kläglich bei der Verhinderung des Völkermords in Ruanda. Aus der Betonung der Einzigartigkeit der Situation wird vor allem die Befürchtung der Staaten ersichtlich, mit der Intervention einen Präzedenzfall zu schaffen. Doch vergleicht man die Reaktionen auf frühere unilaterale Interventionen mit (teils) humanitären Beweggründen – etwa Indien im Bangladesh-Krieg, Vietnam gegen die Khmer Rouge oder die westafrikanischen Staaten in Liberia und Sierra Leone – kann auch festgestellt werden, dass die Staatengemeinschaft von einer vehementen Verurteilung zu einer eher stillen Inkaufnahme übergegangen ist.

Interventionen im Laufe der Zeit

Bemerkenswert ist, dass bereits die kollektive, also die durch den Sicherheitsrat genehmigte, humanitäre Intervention eine ähnliche, schrittweise Anerkennung erfuhr. Während der Text der UN-Charta im ursprünglichen Sinn nur zwischenstaatliche Konflikte als «Bedrohung oder ein Bruch des Friedens» ansah, wurde dieser in den letzten Jahren immer weiter interpretiert und umfasst nun auch rein interne Angelegenheiten der Staaten – wie am aktuellen Konflikt in Libyen ersichtlich ist. Betonten die Staaten in den 1970er-Jahren noch die Einzigartigkeit der jeweiligen Situation, wurde die Kompetenz der Vereinten Nationen, bei schweren Menschenrechtsverletzungen einschreiten zu können, in den Folgejahren zum völkerrechtlich anerkannten Standard. Die UN-Charta ist eben, obwohl seit über 60 Jahren inhaltlich unverändert, gleichwohl der sich wandelnden Perzeption in der Staatengemeinschaft ausgesetzt. ■

David Furger, MLaw, ist wissenschaftlicher Mitarbeiter am Institut für Europarecht. Aktuell weilt er im Rahmen eines Stipendiums des SNF für angehende Forscher in Grossbritannien zur Beendigung seiner völkerrechtlichen Dissertation. david.furger@unifr.ch

Ethique chrétienne et aide humanitaire

Le Christ symbolise les deux pôles de l'action humanitaire. Il interpelle dans chaque victime et, en bon samaritain, indique la voie d'une éthique chrétienne d'humanité, de responsabilité et d'amour universel. Thierry Collaud

Verstand und Mitgefühl

Zwei biblische Texte zeugen ganz besonders von der christlichen Ethik der Menschlichkeit, der Verantwortung und der universellen, alles umfassenden Liebe, welche die Basis jedes humanitären Aktes gründen sollte. Im *Jüngsten Gericht* verkörpert Christus selber das Opfer, im *Guten Samariter* hingegen ist es der Gottessohn, der die «humanitäre Hilfe» leistet, der Akt, der uns Vorbild sein soll. Interessant ist auch der Fokus auf die christliche Ansicht in Bezug auf das Leiden: Niemals akzeptiert werden darf das Leiden des Opfers, während derjenige, der für die Gerechtigkeit kämpft – und dadurch ebenfalls leidend sein kann – bereit sein muss, dies anzunehmen. Menschen in Not rufen Emotionen und Mitgefühl hervor und agieren damit als Motor der humanitären Hilfe. Aber: nur eine von der Vernunft gesteuerte und auf konkreten Entscheidungen basierende Hilfe ermöglicht die Wahl des adäquaten Hilfsmittels, abgestützt auf die jeweilige Bevölkerung und deren Bedürfnisse und Eigenheiten. Ein-drücklich vor Augen geführt wurde uns dies vor einigen Jahren anhand der tragischen Vorkommnisse um die Hilfsorganisation «Arche de Zoé».

Le fait d'être interpellé par le malheur d'autrui n'est pas spécifique au christianisme. Ce qui arrive à l'autre ne nous laisse jamais insensibles. Mencius, un sage chinois du 4^e siècle av. J.C., disait que «tout homme est doté d'un cœur qui ne supporte pas la souffrance d'autrui». Le christianisme a cependant validé et fortement valorisé cette attitude compassionnelle. Il l'a placée au cœur de l'agir chrétien qui ne peut se prétendre tel que s'il est fondamentalement guidé par l'amour de Dieu et du prochain.

Sources

Deux récits bibliques témoignent et inspirent cette orientation. Ils ont eu une réception extrêmement importante dans la tradition chrétienne, mais aussi, pour le deuxième en tout cas, en dehors. Il s'agit d'abord du récit du Jugement dernier (Mt 25, 31-46) où le Christ lui-même est à reconnaître derrière l'affamé, le démuné, le malade, le prisonnier, ou l'étranger. Dès les premiers siècles, ce texte a fonctionné comme une véritable charte sociale incitant à aider le nécessiteux quel qu'il soit. On le retrouve, par exemple, à la fin du Moyen-Age, en arrière-fond des règlements d'une majorité d'institutions hospitalières (hôtels-Dieu), les incitant à voir dans tout démuné se présentant à la porte une figure du Seigneur. L'autre récit majeur est celui dit du bon Samaritain (Lc 10, 29-37) : trois hommes sont confrontés à ce que l'on pourrait appeler une urgence humanitaire sous la forme d'un parfait inconnu agonisant au bord du chemin. Le récit valorise celui qui laisse le sentiment de compassion diriger son agir et disqualifie ceux qui ne se laissent pas détourner de leur route. Le bon Samaritain va être identifié au Christ

lui-même et, dans une éthique de l'imitation, inspirera l'agir requis. Dans l'agir humanitaire, deux pôles sont mis en tension: la victime qui sollicite de l'aide et ceux qui peuvent fournir celle-ci, que nous appelons les acteurs humanitaires.

Pôle de la victime

Dans un axe que l'on pourrait qualifier d'égalitaire-universel, l'éthique chrétienne va insister sur la dignité infinie de chaque être humain créé à l'image de Dieu. Il n'est pas indifférent que certains, fussent-ils à l'autre bout du monde, meurent alors qu'ils pourraient vivre, ou bien qu'ils soient ignorés, écrasés ou laissés de côté. La figure du pauvre est universelle. Il n'y a pas certains qu'il faudrait aider et d'autres pas. Cela justifie et soutient l'aide humanitaire à l'étranger. Les images des affamés somaliens vêtus de haillons et errant dans le désert nous renvoient inévitablement aux affamés, aux démunés et aux étrangers du récit du Jugement dernier. Cet élément narratif paradigmatique possède alors une force interpellatrice et mobilisatrice extrêmement importante.

Inséparable du précédent, l'autre axe fondamental est celui de la personne en détresse comme figure individuelle. Il ne s'agit pas d'aider des camps de réfugiés anonymes, mais des personnes particulières. Le pape Benoît XVI fait de l'amour porté à l'autre une spécificité (non une exclusivité) de l'agir humanitaire chrétien, or on ne peut aimer que des personnes et non des groupes en tant que tels. C'est chaque personne individuellement qui est considérée comme créée par Dieu, «voulu pour elle-même» (Vatican II) et porteuse de l'image de Dieu.

L'éthique chrétienne, en particulier dans la tradition de St-Thomas que ►

29/03/11. Mitglieder der japanischen Selbstverteidigungsstreitkräfte beten für Opfer des Tsunami und des Erdbebens am Fusse eines Massengrabes in Yamamoto, Nordost-Japan.



© Keystone

nous entretenons à Fribourg, vise le plein déploiement, l'épanouissement de l'humanité (une des définitions du bonheur) en chacun. Ceci implique non seulement une aide à la survie, mais encore le combat pour un socle minimal à partir duquel va pouvoir se construire ce déploiement de l'humain y compris dans sa dimension spirituelle, c'est-à-dire la présence d'un certain nombre de biens sociaux premiers comme l'alimentation, le logement, un revenu, l'accès à l'éducation, la liberté, etc.; autrement dit, des conditions de vie décentes.

Pôle de l'acteur humanitaire

L'acteur humanitaire fournit ou participe indirectement à l'aide. Ici, à l'origine de l'agir, interviennent les notions d'amour et de compassion, mais aussi de responsabilité, de justice, de solidarité et de fraternité, notions largement thématiques et développées dans l'éthique chrétienne.

Le récit du Samaritain nous montre que le moteur de l'agir soignant de ce dernier n'est pas un sens du devoir (devoir d'assistance), mais, bien au contraire, sa capacité à ne pas s'abriter derrière un devoir comme les deux autres personnages. Ce qui le mobilise c'est sa capacité d'humanité qui se manifeste dans une capacité de regard, cette disponibilité à se laisser émouvoir – littéralement mettre en mouvement – par la détresse d'un inconnu. Emmanuel Levinas, philosophe juif, cite souvent cette injonction du prophète Isaïe : «Devant celui qui est ta propre chair tu ne te déroberas pas» (Is 58,7). Ne pas se dérober, ne pas se détourner, voilà la responsabilité pour pouvoir être ému de compassion et en faire un moteur de l'agir.

Rapport à la souffrance

On dira aussi deux mots du rapport à la souffrance dans la tradition chrétienne. Il est souvent ambigu et mal compris, avec parfois l'idée que la souffrance n'est pas entièrement négative, idée qui émousserait l'énergie mise à lutter contre elle. Il faut être clair, la souffrance n'a pas sa place dans ce que nous avons appelé le pôle de la victime. La souffrance subie des victimes n'est jamais justifiable et doit toujours être combattue avec l'énergie la plus forte. C'est d'ailleurs bien la situation de souffrance qui

constitue le moteur de l'aide humanitaire et non la perception intellectuelle d'une situation indésirable.

Par contre, ce combat pour la justice peut être lui-même source de souffrance chez l'acteur humanitaire. S'il n'y a pas d'individus sacrificiables pour une raison supérieure, fut-elle spirituelle, il y a des individus qui acceptent de se sacrifier librement pour ce service aux victimes. Ils acceptent dès lors d'en payer un prix, que ce soit dans le minimum du don financier ou dans le maximum de l'engagement sur le terrain au risque de leur propre vie.

Savoir trouver sa place

Faut-il y aller ? Question cruciale de l'aide humanitaire. L'éthique renvoie là vers la notion de prudence, une capacité de jugement pratique qui permet de déterminer l'action adéquate en fonction du bien des personnes et de la société. La vie morale n'est pas qu'affaire de sentiments et d'émotions; ceux-ci doivent être régulés par la raison. L'affaire il y a quelques années de «L'arche de Zoé» et son activisme adoptif en avait fourni la triste démonstration. ■

Thierry Collaud est docteur en théologie et en médecine, ainsi que chargé de cours aux Départements de théologie morale et de médecine.
thierry.collaud@unifr.ch

Zwischen Realpolitik und Schutzverpflichtung

«To intervene or not to intervene? That is the question» schrieb *The Guardian* zur Gewalt in Libyen Anfang März. Wieso stellt sich die Frage nicht auch bezüglich der Situation in Syrien? Mögliche Erklärungen. Franziska Sigrist

Devoir de protection

Le 17 mars 2011, dans sa résolution 1973, le Conseil de sécurité de l'ONU classe les violations du régime libyen comme de possibles crimes contre l'humanité et autorise, en invoquant le principe de «Responsibility to Protect» (R2P), «toutes les mesures nécessaires» pour protéger la population civile. Six mois plus tard, les blindés roulent à travers Homs et Ham, l'armée syrienne effectue des manœuvres brutales contre la population protestataire : des gens sont pourchassés, arrêtés et tués. Pourtant, la question d'une intervention humanitaire en Syrie a à peine été posée jusqu'ici, car le principe du *soft law* du R2P s'incline devant les réalités politiques. Ainsi, les légitimations politiques et juridiques d'une intervention humanitaire manquent. En outre, les options pacifiques utilisables pour contrer une intervention militaire ne sont pas encore épuisées sans oublier que l'éventualité d'une intervention en Syrie est considérée, depuis le début, comme coûteuse et risquée. Il reste à espérer que la communauté internationale ne trahira pas son appel au respect des droits de l'homme et honorera son devoir de protéger la population des crimes commis contre l'humanité.

Die internationale Gemeinschaft hat sich angesichts Hunderter getöteter, gefangener, gefolterter und verschleppter Zivilisten, der an den Völkermord in Ruanda erinnernden Rhetorik Gaddafis und eines befürchteten Massakers in Bengasi für eine humanitäre Intervention entschieden. Am 17. März 2011 stuft der Sicherheitsrat die Vergehen des libyschen Regimes in Resolution 1973 als mögliche Verbrechen gegen die Menschlichkeit ein und autorisierte unter Berufung auf das Prinzip der «Responsibility to Protect» (R2P) «alle notwendigen Massnahmen» um die Zivilbevölkerung Libyens zu schützen. Die zwei Tage später errichtete Flugverbotszone sowie Bombardements militärischer Ziele durch die NATO konnten ein mutmassliches Blutbad in Bengasi verhindern und trugen zum Fall des Gaddafi Regimes bei (wobei umstritten ist, ob letzteres von Resolution 1973 gedeckt ist).

Verantwortung übernehmen

Nach Darfur und Libyen (Res. 1970 vom 26. Februar 2011) war es erst das dritte Mal, dass der Sicherheitsrat sich im März 2011 auf das 2005 einstimmig von der UN-Generalversammlung angenommene Prinzip R2P bezog. Erstmals legitimierte er in Resolution 1973 die von der UN-Charta geächtete Gewaltanwendung explizit mit der R2P. Gemäss diesem Prinzip geht die primär beim Heimatstaat liegende Verantwortung für den Schutz seiner Bevölkerung vor Völkermord, Kriegsverbrechen, ethnischer Säuberung und Verbrechen gegen die Menschlichkeit an die internationale Staatengemeinschaft über, wenn der betreffende Staat nicht fähig oder willens ist, seine Bevölkerung effektiv zu schützen. Der Sicherheitsrat kann zum Schutz der Zivilbevölkerung – sofern sich

diplomatische, humanitäre und andere friedliche Mittel als unzureichend erweisen – gestützt auf Kapitel VII der UN-Charta eine humanitäre Intervention autorisieren.

Dasselbe ist nicht das Gleiche

Ein halbes Jahr nach Verabschiedung der Resolution 1973 wähnt sich die internationale Gemeinschaft in einem Déjà-Vu. Panzer rollen durch Homs und Hama, das syrische Militär geht in allen Landesteilen brutal gegen die protestierende Bevölkerung vor. Über 2700 Menschen sollen bereits getötet, Zehntausende verhaftet und ebenso viele vertrieben worden oder in die Türkei und den Libanon geflohen sein. Trotzdem wurde die Frage nach einer humanitären Intervention in Syrien bisher kaum gestellt – oder direkt verneint. Offizielle Rufe nach dem Rücktritt Assads wurden erst spät laut, bislang verhängte der Sicherheitsrat weder Sanktionen noch überwies er den Fall an den Internationalen Strafgerichtshof (IStGH). Warum handeln die internationale Gemeinschaft und namentlich der Sicherheitsrat so zögerlich? Fünf Erklärungsversuche, warum es in Syrien bisher nicht zu einer humanitären Intervention gekommen ist:

> Kein Wille und kein Weg

Es fehlt in Syrien an politischer und rechtlicher Legitimation für eine humanitäre Intervention. Weder hat eine Mehrheit der syrischen Demonstrierenden danach gerufen, noch würde eine solche von der Arabischen Liga unterstützt, auch setzt sich kein Staat, insbesondere kein Mitglied des Sicherheitsrates, vehement dafür ein. Alle drei Punkte waren in Libyen gegeben. Resolutionen des Sicherheitsrates in der causa Syrien als juristische Grundlage für eine ▶

Intervention fehlen weitgehend. Zudem sind die vor einem militärischen Eingreifen anzuwendenden friedlichen Optionen bei weitem noch nicht ausgeschöpft.

> Diktatoren und Opposition

Das positive Bild des jungen, im Westen ausgebildeten Augenarztes Assad, der das Land trotz erheblichen Einflusses der alten Garde seines Vaters aus der internationalen Isolation führte und die Wirtschaft teil-liberalisierte, hat einige Staaten möglicherweise (zu) lange verleitet, den Reformversprechen Glauben zu schenken. Gaddafis skrupelloser Charakter täuschte weniger. Zudem hat sich im Gegensatz zum Nationalen Übergangsrat in Libyen aus der schwach organisierten und bisweilen führungslosen, territorial nicht konzentrierten, sehr heterogenen, besonders von Händlern und religiösen Minderheiten nicht gleichermassen mitgetragenen Protestbewegung in Syrien (noch) keine als regierungsfähig eingeschätzte Alternative zu Assad herausgebildet.

> Geostrategische Bedeutung

Die internationale Gemeinschaft scheint ein mögliches Machtvakuum, Chaos oder einen Bürgerkrieg im geostrategisch bedeutsamen Syrien – Assad pflegt enge Beziehungen zum Iran, unterstützt die Hisbollah und hat zwar ein feindliches, aber stabiles Verhältnis zu Israel – und deren destabilisierende Auswirkungen auf die Region mehr zu fürchten als einen potenziellen Machtkampf libyscher Clans. Ein allfälliges Ende der geringen syrischen Erdölexporte wird die europäischen Hauptimporteure kaum veranlassen in Syrien zu intervenieren, während Überlegungen rund ums schwarze Gold beim Interventionsentscheid in Libyen nicht ausgeschlossen werden können.

> Nationale Interessen und Innenpolitik

Wirtschaftliche Interessen sowie die Sorge vor einem wachsenden Flüchtlingsstrom in die EU spielen in Syrien ganz allgemein eine geringere Rolle als in Libyen. Eine weitere externe Einmischung in sogenannte interne Angelegenheiten zu billigen, widerspräche den Interessen der vor Gewaltgebrauch gegen Minderheiten im eigenen Land selbst nicht zurückschreckenden Vetomächte China und Russland, das zusätzlich seinen einzigen Militärstützpunkt am Mittelmeer im syrischen Tartus nicht gefährden will. Während in Sarkozys Libyen-Aktivismus Wahlkampf mitschwingt, war der dritte, parallele, militärische Einsatz der ohnehin schon kriegsmüden US-Amerikaner der Po-

pularität Obamas abträglich. Angesichts der Wahlen 2012 wäre ein weiteres (risikoreicheres?) militärisches Engagement nachteilig. Zudem stehen Budgetschwierigkeiten in westlichen Staaten einer erneuten, kostenintensiven Intervention im Weg.

> Militärische Faktoren

Assads Art der Kriegsführung gegen die eigene Bevölkerung mittels Scharfschützen, «Durchkämmen» von Quartieren durch das Militär und Massenverhaftungen ist mit einer Flugverbotszone nicht beizukommen. Angriffe aus der Luft müssten dem R2P-Kriterium der realistischen Aussicht auf Erfolg genügen, ohne die Situation der Bevölkerung durch den Gewalteininsatz zu verschlechtern. Bodentruppen wären wie in sämtlichen bisherigen Interventionen vermutlich ausgeschlossen. Die Erfahrung, dass während sechs Monaten kostspielige Angriffe in Libyen geflogen wurden und die Intervention nicht in erwarteter Zeit beendet werden konnte, dürfte die Interventionswilligkeit einiger Länder weiter schwächen. Zumal eine allfällige Intervention in Syrien von Anfang an als aufwändiger und risikoreicher eingeschätzt wird. Schliesslich, selbst wenn sie es wollten, hätten allenfalls interventionswillige



Staaten, abgesehen vom Nachbarland Türkei, derzeit kaum genügend militärische Ressourcen sich auf einen weiteren, womöglich mehrmonatigen, teuren Krieg einzulassen.

Entschiedenenes Vorgehen notwendig

Eine – derzeit unwahrscheinliche – militärische Intervention in Syrien wäre ohnehin ultima ratio. Die internationale Gemeinschaft müsste die Verbrechen Assads erst mit friedlichen Mitteln zu stoppen suchen. Nebst den bilateralen Sanktionen der USA und der EU müsste der Sicherheitsrat tätig werden und die Gewalt in einer Resolution – statt bloss einer präsidentiellen Erklärung – unter angedrohten Konsequenzen scharf verurteilen, ein Waffenembargo und Reisesperren für die Führungselite verhängen, deren Vermögenswerte einfrieren oder den Fall an den IStGH überweisen, welcher Haftbefehle gegen Assad und weitere Verantwortliche erlassen könnte – Massnahmen, die gegen Libyen im Februar 2011 (Res. 1970) beschlossen wurden. Zusätzlich könnte mit einem globalen Ex- und Importverbot von Öl die Achillesferse des Regimes getroffen werden. Ein multilateral abgestimmtes, von arabischen Ländern und der Mehrheit der syrischen Bevölkerung unterstütztes, verhältnismässiges Vorgehen mit

einem klar definierten Ziel, einer Eskalations- und post Interventionsstrategie sowie Handlungsalternativen wäre zwingend. China und Russland müssten überzeugt, Eigeninteressen und Handlungsunfähigkeit überwunden und Iran von weiterer Unterstützung Syriens abgebracht werden.

Herausforderung für die UNO

Während die internationale Gemeinschaft ihrer Pflicht, die Bevölkerung vor den vom Heimatstaat verübten Verbrechen gegen die Menschlichkeit zu schützen in Libyen nachgekommen ist, hat sie diese in Syrien bisher vernachlässigt. Das Soft Law Prinzip der R2P unterliegt realpolitischen Gegebenheiten. In Syrien böte sich den westlichen Staaten die Gelegenheit, ihrem Image der Doppelbödigkeit entgegenzuwirken und den Ruf der Achtung der Menschenrechte nicht als leere Worte verhallen zu lassen. Bleibt zu hoffen, dass die nachlassende Euphorie des Arabischen Frühlings die Chancen einer Berufung auf die R2P in Syrien nicht schmälert. Der Umgang der internationalen Gemeinschaft mit der R2P in Libyen und im vielfach komplexeren Syrien wird die künftige Auslegung dieses humanitären Prinzips mit Sicherheit prägen. ■

Franziska Sigrist ist Diplomassistentin am Institut für Föderalismus.
franziska.sigrist@unifr.ch



13/03/11. Ein vom Tsunami an Land gespültes Fischerboot liegt verwaist in Hachinohe, Nord-Japan.

Droit à l'aide humanitaire : la flottille de la liberté

Comment garantir le droit à l'aide humanitaire ? Quelles instances peuvent intervenir et avec quels moyens de pression ? L'échec de la flottille de la liberté montre les questions juridiques que soulèvent ces interventions. Sarra Magri

Flottille der Freiheit

«Free Gaza Movement» ist eine internationale Organisation mit Basis auf Zypern, die sich der Verteidigung der Menschenrechte und insbesondere der Solidarität mit dem palästinensischen Volk verschrieben hat. Man denke an die zwei Versuche, im Mai 2010 und im Juni 2011, die israelische Blockade des Gazastreifens zu durchbrechen – beide Male ohne Erfolg. Dabei ermahnt die Generalversammlung der Vereinten Nationen die Mitgliedstaaten zur Kooperation mit humanitären Organisationen und zur Gewährleistung des «libre passage» für die humanitären Helfer, Hilfsgüter und Nahrungsmittel. Diese Pflicht ist zwar im Humanitären Völkerrecht und in den Menschenrechten verankert, kann aber im Falle einer Weigerung durch keine zwingende Massnahme durchgesetzt werden. Die Verweigerung des Zugangs für humanitäre Hilfe schlüpft also durch die Maschen der internationalen Strafrechtssprechung.

Depuis 2007, Israël impose un blocus à la population civile de la bande de Gaza qui vit depuis une situation humanitaire déplorable. Un an après l'arraisonnement de la flottille de la liberté transportant de l'aide humanitaire et des matériaux de construction destinés à alléger ses souffrances (mai 2010), un deuxième convoi humanitaire a essuyé le même échec devant le refus catégorique du gouvernement israélien de permettre aux acteurs humanitaires de rompre le blocus. Mis à part les considérations politiques liées à un conflit qui dure depuis près d'un demi-siècle, la question de la flottille de Gaza soulève certaines questions juridiques liées au droit à l'aide humanitaire.

L'aide humanitaire fait référence à la fourniture de biens et de services essentiels à la survie de ceux qui sont directement touchés par les catastrophes naturelles ou les conflits armés. A cet égard, l'Assemblée générale des Nations Unies ne cesse d'enjoindre tous les Etats de coopérer pleinement avec les organismes et organisations humanitaires et de garantir le passage libre et sans risques du personnel humanitaire, de ses approvisionnements et de son matériel, afin de lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission. Cette obligation trouve son fondement dans le droit international humanitaire – ensemble des règles applicables en cas de conflit armé (international ou interne) et d'occupation, dont l'objectif est de protéger les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités et de restreindre les moyens et méthodes de guerre, incorporées notamment dans les 4 Conventions de Genève du 12 août 1949, leurs deux protocoles additionnels de 1977 et dans la 4^e Convention de la Haye relative aux lois et coutumes de guerre sur terre, ainsi que son Règlement

annexé de 1907 – et le droit international des droits de l'homme – ensemble des règles applicables aussi bien en temps de paix qu'en temps de conflit armé garantissant les droits et libertés fondamentales de la personne humaine prévues dans nombre d'instruments universels et régionaux dont, notamment, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, les deux Pactes de l'ONU de 1966 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950.

Droit international des droits de l'homme

Les instruments des droits de l'homme mettent à charge des Etats contractants l'obligation d'assurer, de respecter et de protéger le droit à un niveau de vie adéquat des personnes soumises à leur juridiction. Pour ce faire, les Etats sont tenus d'accepter et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, chaque fois que la survie de la population est menacée par l'insuffisance de la couverture de ses besoins essentiels.

Le droit à l'aide humanitaire découle également de l'obligation qu'ont les Etats de respecter, protéger et assurer le droit à la vie des personnes soumises à leur juridiction. A cet égard, l'Etat doit non seulement s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à ce droit fondamental, mais également prendre toutes les mesures dont il dispose afin d'éradiquer, ou au moins de réduire, les effets dévastateurs des situations d'urgence. Cette obligation s'applique à tous les Etats parties, entre autres, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 (article 6) vis-à-vis de tous les individus se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence. La bande de Gaza étant sous occupation israélienne, l'Etat hébreu est

tenu, sous peine d'engager sa responsabilité internationale, de respecter ces obligations à l'égard de la population gazaouie.

Le droit international humanitaire

Conformément à la 4^e Convention de Genève de 1949, toute puissance occupante a l'obligation de maintenir les conditions de vie de la population dans le territoire occupé à un niveau raisonnable. Elle est particulièrement tenue de veiller à assurer l'approvisionnement essentiel à la survie de la population, y compris l'obligation d'importer des marchandises de secours si les ressources du territoire occupé sont insuffisantes. L'occupant est, en outre, tenu d'assurer et de maintenir l'hygiène et la santé publique. Dans le cas où la population est insuffisamment approvisionnée, la puissance occupante a le devoir de permettre l'entrée, le passage et la distribution de l'aide humanitaire, ainsi que de donner accès à des acteurs extérieurs offrant une telle assistance. Elle est en outre tenue de faciliter le passage rapide et sans encombre des envois de secours et d'aider les organisations humanitaires et leur personnel dans l'accomplissement de leur travail. En contrepartie de ces obligations, la puissance occupante a un droit de vérification et de surveillance sur les convois humanitaires.

La flottille de la liberté, ainsi que ses organisateurs l'ont baptisée, fut l'initiative du *Free Gaza Movement* – organisation de défense des droits de l'homme enregistrée à Chypre en tant qu'association caritative. L'arraisonnement de cette flottille a donné lieu à une enquête menée par la Commission d'enquête des Nations Unies. Celle-ci a précisé que le blocus a infligé des dommages disproportionnés à la population gazaouie et, qu'en conséquence, l'interception de la flottille ne pouvait être justifiée et devrait être considérée comme illégale. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a, pour sa part, condamné «dans les termes les plus vifs possibles l'attaque inacceptable lancée par les forces israéliennes contre la flottille d'aide humanitaire» et a engagé Israël «à garantir la fourniture, sans entraves, d'aide humanitaire, y compris de carburant et de soins médicaux, à la bande de Gaza occupée». Ce problème a également été

relevé par le Conseil de Sécurité qui a souligné «la nécessité de faire en sorte que les biens et les personnes puissent emprunter régulièrement et durablement les points de passage de Gaza» et appelé «à la fourniture et à la distribution sans entrave dans tout Gaza de l'aide humanitaire, y compris les vivres, le carburant et les traitements médicaux».

Sanctions possibles ?

Dans les situations d'occupation, l'accès à l'aide humanitaire est soumis au consentement de l'Etat occupant. Aucune mesure coercitive n'est prévue en cas de refus, même injustifié. Toutefois, l'art. 8 par. 1 de la Résolution de l'institut international relative à l'assistance humanitaire interdit aux Etats de refuser de façon arbitraire et injustifiée une assistance humanitaire répondant aux critères d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Tel est notamment le cas lorsqu'un tel refus est susceptible de «mettre en danger les droits humains fondamentaux des victimes ou si ce comportement revient à violer l'interdiction d'affamer les populations civiles en tant que méthode de guerre». Le par. 2 de la même disposition accorde aux Etats et organisations offrant l'aide humanitaire la possibilité de demander aux organes des Nations Unies qui traitent des problèmes humanitaires, ainsi qu'aux autres organisations internationales, universelles ou régionales compétentes, d'envisager de prendre les mesures appropriées, conformément au droit international et à leurs règles constitutives, afin d'amener l'Etat affecté à s'acquitter de ses obligations. Le par. 3 dispose que si un tel refus constitue une menace contre la paix et la sécurité internationale, le Conseil de Sécurité peut agir conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pour obliger l'Etat récalcitrant à se conformer à son obligation. Le Conseil peut donc faire recours aussi bien à des contremesures pacifiques telles qu'appeler les parties à remplir leurs obligations, octroyer aux forces de paix les pouvoirs nécessaires pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire par des organisations humanitaires, protéger et escorter des fournitures de secours ►

humanitaire, le personnel, les convois et les locaux. Il peut également prendre les mesures coercitives prévues au chapitre VII, en particulier aux articles 41 et 42. Il faut, pour ce faire, qu'aucun des cinq membres permanents n'oppose son veto à la mesure envisagée.

En l'absence d'organe supranational compétent pour juger des violations par les Etats de leurs obligations internationales, la mise en oeuvre des mesures précitées dépend largement de la bonne volonté des principaux sujets du droit international – les Etats – et de leurs intérêts politiques.

A moins d'être constitutif de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre (pour la définition, voir le Statut de la Cour pénale internationale), le refus d'autoriser le passage de l'aide humanitaire échappe à la juridiction de la justice pénale internationale. Toutefois, l'art. 9 de la Résolution de l'Institut de droit international dispose que le fait d'attaquer intentionnellement le personnel, les installations, les biens ou les véhicules impliqués dans une action d'assistance humanitaire constitue une violation grave des principes fondamentaux du droit international dont les auteurs doivent être traduits devant toute juridiction interne ou internationale compétente. De nouveau, il faut que les Etats s'engagent, par le biais de la juridiction universelle, à poursuivre et condamner les auteurs présumés de telles violations. ■

Sarra Magri est assistante diplômée à la Chaire de droit pénal et de criminologie.
sarra.magri@unifr.ch



13/03/11. Eine ältere Frau und ihr Enkel aus Ishinomaki, Nord-Japan, werden von Japanischen Selbstverteidigungstreitkräften gerettet.



De l'aide d'urgence à la pratique du partage

Comment transformer l'aide d'urgence en pratique du partage ? Le parcours d'Alexandre Yersin au Viêt-Nam n'offre certes pas de réponse, mais une source d'inspiration qu'il serait regrettable de négliger. François Rochat

Hilfe zur Selbsthilfe

Das Leben des Bakteriologen Alexandre Yersin steht exemplarisch für den erfolgreichen Übergang von einer humanitären Intervention zur Entwicklungszusammenarbeit. Zu Beginn des 20. Jahrhunderts begab sich Yersin zwei Mal nach China, um dort die Pest zu bekämpfen. In Zusammenarbeit mit dem *Laboratoire Louis Pasteur* in Paris gelang es ihm, ein Serum zu entwickeln, das er anschließend vor Ort testete. Im Anschluss liess er sich in Vietnam nieder und eröffnete vier Laboratorien, die alle die Bezeichnung *Instituts Pasteur* trugen. Alexandre Yersin entwickelte Impfstoffe und Seren, war als Arzt für die Bevölkerung da und bekämpfte ansteckende Infektionskrankheiten bei Tieren. Von einer unersättlichen wissenschaftlichen Neugierde getrieben, suchte Yersin stets den engen Kontakt zur einheimischen Bevölkerung. Er vermittelte den Menschen sein medizinisches und agronomisches Wissen und setzte sich unermüdlich ein, um seine Forschung, die Lehre und anschliessend die Anwendung voranzutreiben. Für Alexandre Yersin stand fest: Humanitäre Hilfe ist immer auch Wissensvermittlung.

La vie du bactériologiste Alexandre Yersin est un exemple particulièrement encourageant d'aide d'urgence évoluant en coopération stable et fertile. De l'Indochine, où il se trouvait en mission d'exploration, il est appelé à se rendre d'urgence en Chine en 1894, car une épidémie de peste ravage le sud du pays. Il parvient à y isoler le bacille de la peste et rentre à Paris, où, avec ses collègues du laboratoire Louis Pasteur, il travaille immédiatement à la préparation d'un sérum antipesteux. De retour en Indochine, il crée un laboratoire lui permettant de poursuivre son étude des bacilles. Lorsque se répand une nouvelle épidémie de peste en 1896, il se rend à nouveau en Chine pour tester le vaccin tout juste arrivé de Paris et l'améliorer. Il fait de même en Inde en 1898, à la demande du gouvernement indien. Même s'il revient régulièrement à Paris, Yersin s'établit en Indochine, à Nha-Trang, jusqu'à son décès en 1943. Durant sa vie au Viêt-Nam, il crée quatre laboratoires, devenus des *Instituts Pasteur*, travaille à la préparation de vaccins et de sérums, pratique la médecine au service des populations indigènes et s'occupe de maladies infectieuses touchant les animaux, mettant notamment au point un vaccin contre la peste bovine qui décime les cheptels.

La réussite de Yersin

La réussite de Yersin est, bien entendu, liée à des facteurs personnels – choix, aptitudes et conduite – aussi bien qu'à des facteurs contextuels – situation géopolitique et caractéristiques de l'*Institut Louis Pasteur* de l'époque notamment. Elle reste néanmoins un exemple pour éviter des erreurs dont les conséquences tragiques, ou parfois même destructrices, persistent souvent au delà de

l'intervention elle-même, comme le montre le cas des soldats népalais venus apporter une aide d'urgence aux habitants d'Haïti, frappés durement par un tremblement de terre, et introduisant du même coup le choléra dans un pays qui était, jusqu'à leur venue, délivré de ce fléau. Pourtant, le renversement de l'aide en nuisance et en souffrance n'est pas une fatalité de l'aide d'urgence, mais plutôt la conséquence d'erreurs humaines qui auraient pu – et auraient dû – être évitées.

Yersin a réussi à apporter aux populations d'Indochine avec lesquelles il a été en contact plus qu'une aide d'urgence; il a réussi à leur transmettre des connaissances médicales, vétérinaires et agronomiques, à organiser leur acquisition et à établir des moyens permettant de poursuivre la recherche, l'enseignement et l'application de ces connaissances.

Un bon esprit

Les lettres qu'il adressait à sa mère permettent de saisir l'esprit dans lequel travaillait Yersin : « Tu me demandes si je prends goût à la pratique médicale. Oui et non. J'ai beaucoup de plaisir à soigner ceux qui viennent me demander conseil, mais je ne voudrais pas faire de la médecine un métier, c'est-à-dire que je ne pourrais jamais demander à un malade de me payer pour les soins que j'aurais pu lui donner. Je considère la médecine comme un sacerdoce, ainsi que le pastorat. Demander de l'argent pour soigner un malade, c'est un peu lui dire "la bourse ou la vie" ! Voilà des idées qui ne sont pas, je le sais, partagées par tous mes confrères, mais enfin ce sont les miennes et je crois que j'aurais bien de la peine à les abandonner [...] Mes malades annamites reviennent de

toutes parts dès que je ne suis pas en excursion. Il est vrai que ce sont plutôt eux que moi qui profitent de ma science surtout lorsque, pour me payer, ils ont la gentillesse d'emporter mon portemonnaie. Mais que veux-tu c'est leurs idées que voler un Français est une bonne action. D'ailleurs, que sont venus faire les Français en Indochine, sinon voler les Annamites ?» (Citation tirée de Henri H. Mollaret, Jacqueline Brossollet, *Alexandre Yersin ou le vainqueur de la peste*).

Recherche et partage

Ces propos permettent de cerner un peu mieux la pratique de Yersin. D'abord, il a pleinement conscience de sa position, en tant que Français en Indochine à l'époque de la colonisation, ce qui lui permet d'approfondir ses relations avec ses patients, les gens avec lesquels il vit, et de dépasser les rapports hiérarchiques et asymétriques typiques des relations entre colons et colonisés. En témoigne aujourd'hui encore la régularité avec laquelle des Vietnamiens viennent voir à Lausanne la plaque placée en l'honneur de Yersin, en 1943, sur le mur extérieur de l'Ancienne Académie de la Cité, où il avait fait la première partie de ses études de médecine.

Il y a ensuite chez Yersin une curiosité scientifique aussi ouverte que constante, accompagnée d'un intérêt et d'un respect pour les faits, d'une honnêteté intellectuelle et de patience à l'égard de l'inconnu. Selon lui, la connaissance ne peut se constituer sans effort, détermination et dévouement à la recherche. Il fait également preuve d'une grande humilité face à l'étendue des choses à apprendre et des surprises et des difficultés qu'elles peuvent nous réserver. La conscience des limites du savoir humain n'entame pourtant pas son enthousiasme pour la recherche. Cette humilité l'a rendu cher au cœur de beaucoup de ses patients, de ses collaborateurs et des nombreux indigènes avec lesquels il était en contact.

Le besoin de partager ses connaissances est une autre constante de sa conduite. Il fait, à cet égard, preuve d'une véritable générosité, insistant en particulier pour que les indigènes travaillant dans les Instituts Pasteur dont il avait la responsabilité au Viêt-Nam bénéfi-

cient d'un enseignement et d'une formation sans restriction, indépendamment de leur statut hiérarchique.

Plus humains

Les hommages rendus à Yersin par des Vietnamiens aussi bien d'hier que d'aujourd'hui sont plus que de simples anecdotes. Ils expriment une reconnaissance durable pour la conduite d'un homme qui a su voir que la valeur des connaissances médicales et scientifiques ne se trouve pas dans la puissance industrielle, technologique ou militaire qu'elle peut lui offrir, mais dans l'amélioration et l'édification de la condition humaine à laquelle elles contribuent. L'aide d'urgence sans partage des connaissances provoque souvent, certes, des sentiments de gratitude de la part des bénéficiaires, mais elle ne peut éveiller la reconnaissance mutuelle entre ceux qui apportent cette aide et ceux qui la reçoivent. L'exemple de Yersin reste à ce propos une source d'inspiration pour celles et ceux qui cherchent comment apporter une aide dont tous ressortent un peu plus humains qu'avant. ■

Pour aller plus loin

Brigitte Erler, *L'aide qui tue : Récit de ma dernière mission d'aide au développement*, Éditions d'en-bas

François Rochat est chargé de cours à l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme. francois.rochat@unifr.ch

Helfen – nicht schaden

Humanitäre Hilfe folgt den Idealen der Unparteilichkeit und der Neutralität. Im Konfliktgebiet aber wird sie Teil des Umfelds – und des Konflikts. Ein Umstand, der im Alltag einer Krise leicht in Vergessenheit gerät. Stefan Bächtold

Do No Harm

L'aide humanitaire n'existe pas dans le vide. Elle influence le contexte dans lequel elle se déroule et en change l'environnement – volontairement ou involontairement. Ainsi, une mission humanitaire, en plus d'une aide matérielle, amène dans une région de conflit des ressources, telles que des postes émetteurs-récepteurs, des véhicules tout-terrain et des téléphones satellites. Ce matériel doit contribuer à offrir une aide efficace et rapide à la population – mais peut également, en cas de vol, servir à aider les parties en conflit à poursuivre leur lutte armée. La fuite des cerveaux représente un autre problème : il n'est pas rare qu'un indigène employé comme chauffeur soit en fait un académicien avec un diplôme universitaire ayant abandonné ses activités pour un travail mieux payé auprès d'une ONG internationale. Durant les dix dernières années, la sensibilité par rapport à l'action sur place et ses effets négatifs s'est améliorée; des concepts tels que le «Do No Harm-Approach» ont vu le jour. Cependant, dans un environnement de crise, il apparaît presque comme un luxe de s'arrêter un moment pour analyser les répercussions d'un projet en cours. Malgré tout, cet effort est nécessaire pour rapprocher l'aide humanitaire de son but : aider sans nuire.

Katastrophen, Krisen und bewaffnete Konflikte sind eine traurige Realität. Die Bilder vom menschlichen Leid nach dem Erdbeben in Haiti, nach den Tsunamis in Südostasien oder während des bewaffneten Konflikts in Libyen sind uns allen präsent. Sie zeigen notdürftige Unterkünfte, sich ausbreitende Krankheiten und unterernährte Kinder. Das Prinzip der humanitären Hilfe ist deshalb schnell erklärt: Sie leistet den Opfern von solchen Ereignissen Hilfe. Humanitäre Hilfe versorgt diese Menschen mit Wasser und Nahrung, liefert Notunterkünfte und Medikamente und stärkt die Sicherheit der Betroffenen. Humanitäre Hilfe rettet Leben und lindert Leiden, ungeachtet der Herkunft, des Geschlechts, der Sprache, der politischen Meinung, Religion oder Ethnie der Opfer; sie stützt sich auf das humanitäre Völkerrecht und ist deshalb neutral und unparteilich. Diese Werte sind tief verankert im Selbstverständnis von humanitären Organisationen und omnipräsent in deren Leitbildern.

Keine Zeit für Idealismus

Diesen hehren Zielen in der Realität gerecht zu werden, ist hingegen alles andere als einfach. Der Arbeitsalltag in der humanitären Hilfe ist geprägt von kurzen Reaktionszeiten, chaotischen Zuständen, traumatischen Erfahrungen, chronischer Arbeitsüberlastung, ad-hoc Planung von Projekten, teils massiven Sicherheitsproblemen und einer hohen Fluktuation des Personals. Wer einmal das Stranden einer weiteren Welle von neu ankommenden Flüchtlingen in einem notdürftig funktionierenden Camp erlebt hat, weiss, wie schnell hier der Pragmatismus die eigenen Ideale einholt. Die Ressourcen sind knapp und der Druck, schnell etwas

zu tun, ist immens. So übersieht man rasch, dass die humanitäre Hilfe weitreichendere Wirkungen entfaltet, als dies auf den ersten Blick scheint – gerade, wenn sie in einem Konfliktgebiet stattfindet.

Die Kehrseite der Medaille

Die gesellschaftlichen Strukturen, sozialen Probleme und Konfliktlinien, in welchen die tieferen Ursachen von (bewaffneten) Konflikten meist liegen, verstärken sich in einer Notsituation noch zusätzlich. Humanitäre Hilfe findet nicht in einem Vakuum statt. Sie beeinflusst den Kontext, in welchem sie stattfindet – und wird von ihm beeinflusst. So bringt beispielsweise eine durchschnittliche humanitäre Mission eine Menge Ressourcen in ein Konfliktgebiet. Dies umfasst nicht nur die Hilfsgüter, sondern auch Ausrüstung wie Funkgeräte, Geländewagen und Satellitentelefone. Im besten Fall ermöglichen diese den Helfern, der Bevölkerung schnell und effizient Hilfe zu leisten. Im schlechtesten Fall sind sie als Diebesgut aber auch bestens geeignet, den Konfliktparteien bei der Fortführung ihres bewaffneten Kampfes zu helfen.

Ausserdem absorbieren humanitäre Missionen auch lokale Ressourcen: Gut ausgebildete Einheimische, welche neben der lokalen Sprache auch Englisch oder Französisch sprechen, finden in solchen Missionen schnell einen Job. Wie weit dieser «Brain Drain» geht, wird schnell klar: Spätestens, wenn man als humanitärer Helfer feststellt, dass der als Fahrer angestellte junge Einheimische eigentlich einen Universitätsabschluss in Physik besitzt, aber seine Lehrertätigkeit für den besser bezahlten Job bei einer internationalen NGO aufgegeben hat. Humanitäre Hilfe verändert ihr ►



21/03/11. Eine Frau beim Überqueren der vom Tsunami zerstörten Bahnlinie Ofunato der Japan Railway in Ofunato, Iwate Prefecture.

Umfeld zwangsläufig – beabsichtigt oder unbeabsichtigt.

Dies betrifft gerade auch bewaffnete Konflikte selbst. Denn die Gefahr ist gross, dass nicht alle Betroffenen in gleichem Masse von den Hilfsgütern profitieren. Wenn sich dann noch herausstellt, dass nur die Angehörigen einer einzigen Konfliktpartei unterstützt werden – weil z.B. der Zugang zu dieser Gruppe einfacher ist – werden die humanitären Organisationen nicht mehr als unparteilich und neutral wahrgenommen. Das Gleiche gilt für die Personalpolitik internationaler NGOs: Nicht selten ist das gesuchte Profil nur bei den Angehörigen einer einzigen Konfliktpartei zu finden, da diese wegen ihrer Zugehörigkeit eher Zugang zu Bildung hatten. Die Leistungen von humanitären Organisationen drohen deshalb, Spannungen oder den bewaffneten Konflikt unbewusst zu verschärfen, und können sogar mehr schaden als helfen.

Wissen, was man bewirkt

In den letzten zehn Jahren hat sich deshalb ein neues Verständnis von humanitärer Hilfe durchgesetzt. Humanitäre Organisationen müssen sich selber als Teil des Umfeldes verstehen, in dem sie arbeiten. Sie müssen sich bewusst sein, dass ihre Tätigkeit auch negative Effekte haben kann – mögen die Absichten auch noch so gut sein. Und sie müssen ihre Projekte entsprechend konflikt-sensitiv gestalten.

Doch dies ist leichter gesagt als getan. Konfliktsensitivität setzt voraus, den herrschenden Konflikt, seine Ursachen und Akteure zu verstehen. Ebenso muss man sich der Rolle der eigenen Projekte in diesem Konflikt bewusst sein, und konstant beobachten, ob sie noch weitere – unbewusste – Effekte haben. Wer genau profitiert von der Hilfe und in welcher Form? Vertieft sie den Graben zwischen den Konfliktparteien oder schüttet sie ihn eher zu? Und wie könnte man das Projekt verbessern? Sich für solche Fragen im hektischen Alltag von humanitären Missionen Zeit zu schaffen ist alles andere als selbstverständlich. Einen Moment innezuhalten und die weiteren Auswirkungen der eigenen Projekte zu analysieren, kommt fast schon einem Luxus gleich. Zwar existieren Konzepte, die helfen solche Überle-

gungen zu strukturieren – wie z.B. der «Do No Harm»-Approach. Trotzdem brauchen solche Analysen wertvolle Zeit, denn jeder Konflikt ist anders und Projekte müssen entsprechend massgeschneidert werden. So können Nahrungsmittellieferungen in einem Kontext Spannungen entschärfen, während sie in einem anderen Kontext Ressourcen freimachen, die zur Weiterführung des bewaffneten Konfliktes verwendet werden. Oder sie bringen die lokale Produktion von Nahrungsmitteln zum Erliegen und richten damit langfristig Schaden an.

Solche Effekte in einem sich schnell verändernden, komplexen Umfeld richtig abzuschätzen, und die eigenen Projekte entsprechend anzupassen, ist eine immense Herausforderung. Trotzdem sind entsprechende Anstrengungen, diese zu meistern und damit die Praxis insgesamt vorwärts zu bringen durchaus vorhanden. Dazu trägt auch Forschung bei, die gängige Annahmen zu den Effekten von humanitärer Hilfe kritisch hinterfragt. Die Hoffnung ist also berechtigt, dass die humanitäre Hilfe ihrem eigentlichen Ziel in Zukunft einen Schritt näherkommt: Zu helfen – ohne zu schaden. ■

Stefan Bächtold hat im April 2011 seine Masterarbeit *Charakteristika bewaffneter Konflikte in Afrika und Prioritäten für Frieden. Eine QCA-basierte Evaluation von strategischen Peacebuilding-Interventionen der letzten zehn Jahre* bei Professor Monica Budowski am Lehrstuhl Soziologie, Sozialpolitik und Sozialarbeit abgeschlossen. stefan.baechtold@swisspeace.ch

Quand dire n'est pas toujours faire

Assurément, nous voulons faire le bien. Mais entre intérêts commerciaux, politiques et médiatiques, les principes qui devraient guider toute action humanitaire sont bien vite oubliés... Viviane Châtel

Pflästerlipolitik

Nur allzu gerne schreibt sich der Westen die Menschenrechte auf die Fahne; angesichts von Terrorismus und wirtschaftlichen Interessen der westlichen Demokratien stösst der Slogan aber immer häufiger an seine eigenen Grenzen. Mit dem Verarzten der Wunde durch ein Pflaster, versteckt die humanitäre Hilfe nur allzu oft deren Ursprung und vergisst, dass das Leid, das sie zu heilen versucht, aus einem Vergehen von Menschen gegen Menschen resultiert: Abholzung, Waffenhandel oder auch, globaler gesehen, Missachtung der internationalen Handelsregeln. Dabei sollte jede humanitäre Hilfe zuerst folgenden zwei Geboten gehorchen: Keinen Schaden zufügen und sich nützlich machen.

«Toute souffrance est distance –
Comment connaître les gens dans la boue
Que vit-on ? Qu'a-t-on vu, entendu
Ou simplement imaginé
Qu'est-ce qui compte ?»
Breytenbach B., *Le Monde du milieu*, Paris, Editions Actes Sud, 2009, p. 9.

Les pays occidentaux usent et abusent de la référence aux droits de l'homme qui leur font l'obligation d'épargner à autrui la misère, l'errance, l'exil, l'asservissement, la torture, le génocide, l'inexistence sociale... Mais cette référence se heurte, nous l'avons vu ces dernières années avec Guantanamo et la prison d'Abou Ghreib, à de nombreuses limites, la première étant les questions de sécurité. Les actions terroristes, comme celle du 11 septembre 2001, ont rendu particulièrement visible la fragilité des démocraties occidentales ou leur duplicité : prêtes à pourfendre certaines dictatures, et à se taire sur d'autres, prêtes à compatir avec les uns et à ignorer les autres.

Un sac de riz sur le dos

L'aide humanitaire semble bien intarissable, avec chaque jour ou presque une catastrophe annoncée. Qui n'a jamais vu d'images d'enfants décharnés aux yeux exorbités ? Qui ne se souvient de cet éminent représentant d'une grande organisation humanitaire, alors ministre de la santé d'un pays occidental, posant devant les caméras du monde entier avec un sac de riz sur le dos ? Vingt ans plus tard (ou presque), même scénario: un ballet de stars au chevet de la Corne de l'Afrique mourante de la famine, des tonnes de rations alimentaires multi-protéinées distribuées, et toujours des enfants, des femmes et des hommes pris au piège de la

faim. Pourtant, depuis longtemps déjà, un constat impitoyable s'est imposé, à la mesure, sans doute, du défi. Bien que près d'un milliard d'êtres humains souffrent de faim chronique, «la faim dans le monde n'est pas une calamité naturelle», déclare Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, dans *Le Monde* du 8 juin 2011. Pas plus en Somalie (malgré l'aggravation de la situation par la guerre civile) qu'ailleurs. C'est surtout le fruit d'une organisation mondiale dominée par le puissant lobby de l'agro-alimentaire. L'aide humanitaire en ce sens se fait la béquille des liaisons dangereuses et ravaugeuses entre le politique, le financier et la technique. Elle vit sur la souffrance de l'Autre, comme mal subi, résultat (à de rares exceptions près) du mal commis, d'une violence exercée par des hommes sur d'autres hommes.

Zapping humanitaire

Visibiliser et duper d'un côté, éclairer et oublier de l'autre, tel pourrait être succinctement décrit le visage de l'aide humanitaire. *Visibiliser*, en nous aidant à prendre conscience du mal subi : la famine, la destruction d'un tsunami, la pauvreté, etc. *Duper*, en nous empêchant souvent de voir les causes de cette souffrance : la déforestation, la destruction des mangroves, les ventes d'armes... et plus généralement l'injustice des règles du commerce international. *Eclairer*, en faisant apparaître en pleine lumière ces hommes, ces femmes et ces enfants souffrants. *Oublier*, en détournant notre attention vers une autre catastrophe laissant les victimes à leur quotidien de souffrance et de privation.

Ainsi Haïti s'est d'abord transformé en un ►

véritable champ de bataille des images, un terrain de jeu privilégié des grands de ce monde, le temps de montrer leur puissance de frappe, humanitaire s'entend. Mais, aujourd'hui, qui se souvient encore de Haïti ? L'histoire de l'humanitaire (et, peut-être plus encore, de l'humanité) semble bien s'éloigner d'une histoire de la solidarité et de la *responsabilité-pour-Autruï*, pour n'être plus, selon les mots de Georg Wilhelm Friedrich Hegel, que l'histoire d'une «lutte à mort de pur prestige». L'espoir donné par l'arrivée des 4x4 humanitaires s'estompe devant l'incapacité du monde à se poser la question plus fondamentale de justice sociale.

L'humanitaire comme un jeu

La face visible de notre duperie n'a-t-elle pas atteint son paroxysme avec l'idée d'un Loto humanitaire ? Comme si la misère des uns pouvait alimenter la passion du jeu des autres.

Loin de moi pourtant l'idée de nier l'importance de l'action humanitaire, mais plutôt d'interroger la place accordée à cet Autre souffrant, qui fait l'économie de l'humanitaire. N'oublions-nous pas trop vite les deux grands adages qui devraient soutenir, selon Nago Humbert, le président de Médecins du Monde Suisse, chaque opération humanitaire : d'abord *ne pas nuire*, et ensuite faire en sorte de se rendre inutile. Ne pas nuire, c'est-à-dire ne pas déshumaniser les victimes, ne pas les infantiliser et surtout ne pas déconstruire ce qu'elles sont. *Faire en sorte de se rendre inutile*, c'est-à-dire construire localement les réseaux suffisants pour répondre aux besoins, développer les compétences et ressources locales, assurer la viabilité locale du projet et puis partir vers un ailleurs, ou mieux, revenir en Occident.

Un autre monde

L'aide humanitaire constitue bel et bien une force de frappe imposante. Par la capacité de mobilisation dont elle témoigne, avec des millions de personnes dans le monde tentant de faire face. Par la capacité d'abnégation dont elle atteste, avec l'image du renoncement au confort occidental dans un environnement insécure. Par la capacité d'effacement qu'elle véhicule, avec la croyance selon laquelle l'argent pourrait suffire.

Obnubilée par sa tâche d'urgence – réelle, n'en doutons pas –, elle en oublie de s'interroger sur ce que «aide» signifie. Rappelons-nous l'Arche de Zoé. Une armée d'intentions morales : soustraire des enfants à la pauvreté et à la violence génocidaire du Darfour, avec, au final, un «vol» d'enfants tchadiens. Une audace pavée de bonnes intentions : de toute façon, ces enfants pauvres auront des conditions de vie nettement meilleures en Europe (comme si le modèle de vie occidental était le seul possible) et une entorse aux principes de ce même modèle de vie (comme le droit des enfants à être élevés par leurs parents, selon l'article 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant).

N'est-il pas temps d'imaginer le monde différemment, d'imaginer Le Monde du milieu, pour faire écho à Breyten Breytenbach, un monde de partage, de solidarité et de dignité, un monde qui s'efforceraient enfin de réfléchir aux conditions d'une «vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes», selon les termes de Paul Ricœur, un monde dans lequel l'aide humanitaire ne serait plus réservée qu'aux colères de Vulcain. ■



05/04/11. Fumio Hiratsuka, 76, Major der Urashuku First Ward und freiwilliger Helfer der Feuerwehr, sucht nach vermissten Verwandten auf einem behelfsmässigen Massengrab für Tsunamiopfer in der Küstenstadt Onagawa, Nordost-Japan.

Humanitäre Hilfe: Eine neo-koloniale Gabe?

Humanitäre Hilfe steht für Solidarität jenseits von Eigeninteressen und Kalkül. Als Gabe produziert die Hilfe aber auch eine Schuld und verfestigt damit soziale und machtpolitische Hierarchien. Sebastian Zug, Olivier Graefe

Y a-t-il plus de bonheur à donner qu'à recevoir ?

Durant la sécheresse de 2002, la Zambie s'est opposée aux États-Unis en refusant du maïs modifié génétiquement. L'Erythrée empêche actuellement les organisations humanitaires d'évaluer même la pauvreté de sa population. Si les aides étaient libres de contreparties, il n'y aurait aucune raison de les refuser. Les intérêts propres aux nations donatrices contredisent certes l'éthique de l'aide humanitaire, mais ne sont pas surprenantes, car l'aide est aussi un don et donc jamais uniquement une fin altruiste en soi. En acceptant le don et jusqu'au moment de la réponse adéquate, le preneur contracte une dette. Alors que, durant la guerre froide, il était souvent suffisant de s'acquitter de cette dette par la loyauté, son règlement est aujourd'hui souvent soumis à des conditions, particulièrement quand l'aide touche des régions dans lesquelles le donneur n'a aucun intérêt direct. Le refus de l'aide humanitaire est aussi souvent la conséquence d'une position anticolonialiste des États receveurs, mais elle a cependant un coût pour la population indigente. En conséquence, l'aide humanitaire devrait rompre avec la logique du don afin de briser les relations de pouvoir.

Wären Hilfen frei von Gegenleistungen, gäbe es auch keinen Grund Hilfen abzulehnen, aber genau das war in den vergangenen Jahrzehnten häufig der Fall. So brüskierte Sambia 2002 die USA mit der Zurückweisung von gentechnisch manipuliertem Mais während einer Dürre und Eritrea hindert Hilfsorganisationen gegenwärtig daran, auch nur die Bedürftigkeit seiner Bevölkerung zu bewerten. Als der Sudan 2009 dreizehn internationale Hilfsorganisationen des Landes verwies, war dies zunächst ein Zeichen der Ablehnung internationaler Einmischung in innere Angelegenheiten. Doch es ging auch darum, dem Westen die Möglichkeit zu nehmen, die sudanesische Regierung durch die Hilfe in ein Schuldverhältnis zu bringen. Auch an der Geschichte Nordkoreas lassen sich sowohl die Beweggründe Hilfe anzunehmen als auch diese abzulehnen verdeutlichen. Während des Kalten Krieges wurde das Regime durch sowjetisches und chinesisches Kapital, Militär und Bildung unterstützt und aufgebaut. Im Gegenzug wurde das ideologische System der Bruderstaaten so stark indoktriniert, dass es sogar weit über das Ende der Sowjetunion und die Reformen Chinas hinaus Bestand hat. Heute kommen Hilfsangebote vermehrt aus Ländern, die für Demokratisierung stehen und die ein Interesse an grundlegenden politischen Reformen im Land haben. Nordkorea lehnt diese Angebote immer wieder ab. Damit versucht das Regime seine Unabhängigkeit von Geberstaaten zu bewahren, um damit sowohl die Staatsideologie als auch politische Macht zu sichern. War Hilfe während des Kalten Krieges sehr offen an politische Loyalität zum Warschauer Pakt bzw. den Westmächten gekoppelt, spielen strategische Überlegungen auch

noch heute – wenn auch meist in weniger offensichtlicher Form – eine Rolle, wie die hohen Zuwendungen der USA an Ägypten, Pakistan und Äthiopien im Zuge des «War on Terror» zeigen.

Geben, wo es nichts zu nehmen gibt?

Eigeninteressen von Gebernationen widersprechen der Ethik der humanitären Hilfe. Ihr alleiniges Ziel sollte das Lindern des Leidens auf der Welt sein. Da Hilfe jedoch eine Gabe zwischen zwei Parteien ist, kann sie nicht ausschließlich altruistischer Selbstzweck sein. Idealtypisch besteht eine Gabe aus drei Schritten: dem Angebot, dessen Annahme und der Erwidern durch eine Gegengabe. Damit konstituiert die Gabe wesentlich die Beziehung zwischen Geber und Nehmer. Mit der Annahme der Gabe und bis zum Zeitpunkt ihrer angemessenen Erwidern begibt sich der Nehmer in eine Schuld. Während es im Kalten Krieg meist genug war diese Schuld durch Loyalität zu begleichen, ist sie heute nur noch sehr bedingt abzugelten, insbesondere dann, wenn humanitäre Hilfe in Gebieten geleistet wird, in denen der Geber keine direkten Interessen hat. Die wirtschaftlich schwachen Länder werden zu Empfängern internationaler Hilfsleistungen und verharren damit nicht nur ökonomisch, sondern auch in ihrer politischen Position auf den letzten Plätzen. Der umstrittene Begriff der «Dritten Welt» erhält dadurch durchaus eine Rechtfertigung und charakterisiert die Länder, die der «Ersten Welt» zu Dank verpflichtet sind und gegebenenfalls deren Interessen erfüllen müssen. Die Gebernationen hingegen profilieren sich in der Weltgesellschaft mit ihren humanitären Leistungen und werden durch die Anerkennung ihrer dominieren-

den politischen Position für ihre finanziellen Leistungen entschädigt. Das Ablehnen humanitärer Hilfe ist Teil einer anti-kolonialen Einstellung potenzieller Nehmerstaaten. Wird eine Gabe nicht angenommen, entsteht weder Pflicht zur Dankbarkeit noch Schuld und Abhängigkeit. Dies geht jedoch auf Kosten der notleidenden Bevölkerung. 2005 hat die kubanische Regierung aktiv versucht das Geber-Nehmer-Verhältnis mit den USA umzukehren und die Machtbeziehung zu verändern. Nach dem Hurrikan Katharina und der Verwüstung der Stadt New Orleans, bot sie den USA an, Ärzte in die Krisenregion zu senden. Die USA sind auf das Angebot auch deshalb nicht eingegangen, weil sie sich gegenüber Kuba nicht in die Situation einer Bringschuld stellen lassen wollten.

Aufgrund der mangelnden wirtschaftlichen Entwicklung der ehemaligen Kolonien in Afrika gelingt es den wenigsten Ländern aus der Rolle der Hilfeempfänger auszubrechen. Dies wird heute noch an der Hungersnot in Ostafrika deutlich. Wenngleich ein paar wenige afrikanische Staaten wie Kenia, Botswana, Südafrika und Namibia Finanzmittel bereitgestellt haben, steht diese Hilfe in keinem Verhältnis zum gesamten Volumen der Hilfen. Da der überwiegende Teil der Zahlungen weiterhin von europäischen und nordamerikanischen Staaten kommt, wird deren Position als Wohltäter gefestigt und die Anerkennung ihrer politischen Dominanz bleibt unangefochten.

Helfen um der Hilfe willen

Dieser Beitrag ist kein Appell, humanitäre Hilfe einzustellen, analog zu den Forderungen Dambisa Moyos bezüglich der Entwicklungshilfe. Sie ist wichtig, um die

Lebensgrundlage von Katastrophen betroffener Menschen zu sichern und hat somit eine universelle ethische Berechtigung. Sie muss jedoch aus der Logik der Gabe gelöst werden, um die persistenten Machtverhältnisse aufzubrechen. Dazu dürfen Hilfen nicht wie bisher Medium zwischen Geber und Nehmer sein. Ein neutraler Topf für humanitäre Katastrophen müsste eingerichtet werden, in den abhängig von der eigenen Kapazität, aber unabhängig von der akuten Katastrophe einbezahlt werden muss. Die Wohltätigkeit des Gebens würde durch eine formale Verpflichtung zu bezahlen ersetzt. Leistungen im Falle einer Katastrophe würden somit zu einem Anspruch und der Empfängerstaat müsste sich dann weder den Erwartungen und Interessen eines spezifischen Gebers beugen, noch sich diesem moralisch unterwerfen. ■

Olivier Graefe ist assoziierter Professor am Departement für Geowissenschaften.
olivier.graefe@unifr.ch

Sebastian Zug ist Diplomassistent am Departement für Geowissenschaften.
sebastian.zug@unifr.ch

L'humanitaire dans la doctrine sociale de l'Église

«Défendre la dignité de toute vie humaine» : telle doit être la mission de l'assistance humanitaire catholique. Retour sur les recommandations du Magistère de l'Église catholique depuis un siècle. Véronique Gay-Crosier Lemaire

Wenn der Glaube Berge versetzt

«Die Würde eines jeden Menschenlebens verteidigen», so muss die Mission der katholischen humanitären Hilfe lauten. Anlässlich des 60. Geburtstags von Caritas hat Papst Benedikt XVI. denn auch daran erinnert, dass Gott mit dem Menschen die Krone der Schöpfung geschaffen hat. Schauen wir uns die Verwendung des noch relativ jungen Begriffs *humanitär* in den Sozialenzykliken an: In der Enzyklika *Divini redemptoris* (1937) warnt Papst Pius XI. die katholische Glaubensgemeinschaft vor gewissen Vereinigungen, die – unter dem Deckmantel der humanitären Hilfe – marxistischen Interessen dienen. 1971 stellte Papst Paul VI. die neo-kolonialistischen Ambitionen gewisser Multinationaler in Frage und 34 Jahre später betont Benedikt XVI., dass das Ziel des Humanitären in der katholischen Kirche nicht die Verbesserung der Welt sei, sondern die Aufgabe des Menschen, sich vom Glauben leiten zu lassen, welcher, in der Liebe, Hilfe bewirkt.

A l'occasion du 60^e anniversaire de Caritas, Benoît XVI a rappelé qu'en créant l'homme, Dieu l'a placé au-dessus de tout ce qui existe. «A peine le fis-tu moindre qu'un Dieu», déclare le Psaume 8. L'homme est «la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même», rappelle la Constitution pastorale *Gaudium et spes* de 1965 (n°24§3). L'homme est donc l'étalon de l'évaluation et la finalité de tout progrès économique, social et politique. C'est ce qui ressort de la Doctrine sociale de l'Église ou Enseignement social de l'Église (ESE) dont l'encyclique *Rerum novarum*, publiée en 1891 par Léon XIII, est considérée comme le détonateur. Mais il n'est pas étonnant que le vocable «humanitaire», récemment mis à la mode, figure dans seulement 3 publications magistérielles dites «sociales».

Motivations cachées

Le pape Pie XI évoque le sujet au numéro 57 de l'encyclique *Divini redemptoris* (1937), consacrée au système communiste qu'il condamne. Il y met en garde les catholiques contre ses «ruses» pour tenter de les séduire. Parmi ses «tromperies» pour tenter de trouver un créneau commun avec eux, le communisme athée met sur pied des «associations franchement catholiques et religieuses». «Sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme», ces initiatives «invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Église». Derrière une façade de générosité humaine, l'humanitaire pourrait en fait servir des intérêts idéologiques – marxistes en l'occurrence. Ce danger retiendra aussi l'attention de Benoît XVI.

Trente-quatre ans plus tard, en 1971, Paul VI pointe du doigt les aspirations néocolonialistes des pays dits développés. Dans une lettre apostolique intitulée *Octogesima adveniens* (qui fête le 80^e anniversaire de *Rerum novarum*), orientée vers la justice économique, le Pontife redit la nécessité que les pays en voie de développement prennent en main leur progrès économique et social et en soient les principaux artisans. Le numéro 43 de cette «lettre ouverte» est dévolu à «l'auto-développement des peuples». Lequel ne doit pas exclure la remise en cause de ce qui se fait, notamment sur le plan humanitaire. Or, du fait de leur multiplication, les activités de bon nombre de sociétés et d'«entreprises multinationales» échappent au contrôle des «pouvoirs politiques nationaux» (44). Du coup, elles pourraient nourrir d'autres ambitions, en se cachant derrière des motivations humanitaires.

Trois critères de discernement

Trente-quatre ans plus tard, Benoît XVI revient avec insistance sur l'humanitaire. Dans la première encyclique de son pontificat, *Deus caritas est* (Dc) (2005), il aborde toutes les expressions de l'amour, y compris «les nombreuses structures de service caritatif dans le contexte social actuel» (30), et «le profil spécifique de l'activité caritative de l'Église» (31). La question de «l'aide humanitaire» y est analysée sous l'angle de la mondialisation. Un processus qui a avantageusement créé des «systèmes modernes pour la distribution de nourriture et de vêtements, de même que pour la proposition de logements et d'accueil» (Dc30a). Or, dit-il quatre ans plus tard, dans sa première encyclique «sociale» (la dernière de l'ESE parue à ce jour), *Caritas in veritate* (Cv), nous avons l'opportunité d'«une grande redistribution de la richesse ▶

07/04/11. Japanische Polizeioffiziere in Schutzanzügen innerhalb der evakuierten Zone um Fukushimas Dai-ichi Kernkraftwerk bergen ein Opfer.



au niveau planétaire» (Cv42). De fait, «la sollicitude pour le prochain tend [...] à élargir ses horizons au monde entier» (Dc30a). «Bénévolat», «subsidés» et «dégrèvements fiscaux pour les uns» se multiplient, «rendant disponibles des ressources considérables pour les autres» (Dc30a). Toutefois, poursuit Benoît XVI, les «institutions ecclésiales» qui oeuvrent dans le caritatif dont l'humanitaire est une expression, sont invitées «à la transparence de leurs moyens d'action et à la fidélité à leur devoir de témoigner de l'amour» (Dc30b). En effet, explique-t-il, «l'activité caritative chrétienne doit être indépendante de partis et d'idéologies. Elle n'est pas un moyen pour changer le monde [...] et elle n'est pas au service de stratégies mondaines, mais elle est la mise en œuvre ici et maintenant de l'amour dont l'homme a constamment besoin» (Dc31b). Nous rejoignons une ancienne préoccupation du Magistère.

Attention aux dérives

Le marxisme est à nouveau directement visé. Ses interférences avec le caritatif catholique sont différemment exposées, et leur antagonisme explicité. Toute «initiative de charité» chrétienne n'est pas seulement en concurrence avec le marxisme : elle court-circuite son «potentiel révolutionnaire [...] et donc le retour vers un monde meilleur», du fait qu'elle tente de rendre «supportable, au moins jusqu'à un certain point», une situation d'injustice. Benoît XVI veut éviter cette méprise et il insiste sur le primat de la charité par rapport à la justice. Le but poursuivi par l'humanitaire chrétien n'est pas «l'amélioration du monde, mais se laisser guider par la foi qui, dans l'amour, devient agissante» (Dc33). Car s'«il est certainement utile, et en certaines circonstances indispensable, de donner vie à des initiatives financières où la dimension humanitaire soit dominante» (Cv65), il ne faudrait pas suivre les dérives de certaines factions de la Théologie de la libération.

L'humanitaire, expression ecclésiale

A contrario, «la charité ne doit pas être un moyen au service de ce qu'on appelle aujourd'hui le prosélytisme. L'amour est gratuit. Il n'est pas utilisé pour parvenir à d'autres fins» (Dc31c), même catholiques. Autrement, elle risquerait de verser dans une «vague philanthropie», précisait, le 27 mai 2011 Benoît XVI, dans son Discours aux participants à l'assemblée générale de la *Caritas Internationalis* à l'occasion du 60^e

anniversaire de sa fondation. L'action humanitaire catholique gagnera à demeurer en «pleine syntonie avec le Siège Apostolique et avec le Magistère de l'Eglise», à se nourrir «de la doctrine catholique», et à faire «référence à Dieu Créateur». C'est aussi dans ce dessein que Paul VI a créé le Conseil pontifical *Cor unum*. Cette instance du Saint-Siège supervise les organisations et les activités caritatives instituées et encouragées par l'Eglise catholique (cf. Dc32).

Comme l'affirmait enfin le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Tarcisio Bertone, lors de cette même assemblée générale, «l'Eglise ne doit pas seulement faire la charité, mais la faire comme le Christ». Son «assistance humanitaire» ne doit pas faire «abstraction de l'identité chrétienne et adopter une approche, pour ainsi dire, neutre, qui chercherait à plaire à tout le monde». Vivre du Christ entraîne au don total et désintéressé de soi par la force des choses. Ou plutôt par la force irrésistible de l'amour. ■

Véronique Gay-Crosier Lemaire est assistante docteure au Département de théologie morale et d'éthique.
veronique.gay-crosier-lemaire@unifr.ch

Menschliche Helden oder Helden der Menschlichkeit?

Rockstars, Comic-Figuren, biblische Heilige und – schliesslich – Menschen. Du und ich. Helden und Heldinnen sind omnipräsent, aus dem Alltag nicht wegzudenken. Doch was macht den Helden zum Helden? Eine Analyse. Michael Felder

Héros du quotidien

Qu'ils soient Spiderman, Superman ou Batman, c'est le danger que les autres encourent qui confère au protagoniste son costume de héros. Car si c'est un Terrien, parfois ordinaire, avec un grand cœur qui s'y glisse, c'est bien le costume qui le transforme en véritable héros. Sous leur vaste manteau, un masque irréel sur le visage, les bons et les méchants sont souvent mystérieusement liés les uns aux autres. Fréquemment, le héros doit d'abord surmonter les ombres de son propre passé, avant de porter le coup final au méchant. Vulnérable, il reprend du poil de la bête et sauve le monde. C'est la détresse de l'autre qui donne naissance au héros ou à l'héroïne du quotidien et ce qu'il y a d'héroïque chez eux, ce n'est pas le choix exceptionnel du remède; pas de travail sur soi, mais l'humble reconnaissance de quelque chose de très simple : l'humanité. Les *local heroes* peuvent aussi naître d'une situation, comme, par exemple, lors de catastrophes. Nous n'apprenons leurs noms qu'après coup; peut-être n'apparaîtront-ils jamais en grandes lettres dans le journal. Les héros du quotidien – Monsieur ou Madame Tout-le-monde – s'ils restent souvent anonymes, donnent un visage à l'humanité.

Wie aus dem Nichts taucht er auf, der Held. Die Not gebiert ihn. Egal ob Spinnenmänner, Supermänner oder Fledermausmann, es ist die Gefahr der anderen, die ihnen das Heldenkostüm verleiht. Ja, es ist nur ein Kostüm, wenn es auch Fähigkeiten und Rettungsmöglichkeiten definiert; das, was den Helden zum Helden macht, ist sein Herz. Das Herz macht die Proportionen aus: Die Helden sind die Guten, die Bösen sind Wichte. Es geht hier nicht um die Frage, inwieweit ein kollektives Bedrohungsgefühl so etwas wie den Comic-Helden zu einer generationenspezifischen Kult-Figur werden lässt, welche Traumatisierung solche Nachtgestalten der Rettungssehnsucht gebiert. Der Satz Friedrich Hölderlins: «Wo aber Gefahr ist, wächst das Rettende auch», bekommt hier ein Gesicht, wenn auch ein maskiertes. Denn es ist ein Geheimnis um die Identität des Helden. So einfach nämlich diese Geschichten gestrickt sind, so kompliziert verhält es sich mit der Identität des Helden in der Moderne. Ritter hatten es einfacher. Es gab mehr oder weniger einen Ausbildungsparcours, es gab einen klaren Verhaltenskodex: Ritter konnte man werden. Zwar hoch zu Ross und geschmückt mit Attributen der Unbezwingbarkeit, zu allem gerüstet, aber doch keine Übermenschen. Zwar das Hohe Lied der Liebe singend, aber doch eben menschliche Liebe zu einer Frau. Hier verbindet sich Heldenepos mit Humanitätsideal: der Einsatz für die Schwachen und Wehrlosen. Farbe bekennen heisst das. Die Bösen und Menschenverachtenden: Das sind die schwarzen Ritter.

Aus dem Schatten ins Licht

Hier zeigt sich schon die Ambivalenz und Gebrochenheit der modernen Leinwand-

helden. Schwarzer weitausschwingender Mantel, bizarr verfremdende Gesichtsmaske, all das verwischt zunächst die Spuren der Eindeutigkeit. Gut und Böse sind oft geheimnisvoll miteinander verknüpft. Der gute Charakter muss sich erst noch beweisen, von Tat zu Tat. Oft muss eine eigene dunkle Geschichte überwunden werden, das Verstricktsein in ein Unglück, in eine Vorgeschichte hilflosen Beteiligtseins im Tragischen. Ein Schatten begleitet den Helden, der ihn dann zunächst in dieses andere Kostüm zwingt, aus dem er aber dann ausbrechen muss: jenes Kostüm des ganz gewöhnlichen Spiessers, des sichtbaren menschlichen Makels, bei dem niemandem in den Sinn käme, dass daraus der Rettende wächst. Der Held erlöst nicht nur die anderen, er erlöst auch sich selbst. Meist kulminiert dies in der unvermeidbaren Showdown-Szene, wenn der Held am Boden liegt. In die Falle gegangen, auch den Geistern der eigenen Vergangenheit. Ein Moment der Schwäche, der Verletzlichkeit gegenüber der anderen Seite, dieser unbarmerherzigen Macht, die dabei ist, sich zum Schicksal aufzuschwingen. Ist das der Identifikationspunkt? Wo uns der Held so nahe ist, da er Schwäche zeigt, da er uns bangen lässt, jetzt gleich doch wieder allein sein zu müssen – dann aber unvermeidlich wehrlos, gegenüber dem, was da schreckliches auf uns zukommt. Diese Schrecksekunde, die jedem Regisseur auch zur entscheidenden Sekunde seines Könnens wird, ob nämlich seine ganze Geschichte uns kippt, oder ob sie uns bleibt. Die Schrecksekunde: Ist sie nicht die eigentliche Fiktion, obwohl getarnt mit allem Schmerz und Schmutz der Wirklichkeit? Sie ist Fiktion, wenn Fiktion das ist, was wir brauchen, um die Wirklichkeit ►

auszuhalten. Das ist menschlich. Der Held wird nicht untergehen, soweit wird es nicht kommen, das Böse ist es, dem das Lachen vergeht. So wird es kommen. Bis zum nächsten Mal. Fortsetzung erwünscht.

Helden und Heldinnen – eine Berufung

Der Heldenepos unserer Zeit – mit dem den marktwirtschaftlichen und rezeptionstechnischen Gesetzen unterworfenen Serienhelden – ist eine Geschichte menschlicher Selbstbehauptung. Gegen den Makel der Sterblichkeit in Geschichten anzusingen ist eine uralte Motivation. Aber im Unterschied zum antiken Helden, dem dies meist schon in die Wiege gelegt wurde und der deswegen gegen seine Heldenberufung nichts machen kann, gibt es hier das Motiv der Konversion. Geborene Helden gibt es nicht. Die Not gebiert Helden – und Heldinnen. Denn mit diesem Motiv bricht die alltägliche Wirklichkeit, die Erfahrungsebene in die Erzählung ein. Hier schwenkt die Kamera auf Heldinnen und Helden des Alltags. Menschen, die, durch ein Erlebnis geprägt, nicht mehr weitermachen wie bisher, die auf die andere Seite treten, weil sie spüren, dass sie jetzt dorthin gehören. Die Zeit des Zuschauens und Mit-sich-geschehen-Lassens ist endgültig vorbei. Das Heroische hierbei ist nicht das Aussergewöhnliche des Ziels. Wie bei den Sporthelden zum Beispiel, mit ihrer Ausweitung der Zone des Menschenmöglichen. Du musst dein Leben ändern – willst du das Leben gewinnen, das Menschliche: So skandiert es auch der *Advocatus Homunculi*, Peter Sloterdijk. Das Heroische ist bei den Heldinnen und Helden des Alltags aber eben nicht die aussergewöhnliche Wahl der Mittel. Keine Arbeit an sich, sondern schlichtes Zulassen von etwas ganz Schlichtem: Menschlichkeit. Die Helden sehen auch keinen anderen Zweck in ihrem Handeln als den der – Menschlichkeit. Auch gibt es kein anderes Mittel als das: Mensch zu sein. Nicht zu vergessen, wie Menschen fühlen, wie sie handeln. Auf der Seite des Menschen stehen, und zwar konkreter Menschen. Diejenigen, die in der Geschichte behaupten sie stünden auf der Seite der Menschheit, für die heiligt dann meist auch der Zweck die Mittel – und seien es Menschenleben. Not bringt Helden und Heldinnen hervor: «local heroes». Das kann ein Lebensprojekt sein. Das kann auch der Situation geschuldet sein, wie bei Katastrophen. Dann ist plötzlich jemand zur Stelle. Unvertretbar. Deren Namen erfahren wir vielleicht hinterher, vielleicht stehen sie aber auch niemals in grossen Buchstaben in der

Zeitung. Auch eine Berufung. Helden des Alltags, das ist tatsächlich jedermann, jede-frau – mögen sie anonym bleiben, sie geben der Menschlichkeit ein Gesicht.

Heilige – die anderen Helden?

Romano Guardini, einer der grossen Theologen des vergangenen Jahrhunderts, sprach von den Heiligen des Alltags. Es sind eben keine Heroen, keine unerreichbaren Vorbilder. Sie stehen auch nicht auf



© Keystone

Säulen, sondern mitten im Leben. Sie sind Menschen. Sie selber haben nie behauptet, heilig zu sein. Dass sie Heilige sind, das hat sich erwiesen, auch durch Licht und Schatten hindurch. Das ist kein Status, sondern eben eine Berufung, ein Dasein im bewegten Hier und Dort des Lebens. Humanismus haben sie nicht gepredigt, sie haben Menschlichkeit gelebt. Man sah es ihnen nicht an. Mag sich der David Michelangelos noch so männlich heldenhaft

recken, der biblische war ein Hirtenjunge. Fast übersehen, draussen bei den Schafen weit weg, musste er erst geholt werden für die Salbung zum Königsamt. Auch dann noch, als er Goliath, dem Helden des Philisterheeres, gegenüberstand, da stand dort ein Hirtenknabe, ein «local hero». Der andere König trug eine Dornenkrone. Man schrieb es in drei Sprachen INRI. Ein lokaler König, scheinbar. Ein Held? Der Menschensohn! ■

Michael Felder ist assoziierter Professor am Departement für Praktische Theologie.
michael.felder@unifr.ch

10/04/11. Japanische Selbstverteidigungstreitkräfte suchen nach Opfern in Higashimatsushima, Nord-Japan.



Nouvelle éthique ou nouvelle rhétorique ?

Gestion politique, économique, médiatique, marketing... Aujourd'hui, l'humanitaire se décline selon une grammaire complexe. Dans ces conditions, à quelle rhétorique de «l'autre» faut-il se vouer ? Aline Gohard-Radenkovic

Humanitaire Irrglauben

2015 sollen die acht Millenniums-Entwicklungsziele der Vereinten Nationen erreicht sein. Tatsache aber ist, dass hinter den grossen Reden sehr viel heisse Luft steckt und die Fortschritte alles andere als ermutigend sind. Die Humanitäre Hilfe wird immer mehr zum Objekt der Politik, der Wirtschaft, des Staates oder gar des Marketings; das Wesentliche geht unter. Nago Humbert, Präsident von *Médecins du Monde* der Schweiz, fragt sich: «Ist Solidarität eine variable Grösse, die sich statt auf eine Bedürfnisanalyse der Notdürftigen zuerst auf Emotionen stützt, welche durch Bilder am Fernsehen hervorgerufen werden? (...) Eine Katastrophe ohne entsprechendes Bildmaterial hat keine Chance, von der Öffentlichkeit finanziert zu werden». Ungeachtet der durch die Globalisierung unterstützten, zahlreichen humanitären Misserfolge herrschen noch immer dieselben Überzeugungen vor: Wachstum und technologischer Fortschritt bringen den Menschen in Not den erhofften Segen.

Si les organisations, gouvernementales ou non, se sont lancées depuis vingt ans pour atteindre en 2015 les 8 points des Objectifs du millénaire pour le développement, qu'ils ont décrété «durable», c'est qu'il y avait urgence. Les ressources de la planète s'épuisent et se raréfient, largement pillées par les pays «développés», concurrencés par les économies dites émergentes. «Dès l'avènement du concept de développement durable, les exigences d'accès équitable à la satisfaction des besoins vitaux ont fait partie intégrante des enjeux mondiaux exprimés : habitat, santé, eau, emploi, revenu, éducation sont des éléments essentiels, affirmés par les Nations Unies dans la déclaration des droits de l'Homme», explique René Longet (2007), président de l'Association Equiterre tout en déplorant que : «force est de constater que malgré l'édiction de grands principes internationaux et de nombreuses déclarations, les efforts de développement, pourtant bien réels, ne sont pas suffisants».

Gestion étatique et marketing

Depuis deux décennies, nous assistons à l'affirmation de deux catégories d'humanitaire :

- l'humanitaire étatisé ou aide publique dont la géographe, économiste et écrivain française Sylvie Brunel perçoit les modes d'intervention comme massifs, liés à des intérêts stratégiques, tant économiques que géopolitiques; elle donne l'exemple du tsunami où il y a eu une compétition internationale et une surenchère de moyens entre les pays économiquement dominants;
- l'humanitaire des ONG qui font un travail d'engagement et de proximité sur le terrain mais qui ne disposent pas toujours de structures capables de gérer l'afflux des dons ni une gestion transparente, ce qui les expose

à la critique. Brunel donne l'exemple du tsunami qui a frappé la Thaïlande en évoquant «une surenchère de la compassion et un bruit de fonds du malheur pour les pays oubliés qui, à nos yeux, construisent une "hiérarchisation" des victimes».

Gestion de l'image

Depuis la chute du mur de Berlin, on peut parler d'étatisation de l'humanitaire, soit la prise en charge de la gestion de l'humanitaire par les Etats. Mais il ne faut pas rêver: sous couvert d'humanitaire, ces opérations d'intervention traduisent un intérêt politique à des degrés divers selon les pays concernés. L'humanitaire est alors entré dans l'ère de l'étatisation et de la gestion tant privée que publique des dons et des expertises sur le terrain. Il a développé une politique de marketing de l'image de l'autre (en détresse) qu'il s'agit de promouvoir en un produit recevable auprès de donateurs potentiels. A ce sujet, Nago Humbert, président des Médecins du Monde de Suisse déclare : «la solidarité est-elle à géométrie variable, basée avant tout sur l'émotion provoquée par les images de la télévision et non sur l'analyse des besoins ? En ce début d'année, la démonstration n'est plus à faire et par conséquent il serait malhonnête de nous voiler la face et de faire comme si la dictature de l'image n'existait pas. Une cause sans image n'a aucune chance d'être financée par le grand public».

Gestion étatique et politique

La gestion étatisée de l'humanitaire se ressent également au niveau des financements des projets des ONG. L'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) est devenu le plus grand bailleur de fonds

mondial – et non les Etats-Unis comme on a tendance à le croire; les Etats européens ont également augmenté leur enveloppe budgétaire pour les ONG, notamment la Confédération suisse qui est l'un des principaux financiers des ONG en Suisse. Dans le cadre de cette politique gestionnaire, les projets de «développement» relèvent davantage, selon Gilbert Rist, professeur émérite à l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève, d'une croyance occidentale, issue d'une conception humaniste aux accents humanitaires que d'un appui effectif au développement des pays dits sous-développés. Cette politique aurait, selon lui, servi à légitimer d'innombrables politiques économiques et sociales au Nord comme au Sud et fait croire à l'avènement du bien-être pour tous. L'auteur situe la théorie du développement, et les stratégies qui lui sont liées, à la fin des années 40. En dépit des échecs répétés du développement, aggravés par la mondialisation, ce sont toujours les mêmes croyances qui perdurent : la croissance et le progrès technique sont censés apporter le salut. Rist interroge ce processus contradictoire : «On peut en effet s'étonner que, cinquante ans après que son extension aux pays du Sud a été officiellement mise à l'ordre du jour de la communauté internationale, le "développement" ne soit pas encore réalisé. A trop faire de promesses démagogiques, un politicien finit par échouer devant ses électeurs. A vouloir s'entêter trop longtemps dans une série d'expériences qui ne donnent aucun résultat, un chercheur finit par être licencié par son employeur. Or rien de tel ne se passe dans le domaine du "développement". Les promesses sont inlassablement répétées et les expériences constamment reproduites. Comment expliquer que chaque échec soit l'occasion d'un nouveau sursis?»

Victimes «spectacularisées»

L'anthropologue Bernard Hours, qui a eu une expérience concrète de responsable d'ONG médicale pendant les années 90, dénonce les discours moraux occultant d'autres enjeux. Il montre que l'action humanitaire a produit en quelques années une idéologie cohérente qui permet de penser de façon homogène le destin des victimes de catastrophes, tant naturelles que politiques.

C'est à travers la médecine humanitaire, en particulier, que cette mondialisation de la gestion des «autres» comme victimes a été mise en œuvre. La solidarité est désormais tellement ritualisée par les médias qu'elle est devenue un sentiment virtuel, un élément de «correction morale universelle». Selon lui, cette globalisation des «bons sentiments» cache mal des exclusions démultipliées, des conflits sanglants. En fait, l'idéologie humanitaire se présente comme la façade éthique des nouvelles formes d'exploitation économique et sert d'abord à rendre acceptable l'iniquité en attirant le regard sur les seules victimes spectaculaires ou, dirions-nous, «spectacularisées».

Cette aide au développement pose obligatoirement la question du rapport à l'autre, puisqu'il postule «l'autre comme être humain» à qui il faut porter secours, assistance, tandem qui s'inscrit *de facto* dans une relation inégale, asymétrique, voire une relation de pouvoir. Elle rappelle le processus inévitable de catégorisation de l'autre dans tout rapport de domination, même sous couvert d'aide ou de développement qui se veut efficace, durable et équitable... Alors avons-nous affaire à une nouvelle éthique ou à une nouvelle rhétorique de l'action humanitaire, une «rhétorique de bois au service d'une langue de gestion» (Gobin, 2011) ? ■

Pour aller plus loin

Aline Gohard-Radenkovic, Abdel Jalil Akkari (sous la dir. de). *La coopération internationale : entre accommodements interculturels et utopies du changement*, Espaces interculturels / L'Harmattan, 2008

Aline Gohard-Radenkovic est professeure associée au Domaine d'études plurilinguisme et didactique des langues étrangères. aline.gohard@unifr.ch

Risiken und Nebenwirkungen der humanitären Hilfe

Humanitäre Interventionen können kontraproduktiv sein, wenn den sozio-strukturellen Eigenheiten vor Ort nicht Rechnung getragen wird. Unbeabsichtigte Nebenwirkungen am Beispiel des Bürgerkriegs in Sierra Leone. Daniel Künzler

Les risques de l'intervention humanitaire

La guerre civile en Sierra Leone était un conflit entre des factions mal définies et hiérarchiquement désorganisées dont les membres se définissaient surtout par la possession d'une arme. C'est cette hypothèse qui sous-tend le programme pour «le désarmement, la démobilisation et la réinsertion» (DDR) mis en place en 1998 par le président avec le soutien d'organisations internationales. Les démobilisés désarmés devaient recevoir un soutien financier ou une formation. Rétrospectivement, les organisations internationales ont reconnu que le programme d'entraînement de 6 mois était trop court pour préparer les démobilisés qualifiés au marché du travail. De plus, des sortes d'agents d'affaires servaient de lien entre les organisations internationales et leurs groupes cibles. En Sierra Leone, ce sont souvent des commandants de groupes qui ont assumé cette fonction; les mêmes qui détenaient la distribution des armes, dont la remise était la condition à la participation au programme. Ainsi, des personnes qui n'avaient jamais appartenu à un groupe armé ont pu y participer, alors que leurs véritables membres n'y avaient pratiquement pas accès. Cette intervention humanitaire, qui n'avait pas suffisamment tenu compte des spécificités socio-structurelles du lieu, fut donc contreproductive.

Der Bürgerkrieg in Sierra Leone dauerte offiziell von 1991 bis 2002, wobei die bewaffneten Auseinandersetzungen sich in mehreren Phasen intensivierten. Es standen sich dabei verschiedene bewaffnete Gruppen (Armeeeinheiten, Rebellen Gruppen, Bürgerwehren, internationale Friedenstruppen, Söldnerarmeen) in wechselnden Allianzen gegenüber. Die Armee putschte sich an die Macht, gab diese dann nach einem internen Putsch an einen gewählten Präsidenten ab, stürzte diesen kurz darauf wieder und verbündete sich mit einer Rebellen Gruppe zusammen in einer Junta, die dann von internationalen Friedenstruppen entmachtete wurde. Sowohl Armeeeinheiten wie auch Rebellen Gruppen und Bürgerwehren haben in Wellen Minderjährige und Erwachsene beider Geschlechter rekrutiert. Einige schlossen sich freiwillig einer bewaffneten Gruppe an als der Bürgerkrieg «zu ihnen kam»; andere entschieden sich angesichts von Drohungen mit Tod oder Missbrauch oder unsicheren Zukunftsaussichten (Hunger, sexueller Missbrauch) dazu. Der Beitritt zu einer bewaffneten Gruppe ermöglichte es den Rekrutierten nicht nur, etwas mehr Kontrolle über das eigene Leben zu erhalten, sondern auch andere Ziele zu verfolgen (Rache, Protektion und Empowerment durch die Waffe, die Erlangung von Ressourcen, Respekt und Prestige). Einige kämpften gar in verschiedenen bewaffneten Gruppen, da deren Grenzen fließend waren.

Karriere im Krieg

Die Rekrutierten beschreiben das Funktionieren der bewaffneten Einheiten häufig als eine Art Grosshaushalt: An der Spitze steht ein meist männlicher Kommandant, welcher die Kampfeinsätze befehligt und

die Aneignung und Redistribution von Ressourcen wie Nahrung, Waffen, Beutegut, Drogen oder Frauen kontrolliert. Er hat verschiedene, häufig einflussreiche Frauen («bush wives») sowie eigene und Pflegekinder. Der Kommandant schützt und unterstützt aber auch die ihm loyalen Rekrutierten. Bei Unzufriedenheit können sie sich einem anderen Kommandanten anschliessen. Frauen und die Jungen sind sowohl für die reproduktive Hausarbeit wie auch für die produktive Arbeit (Minen, Nahrungsmittelernte und -verarbeitung) und militärische Aufgaben (Informationsbeschaffung) zuständig. Wer wenig Status in der Einheit besitzt, muss vielfältige Tragedienste (Munition, Nahrung, Beute) übernehmen. Einige kämpfen regelmässig, andere werden nur zeitweise mit Waffen ausgerüstet und in den Kampf geschickt. Besonders mutige oder brutale Taten ermöglichen den Aufstieg in der Hierarchie dieser Einheiten. Dies bedeutet mehr Respekt und damit mehr Schutz vor Schikanen, aber auch den Zugang zu mehr Nahrung, einer Frau und einem grösseren Anteil am Beutegut. Im Unterschied zu herkömmlichen Grossfamilien können in dieser «Meritokratie» Junge verhältnismässig schnell in der Hierarchie aufsteigen und eigenständige Kommandanten mit eigenen Unterebenen werden.

Vorstellung und Wirklichkeit

Der Bürgerkrieg in Sierra Leone war also kein Konflikt zwischen klar definierten und starr hierarchisch organisierten Fraktionen, deren Mitglieder sich durch den Besitz einer Waffe definieren. Dennoch steckt genau diese Annahme hinter dem Programm zur «Entwaffnung, Demobilisierung und Wiedereingliederung» (DDR), welches 1998 ▶



17/03/11. Mitglieder der japanischen Selbstverteidigungstreitkräfte marschieren durch zerstörtes Gebiet in Minamisanriku, Nord-Japan.

vom Präsidenten mit Unterstützung internationaler Organisationen eingesetzt wurde. Entwaffnete Demobilisierte kamen dabei in den Genuss von finanzieller Unterstützung, aber auch schulischer oder beruflicher Ausbildung. Rückblickend wird von den internationalen Organisationen anerkannt, dass ein sechsmonatiges Trainingsprogramm zu kurz ist, um die Demobilisierten mit ausreichenden Qualifikationen für den Arbeitsmarkt oder eine erfolgreiche selbständige Tätigkeit zu versehen. Hinzu kommt, dass gerade das Stigma einer Teilnahme am DDR-Programm die Chancen auf dem Arbeitsmarkt zusätzlich verkleinert. Da die Effizienz der Entwaffnung deutlich stärker gewichtet wurde als die Effektivität der Wiedereingliederung, fehlen für die Betroffenen aussichtsreiche längerfristige Perspektiven über das zeitlich begrenzte DDR-Programm hinaus.

Platz für Profiteure

Ähnlich wie die Entwicklungszusammenarbeit sind auch humanitäre Interventionen auf die Tätigkeit von sogenannten Maklern angewiesen, die als Bindeglieder zwischen den internationalen Organisationen und der Zielgruppe der humanitären Intervention dienen. Im DDR-Programm waren dies häufig die Kommandanten der verschiedenen Gruppen, die damit zentral für den Entscheid waren, wer – häufig gegen ein Entgelt – ins DDR-Programm aufgenommen wurde. Diese Makler profitierten zudem noch von der Tatsache, dass sie über die Zuteilung der Schusswaffen verfügten, deren Abgabe Bedingung war für die Teilnahme am Programm. So kamen Personen ins DDR-Programm, die gar nie einer bewaffneten Gruppe angehört hatten, während deren Mitglieder teilweise keinen Zugang hatten. Systematisch ausgeschlossen waren insbesondere Frauen, die ausserdem auch durch die Schande abgeschreckt wurden, welche mit der geschlechtsspezifisch konnotierten formellen Demobilisierung verbunden war. Ziemlich spät wurde noch versucht im DDR-Programm eine Mikrokredit-Komponente einzuführen, die auf «bush wives» ausgerichtet war. Allerdings mussten die betroffenen Mädchen oder Frauen von ihrem Mann begleitet werden, der sich für sie verbürgen musste. Dies führte teilwei-

se dazu, dass unbeteiligte Mädchen oder Frauen dazu gezwungen wurden, als «bush wife» zu posieren, damit ihr angeblicher Mann das DDR-Geld einstreichen konnte.

Verschlimmbesserte Lage

Das DDR-Programm war geprägt von einem westlichen Bild der konventionellen Kriegsführung und hat die sozialstrukturellen Eigenheiten der bewaffneten Gruppen vernachlässigt. Das Einsammeln der Waffen hat nicht zur erwarteten Auflösung der bewaffneten Gruppen geführt. Deren Strukturen wurden eher gestärkt und bestehen in angepasster Form in der Nachkonflikt-Phase weiter. Verschiedene ehemalige Kommandanten können über diese Strukturen Männer für Milizen im benachbarten Ausland sowie für Gewalt im Umfeld von Wahlen mobilisieren. Für ehemalige Kämpfende bieten sie aber auch Zugang zu Unterstützung und Beschäftigung im Personentransportsektor, in Minen oder auf Plantagen. Die Betroffenen können so kurzfristig einer Lebenssituation entgehen, die ähnlich schwierig ist wie jene vor dem Bürgerkrieg: eingeschränkte Möglichkeiten auf dem Heiratsmarkt und im Bildungssystem sowie fehlende Jobaussichten und andere Faktoren, die ein Leben als respektiertes Gesellschaftsmitglied erschweren. ■

Literaturhinweise

- > Coulter, Chris (2009): *Bush Wives and Girl Soldiers. Women's Lives Through War and Peace in Sierra Leone*. Ithaca/London: Cornell University Press
- > Denov, Myriam (2010): *Child Soldiers. Sierra Leone's Revolutionary United Front*. Cambridge: Cambridge University Press
- > Hoffman, Danny (2007): *The meaning of a militia: Understanding the civil defence forces of Sierra Leone*. In: *African Affairs*, Vol. 106, Nr. 425, p. 639-662
- > Peters, Krijn (2011): *War and the Crisis of Youth in Sierra Leone*. London: International African Institute/Cambridge: Cambridge University Press

Daniel Künzler ist Doktorassistent am Departement für Sozialwissenschaften.
daniel.kuenzler@unifr.ch

Travailleur humanitaire et docteur en informatique

Après sept ans au sein du CICR et un doctorat en informatique de l'Université de Fribourg en poche, Pascal Bruegger rempile pour une mission de six mois en Afghanistan. Interview. Jean-Christophe Emmenegger

Zwischen Freiburg und Kabul

Pascal Bruegger wurde 1968 in Vevey geboren. Er absolvierte eine Erstausbildung zum Elektroniker, anschliessend zum Informatiker. Zwischen 1995 und 2002 war er für das IKRK in mehreren Missionen unterwegs. Zurück daheim studierte Pascal Bruegger Informatik an der Universität Freiburg und beschloss sein Studium 2011 mit dem Doktorat. Seit August dieses Jahres ist er wieder im Einsatz für das Rote Kreuz, diesmal in Kabul, Afghanistan.

Pascal Bruegger, d'où vient votre intérêt pour l'action humanitaire ?

Je suis un déraciné de nature. J'ai déménagé sept fois en treize ans durant mon enfance. Dès l'âge de douze ans, j'ai commencé à voyager seul en Europe. Ma mère m'a mis dans le train pour aller retrouver des amis au Danemark et hop! C'était parti. Je ne suis jamais resté longtemps au même endroit. C'est peut-être la raison pour laquelle je me sens bien en étant confronté à des contextes différents. D'un autre côté, j'aime la vérité et je ne supporte guère l'injustice. Travailler comme acteur humanitaire, c'est très différent que de rentrer chez soi le soir en ayant fait faire des bénéfices à une grosse entreprise. Il y a la satisfaction, à la fin de la journée, de savoir qu'on a œuvré en faveur de l'humanité, des victimes, de mes collègues qui pourront accomplir leur travail sur le terrain.

Dans quel contexte êtes-vous parti en mission ?

C'est ma mère qui a attiré mon attention sur une offre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En 1995, cette organisation recrutait beaucoup de monde dans le contexte des deux grandes actions au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Je n'ai pas hésité une seule seconde. J'ai postulé comme technicien en systèmes d'information et, deux semaines après avoir passé les tests, j'étais choisi pour le cours d'intégration au CICR. J'ai été envoyé au Rwanda pour un an.

Vous aviez pourtant une vie avant le CICR...

En 1991, j'avais terminé un apprentissage d'électronicien spécialisé en radio-télévision,

suiivi d'un diplôme en informatique. Pendant trois ans, je me suis occupé d'une petite entreprise, mise sur pied avec trois collègues. Puis j'ai travaillé quelque temps comme indépendant. Je vivais déjà en couple avec ma future épouse. Durant cette période, nous avons voyagé en Australie et en Nouvelle-Zélande. Au retour, l'opportunité de travailler au CICR s'est présentée à moi.

Comment a réagi votre compagne ?

Elle m'a laissé partir. Cela faisait des années que nous étions ensemble et elle était prête à tenter le coup. Elle ne voulait pas porter la responsabilité de m'avoir empêché de réaliser un vieux rêve. Avec la confiance, on va loin !

Les missions s'enchaînent : le Rwanda (1995-1996), le Sri Lanka (1997-1998), l'Afghanistan (1998-1999), l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs (1999-2002)...

Comment gériez-vous cette nouvelle vie ?

Ma mission au Rwanda était très intense, je travaillais de treize à quatorze heures par jour y compris le samedi et souvent le dimanche. Une fois tous les trois mois, j'avais droit à une compensation d'une semaine pour me reposer. Mon amie et moi nous revoyions dans différents contextes. Au bout de neuf mois, elle a pu me rejoindre en tant qu'accompagnante au Rwanda. Cette mission a duré finalement plus de quinze mois. Le génocide avait pris fin, mais il restait énormément de travail pour les intervenants humanitaires.

Comment se passe une journée «type» sur le terrain ?

Comme le CICR intervient essentiellement ►

28/03/11. Eine Frau sucht nach Namen von Familienmitgliedern auf der Liste der Opfer des durch das Erdbeben und den Tsunami zerstörten Gebietes in Yamamoto, Nordost-Japan.

en situation d'urgence, lors de conflits armés ou d'autres situations de violence, chaque mission dépend du contexte dans lequel elle a lieu. Le point central de toute personne qui travaille au CICR reste la victime du conflit, qu'elle soit civile ou non. Chaque représentant exerce une fonction définie à l'avance mais dans une situation aussi intense que le retour des réfugiés rwandais du Kivu, par exemple, tous les bras sont sollicités, tout le monde participe au travail de terrain.

Avez-vous vécu des moments particulièrement forts durant vos missions ?

Toutes les missions m'ont laissé quelque chose. La première mission est souvent la plus marquante. Au Rwanda, j'ai perdu un collègue avec qui j'avais effectué ma formation à Genève. Plusieurs autres collègues sont morts, entre 1995 et 1997. Cela marque... Au Sri Lanka, par contre, j'ai été impressionné par le respect que tous les belligérants portaient à la Croix-Rouge. Nous étions véritablement perçus comme neutres au cœur du conflit. J'étais aussi à Kaboul après les attentats d'août 1998 contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar es-Salaam. Quand les Américains ont rétorqué par l'envoi de missiles sur Kandahar, la situation est devenue très tendue et les occidentaux n'étaient pas forcément les bienvenus. Seul le personnel essentiel du CICR est resté sur place, en acceptant les risques. A part cela, l'Afghanistan est un pays très particulier, avec des conditions de vie difficiles et surtout des gens extraordinairement attachants. Je pourrais continuer des heures sur le sujet...

Face à des situations d'injustice, n'est-ce pas difficile de faire la part des choses, entre l'être humain que vous êtes et le représentant du CICR tenu à la neutralité la plus stricte ?

C'est parfois très difficile. Mais si un humanitaire ne peut pas supporter de côtoyer l'injustice, il lui faut oublier ce job. En tant qu'humanitaire, il faut bien comprendre et admettre que l'on ne peut pas sauver le monde et que, souvent, il y a des frustrations à surmonter. Si l'on apporte notre modeste contribution, en aidant ne serait-ce que quelques personnes, c'est déjà ça de gagné sur l'injustice. J'invite toute personne à vivre

ces expériences pour prendre conscience que le monde ne se résume pas forcément au confort de la Suisse.

En 2003, vous décidez de reprendre les études pour de nombreuses années...

Après trois ans passés à Nairobi en tant que coordinateur de systèmes d'information en charge de onze pays d'Afrique centrale, j'étais un peu fatigué. J'avais aussi envie de rafraîchir mes connaissances techniques et de faire le point sur ma carrière. Après un voyage d'une année à travers l'Afrique et l'Australie, j'ai donc décidé d'entrer à l'université. Ce n'était pas facile de réintégrer la Suisse, mener de front les études, la vie de couple et la naissance d'un enfant... Il paraît que je suis le deuxième 30+ à avoir terminé un doctorat en Faculté des sciences.

Cette manière contrastée de vivre vous colle à la peau, puisqu'au moment où cette interview paraîtra, vous serez de nouveau en Afghanistan pour une mission de six mois !

Cela faisait longtemps que j'avais envie de retourner sur le terrain. L'objectif est de me resituer vis-à-vis de l'action humanitaire. J'ai besoin de contenter deux aspects de ma personnalité, manuel et académique : je ne pourrais pas être purement l'un ou l'autre, même si cela devient de plus en plus difficile de concilier professionnellement les deux. J'aurai peut-être une possibilité d'effectuer un post doc. Le CICR m'a aussi demandé ce que je voudrais faire ensuite... L'avenir est ouvert ! ■

Bio express

Né en 1968 à Vevey, Pascal Bruegger a reçu une formation initiale d'électronicien puis d'informaticien. De 1995 à 2002, il effectue plusieurs missions au service du CICR. De septembre 2003 à juin 2011, il se consacre à des études universitaires complètes, couronnées par un doctorat au mois de juin 2011. Il est marié à Prisca Angéloz-Bruegger, actuellement étudiante en lettres à l'Université de Fribourg. Ensemble, ils élèvent leur fils de sept ans.



Enjeux et défis de l'humanitaire d'aujourd'hui

Pascal Bruegger a aussi été témoin des limites de l'aide humanitaire et, parfois, de ses dérives. De ses expériences personnelles, il tire aujourd'hui des pistes. Farida Khali

Premier constat : humanitaire, politique et médias sont aujourd'hui intrinsèquement liés. L'action humanitaire véhicule donc des enjeux extrêmement complexes qui impliquent des acteurs issus de sphères très hétérogènes.

Quand résonne l'écho médiatique

Pascal Bruegger souligne d'entrée que sur le large spectre d'interventions compris sous la notion d'humanitaire, l'aide d'urgence est la plus connue et obtient la meilleure couverture médiatique. Les exemples ne manquent pas : le tsunami en Asie, Haïti, la crise libyenne ou la famine de la corne de l'Afrique. Le développement, dont l'écho peine à se faire entendre dans les médias, n'en reste pas moins une nécessité. Dans notre société du zapping, la phase de post-urgence et de développement tombe souvent dans l'oubli. De plus, le passage entre action d'urgence et développement représente une gageure complexe qui implique des acteurs aux compétences et aux moyens différents.

Haïti est un cas typique : la situation qui règne sur place est catastrophique et l'aide à la reconstruction, après presque deux ans, peine manifestement à arriver.

Répondre aux besoins réels

L'aide au développement durable présente, selon Pascal Bruegger, un autre défi. Souvent, les acteurs humanitaires arrivent avec des solutions qui ne prennent pas nécessairement en compte tous les problèmes des populations locales et se lancent dans des projets qui ne sont viables que tant qu'ils sont présents. «Dans les situations d'urgence, le problème ne se pose évidemment pas, le but étant de venir rapidement en aide au plus grand nombre. Par contre, les projets d'aide sur le long terme se doivent d'être culturellement et technologiquement intégrés, de répondre aux besoins réels de la population et non de refléter les nôtres.» Il a, malheureusement, pu observer des dérives provoquées par un manque de réflexion sur le type d'aide à apporter et, même si elle s'est

nettement améliorée, sur la coordination entre les acteurs humanitaires qui travaillent encore parfois de manière redondante sur la même problématique, alors qu'une autre manque visiblement de ressources. Il relève également une autre question importante : faut-il développer des macro ou micro-projets ? «J'ai constaté que, parfois, des projets de relativement grande importance ont été entamés, puis abandonnés subitement, faute de financement due à un manque soudain de médiatisation du conflit, laissant les populations dans le désespoir. N'aurait-il pas fallu réduire le projet de base et le rendre pérenne en incluant la population ? La notion de micro-projet à base communautaire est souvent méconnue, mais semble apporter des solutions plus durables dans certains contextes.» La question des financements est d'ailleurs un défi récurrent et toujours de taille. Les problèmes financiers de certains donateurs importants tels que les Etats-Unis ou la Communauté Européenne n'augurent d'ailleurs pas des jours meilleurs.

Retrouver la musique du lieu

La reconstruction des orgues de Bellelay dans leur état d'origine était un pari fou. De fait, on ignorait à peu près tout de ces instruments. Chronique d'une enquête semée d'embûches. Anne-Sylvie Mariéthoz

Maître-assistant à l'Institut de musicologie de l'Alma Mater fribourgeoise, François Seydoux a déjà contribué à la reconstruction de maints orgues historiques, notamment ceux de la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg. Sa solide réputation de spécialiste des orgues anciens lui vaut d'être régulièrement invité comme expert, pour des restaurations effectuées en Suisse, en France et en Allemagne. Si l'abbatiale de Bellelay a retrouvé

ses grandes orgues et entendra bientôt sonner à nouveau son orgue de chœur, c'est en grande partie grâce à lui. Plus près de nous, le Cantorama de Bellegarde s'apprête à inaugurer son orgue reconstruit, au plus près de son état d'origine.

Une ombre énigmatique

Lorsque les troupes françaises envahirent le monastère de Bellelay en décembre 1797, il était au faite de sa renommée. L'église aux dimensions imposantes, conçue dans l'esprit baroque le plus grandiose et achevée en 1714, témoignait de sa magnificence. Mais l'armée révolutionnaire sécularisa le couvent de Prémontrés, chassant les religieux et leurs élèves, dispersant son prestigieux mobilier, dont les grandes orgues de la tribune ouest et l'orgue de chœur, qui furent vendus ou confisqués, comme le reste de ses biens. Après avoir servi à toutes sortes d'usages économiques et militaires, l'abbatiale de Bellelay, tombée en décrépitude, retrouva son lustre d'antan, grâce à une campagne de restauration effectuée entre 1956 et 1960. Mais quand l'idée fut lancée de reconstruire les orgues de cette église, quelques décennies plus tard, seuls les contours du buffet du grand orgue étaient connus. La silhouette de l'instrument disparu se détachait comme une ombre sur le mur de l'église, aussi énigmatique que suggestive. Grâce à l'initiative de restaurateurs d'art avisés, qui avaient pris soin de souligner l'empreinte de l'instrument, la reconstruction historique se profilait comme une option envisageable. Restait encore à se plonger dans le peu d'archives ayant échappé à la tourmente, pour reconstituer patiemment la physionomie de l'instrument, enlevé quelque deux siècles auparavant...



L'orgue de Bellelay a même retrouvé sa polychromie d'origine grâce à des sculptures découvertes au Musée historique de la Chaux-de-Fonds.

Grâce aux notes trouvées dans le fonds manuscrit du facteur d'orgue alsacien Jean-André Silbermann (1712-1783), on put déjà se faire une première idée des différents jeux (ndlr : rangée de tuyaux de même timbre) composant les grandes orgues. Ce Silbermann, qui appartenait à une fameuse dynastie d'organiers, se faisait une très haute idée de son art. Soucieux de s'informer sur les réalisations de ses contemporains et sur les innovations de la concurrence, il documenta de nombreuses compositions d'orgues du 18^e siècle. Dans le cas de Bellelay, ses archives fournissent d'utiles indications sur la physionomie des jeux, mais ne renseignent ni sur le nombre de pieds (ndlr : hauteur des tuyaux), ni sur le nom du facteur, ou l'année de construction.

Sur la piste du constructeur

Or les informations s'échangent volontiers dans le cercle des historiens de l'orgue, qui rassemble quelques chercheurs passionnés et chevronnés. Aussi, c'est un collègue, spécialiste des buffets d'orgue bernois, qui attira l'attention de François Seydoux sur les archives de la famille Bossart – une fameuse lignée de facteurs d'orgues de Suisse centrale, qui réalisa des instruments pour des édifices religieux aussi importants que ceux d'Einsiedeln ou de St-Gall. Et c'est justement la correspondance échangée entre l'abbaye des Prémontrés et la famille Bossart qui permit enfin de lever tous les doutes quant au nom du constructeur des orgues de Bellelay. Il s'agit de Joseph Bossart, dont on connaît toute une série d'instruments, notamment l'orgue de l'église abbatiale de St Urban dans le canton de Lucerne, un édifice presque contemporain de l'abbatiale de Bellelay et conçu par le même architecte autrichien, Franz Beer. Cette découverte capitale autorisait désormais le comité de restauration à rêver d'une reconstruction non plus théorique, mais en tous points fidèle à l'original.

Toutes les données étaient désormais réunies pour procéder à la reconstruction. Grâce aux sculptures retrouvées au Musée historique de La Chaux-de-Fonds par François Seydoux, il devint également possible de retrouver la polychromie initiale des grandes orgues et de reconstituer les ornements

manquants. Il est fascinant aujourd'hui de contempler cet instrument inauguré en juin 2009 et resplendissant de tout son faste baroque, en se souvenant à quel point sa restauration semblait hypothétique au départ. Or l'heureuse issue de cette aventure a galvanisé les esprits. La reconstruction de l'orgue de chœur de l'abbatiale est également envisagée pour 2014 (soit trois siècles exactement après l'achèvement de l'édifice). Grâce aux recherches entreprises, on est désormais mieux renseigné sur l'aspect de cet instrument, dont on peut retracer complètement l'itinéraire suite au démantèlement du monastère. Et s'il subsiste encore quelques doutes sur la composition de cet orgue, «d'ici le début des travaux de reconstruction, on pourra très certainement les lever», affirme François Seydoux, confiant. ■

L'orgue du Cantorama reconstruit

Avant d'abriter la Maison du chant choral fribourgeois, l'ancienne église de Bellegarde a été abandonnée durant près d'un siècle, au profit de la nouvelle église du village. Son orgue a été entreposé dans les combles, où l'on a pu en retrouver certaines parties – quelques tuyaux, éléments du buffet, de la soufflerie et du sommier – qui fournissent de précieux indices sur sa configuration. Puis les archives de la localité et de la paroisse livrèrent des trésors, permettant de remonter aux sources de l'instrument. Grâce aux comptes de 1786, l'année de construction a pu être établie, ainsi que son coût. Mais ces documents ont surtout permis à François Seydoux de partir à la recherche de l'auteur de l'instrument. Sachant qu'il avait été construit à Fribourg, où n'existaient à l'époque que deux familles de facteurs d'orgues, les Mooser et les Dreher, la comparaison entre les vestiges de Bellegarde et l'orgue de St-Stephan (BE), lui permit d'exclure les premiers. Les archives rendent aussi compte d'une foule de détails sur l'acquisition de l'instrument et sur l'implication de la communauté dans cet achat. On y apprend par exemple que la paroisse se dota à l'époque de deux instruments d'étude en plus de cet orgue, et qu'elle souhaitait s'attacher les services d'un ou d'une organiste ainsi que d'un chanteur, fait notable vu l'époque et la taille de la localité. Cette anecdote, ainsi que beaucoup d'autres, est relatée dans la plaquette publiée à l'occasion de l'inauguration du nouvel orgue, le 9 octobre 2011.



Bio express

Maître-assistant à l'Institut de musicologie de l'Université de Fribourg, François Seydoux est aussi organiste titulaire de la cathédrale St-Nicolas de Fribourg. Il a consacré sa thèse de doctorat au facteur d'orgues Aloys Mooser, qui réalisa l'orgue de la cathédrale, dont il a supervisé les travaux de restauration. Souvent sollicité comme expert pour la restauration d'orgues anciens, François Seydoux se consacre à la recherche, notamment dans les domaines de l'*Aufführungspraxis* et de l'organologie.

Quand votre ordinateur sait ce que vous faites

Halte au technostress ! Il est temps de lever les yeux de ses tablettes, smartphones et autres portables. Pascal Bruegger a conçu une plateforme capable de réagir à l'activité de l'utilisateur. Farida Khali

Pascal Bruegger veut replacer l'homme au «centre». C'est en suivant ce précepte, qui domine l'informatique *context aware* ou *context sensitive* depuis les années 90, que ce docteur de l'Université de Fribourg a conceptualisé son travail de doctorat. «L'informatique est partout, du smartphone aux tablettes tactiles en passant par la cafetière intelligente. L'homme passe aujourd'hui énormément de temps à donner des instructions aux différentes machines qui l'entourent. Lorsqu'on observe les gens qui se promènent dans la rue, le nez collé à leur smartphone, on constate à quel point l'informatique est devenue invasive.» Sa thèse, débutée en 2007 sous la supervision du Prof. Béat Hirsbrunner et financée par le Fonds National Suisse (FNS), pose les bases d'un environnement intelligent, capable de réagir aux activités des utilisateurs. «Le projet était assez ambitieux : concevoir une interaction homme-machine beaucoup plus implicite, de façon à ce que l'utilisateur puisse recevoir de l'aide informatique sans avoir besoin de la demander explicitement. On ne commande plus l'action suivante, le système informatique la déduit de votre activité.» Nombre d'appareils sont déjà sensibles à l'environnement, comme par exemple l'intensité des écrans de téléphone qui change en fonction de l'ensoleillement. En réseau avec d'autres informations fournies par différentes sources – système de localisation, agenda électronique, etc. – la détection d'activité devrait considérablement affiner la relation homme-machine.

Sans même y penser

Imaginez : vous quittez votre bureau pour la salle de réunion. Une fois assis, vous commencez à prendre des notes. Automatique-

ment, votre téléphone portable se met sous silencieux. Plus tard, vous rentrez chez vous pour faire un brin de ménage, la température de la pièce descend de quelques degrés. Après le dîner, vous vous installez sur le canapé pour lire le journal; la température du salon remonte et les lamelles des stores s'inclinent, vous assurant un confort optimal.

La plateforme uMove conçue par Pascal Bruegger croise différentes données et, grâce à des applications déterminées, permet à l'environnement de répondre à vos besoins, sans aucun input explicite de votre part. Ce modèle peut être décliné partout (gare, aéroport, entreprise, école, centre commercial, etc.) et supporte toutes les applications imaginables (localisation, information ciblée, communication, système d'alarme, etc.).

Faire partie d'un système

Inspiré par la Théorie générale des systèmes, formulée par le biologiste Ludwig von Bertalanffy dans les années 60, Pascal Bruegger tente d'adapter la notion de système général ouvert à la conceptualisation d'un environnement informatique. «Si nous postulons que le bâtiment dans lequel nous trouvons représenté un système, toute personne qui y pénètre est considérée comme une entité qui entre en relation avec d'autres éléments.» Simple, en apparence; mais ce concept ouvre de nombreux questionnements : qu'est-ce qu'un utilisateur? Qu'est-ce qu'une activité ? Comment interagit-on avec une machine ? Pascal Bruegger s'aperçoit rapidement que chacune de ces questions pourrait faire l'objet d'une thèse en soi. Il prend alors le parti de créer un produit fini. Sa thèse se présente donc comme un package complet qui propose aux designers et programmeurs une série d'outils pour conceptualiser, dessiner et

implémenter un environnement intelligent, puis y développer toutes sortes d'applications capables de réagir au comportement des utilisateurs. Un second volet propose une application pour téléphones androïdes qui permet à l'utilisateur de s'identifier dans le système et de bénéficier de services disponibles dans l'environnement intelligent dans lequel il se trouve.

Big Brother ?

Pour qu'un utilisateur soit reconnu comme une entité au sein d'un système donné, il faut évidemment que ce dernier puisse l'identifier. Ce peut être par la reconnaissance vidéo, par badges ou à l'aide d'une application pour téléphone androïde qui permet d'entrer en dialogue avec le système et de se rendre visible aux autres utilisateurs. Les esprits méfiants ne pourront s'empêcher de relever l'éventualité d'une dérive à la Big Brother. «Mon but était de créer une plateforme qui permette de faire tourner différentes applications. Sur cette base, on peut tout imaginer, du simple procédé d'ouverture de porte au système de contrôle. Cela devient une question d'utilisation.» Pour clarifier l'importance de cette visibilité, l'informaticien prend l'exemple d'une application de détection d'incendie : «Non seulement celle-ci permet de déclencher les alarmes, mais également de détecter les mouvements et la localisation des personnes exposées. Elle peut alors leur faire parvenir un message leur indiquant la sortie de secours la plus proche en fonction de leur mouvement. Une telle application ne peut évidemment pas fonctionner si les utilisateurs ne se sont pas identifiés».

Prêt à l'emploi

Aujourd'hui, le package est fonctionnel. Il peut être livré clé en main. Quatre applications valident d'ailleurs déjà son efficacité. La première, *Hestia*, permet l'optimisation du chauffage d'un lieu donné en se basant sur l'activité de ses occupants. Le second, *Robin*, observe l'interaction entre une équipe de secours (par exemple des pompiers) et un robot envoyé en éclaireur. Le troisième *Elderly Monitoring System* (EMS) permet d'équiper une personne âgée d'un smartphone contenant un accéléromètre



En rendant la relation homme-machine plus implicite, la plateforme uMove permet de consacrer plus de temps aux activités «humaines».

et d'autres senseurs. Ces données sont collectées, analysées et, en cas de nécessité, un message d'alarme est envoyé à la personne la plus à même de réagir. La dernière application est un système de messagerie qui permet de dialoguer entre entités d'un même environnement équipé d'un système uMove, en échangeant des messages administratifs ou techniques.

Des entreprises et des hautes écoles ont déjà manifesté leur intérêt pour uMove. Plusieurs thèses ont débuté sur la manière de reconnaître le mouvement ou l'activité. Cette plateforme de base permet de tester les futurs algorithmes de reconnaissance de mouvement. Pascal Bruegger souhaiterait maintenant entamer un post-doc en janvier 2012 en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, afin de développer des applications green tech. «L'idée est de créer un laboratoire dans lequel le système uMove fonctionnerait par défaut et où les chercheurs pourraient connecter leurs applications pour les tester.» ■

Pour aller plus loin

La thèse de Pascal Bruegger, *uMove: A holistic framework to design and implement ubiquitous computing systems supporting user's activity and situation* est disponible sur <http://ethesis.unifr.ch>

Donner du sens à ses actes

Quel ancien étudiant de l'Université de Fribourg incarne le mieux l'esprit de l'humanitaire ? Paul Grossrieder, ancien directeur du CICR, nous livre des extraits de son parcours. Farida Khali

Paul Grossrieder, votre parcours est toujours qualifié d'atypique. Qu'est-ce qui, selon vous, en fait la singularité ?

D'abord je ne regrette rien de tout ce que j'ai fait. Cette singularité, selon moi, tient à trois facteurs : la diversité, les ruptures – qui me paraissent pourtant normales dans tout parcours de vie, même si elles ne sont pas toujours spectaculaires – mais surtout la chance. J'ai souvent été impliqué dans des circonstances qui m'ont amené à accomplir des choses intéressantes. Par exemple, quand mon supérieur religieux m'a affecté à la paroisse dominicaine de Saint-Paul à Genève, j'y ai mis une petite condition : je voulais étudier à l'Institut des hautes études internationales. Pour rédiger ma thèse, j'ai dû me rendre à Rome et là, nouvelle chance, un autre dominicain m'a introduit auprès de Mgr Casaroli, à l'époque ministre des affaires étrangères du Vatican; un grand spécialiste de l'Est et, à mes yeux, un diplomate hors pair. Je ne parle pas forcément de ses idées, mais de la façon dont il travaillait. Il m'a très vite confié des responsabilités. C'était l'époque de l'acte final d'Helsinki et j'avais tout juste trente ans. Je suis resté durant huit ans, puis, pratiquement par hasard, je suis entré au CICR. Je voulais plutôt faire du journalisme, mais cela a été une bénédiction, parce que j'ai pu travailler dans mon domaine de prédilection : les relations internationales. J'ai aussi eu la chance de rencontrer ma femme en cours de route. Et malgré toutes ces ruptures, je dirais qu'il y a aussi une grande unité dans mon parcours, parce que tout ce que j'ai accompli, c'est avec le souci de la personne humaine, des valeurs de l'humanité.

Quel souvenir gardez-vous de vos années universitaires à Fribourg ?

J'ai vécu 1968 à Fribourg. C'est quelque chose de marquant, parce que, même en tant qu'étudiants dominicains, nous étions à la pointe de certains changements. Quand je suis entré en Faculté de théologie, tous les cours étaient en latin. Pour certains c'était à peu près acceptable, mais pour d'autres, cela n'avait plus aucun sens. Les cours de morale par exemple : le latin ne propose pas de termes adaptés à l'époque contemporaine. Alors nous avons milité et fait mettre à la porte un professeur. C'est ainsi qu'est arrivé Pinto de Oliveira, un professeur brésilien extrêmement ouvert aux problématiques contemporaines. Nous nous sommes aussi battus pour que les étudiants soient représentés au Sénat et, comme à l'époque il n'y avait que des cours magistraux, nous avons réclamé l'introduction de séminaires.

L'engagement représente-il aussi un moteur pour vous ?

Tout ce que je fais doit avoir un sens. Il faut une certaine curiosité intellectuelle pour les réalités du monde, mais le vrai moteur, c'est l'humain qui fait le lien entre toutes les cultures et les traditions. J'ai pu le vérifier de manière concrète au CICR, dans des situations très difficiles. Par exemple, en Afghanistan, le CICR a soigné à deux reprises le Mollah Omar, grand chef historique des talibans. Même si ce n'était pas simple, ce personnage, très rigide dans sa conception de l'islam, a ensuite toujours été à l'écoute du CICR. Je suis convaincu de l'universalité de l'expérience humaine. C'est pourquoi quand j'étais chef de délégation, j'expliquais souvent à mes collaborateurs: «N'argumentez pas avec des musulmans de la supériorité

du droit humanitaire sur le Coran, vous perdriez votre temps – pire, vous vous disqualifieriez. Parlez plutôt de solutions concrètes, vous vous retrouverez.»

Y a-t-il des interlocuteurs avec qui il est plus difficile de trouver un terrain de dialogue ?

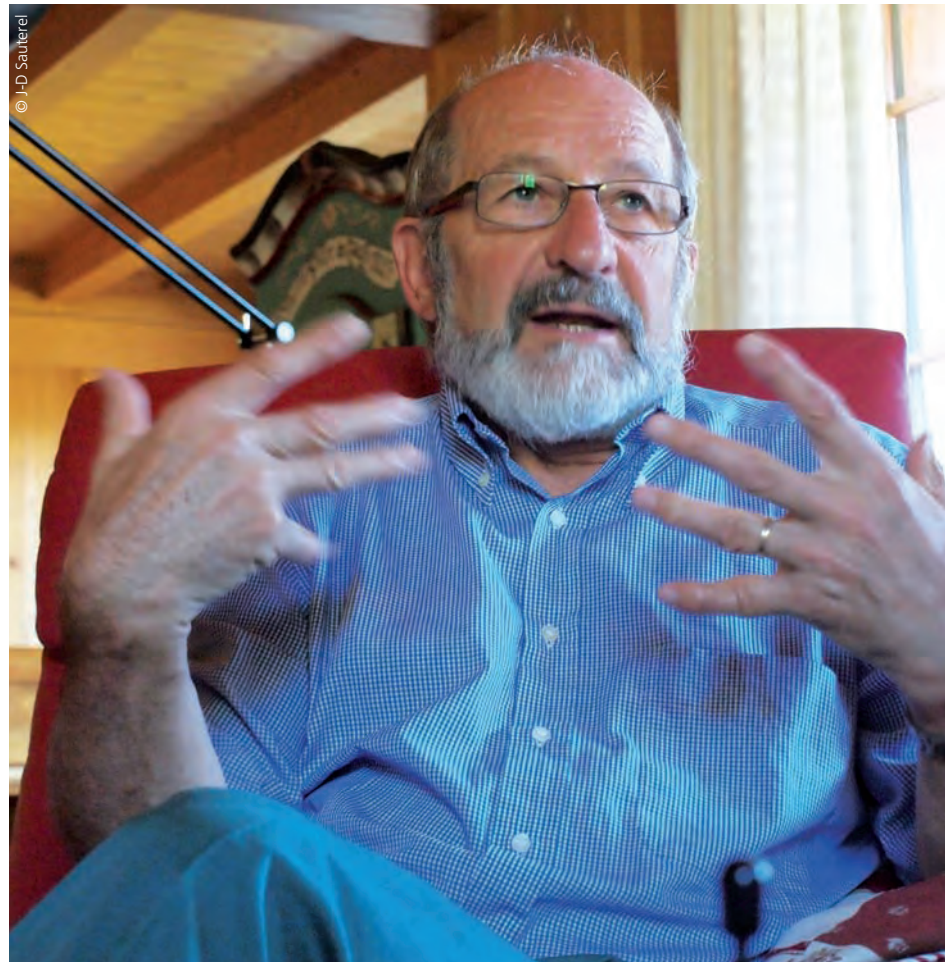
Je trouve que les autorités chinoises sont les plus difficiles. Elles insistent toujours sur leurs différences avec le monde occidental. Sous ce prétexte, elles nient les réalités qui sont les leurs. Nous n'avons jamais pu visiter leurs détenus, par exemple. Le CICR a toujours une délégation à Pékin, mais elle ne fait qu'entretenir le dialogue en espérant que les portes s'ouvrent un jour...

En tant que président de VOICE (Voluntary Organizations in Cooperation in Emergency, un réseau qui regroupe les 100 plus grandes ONG de l'Union européenne), vous souhaitez diffuser les 3 principes de l'humanitaire : indépendance, impartialité et neutralité. Tirez-vous un bilan positif de cette tentative ?

Ce n'était pas gagné, mais j'ai réussi à convaincre les responsables des cent ONG impliquées. Evidemment, je ne peux pas vérifier l'application de ces principes sur le terrain. Nous avons également réussi à faire adopter un document à ce sujet par le Parlement européen.

Quel rôle l'humanitaire doit-il endosser par rapport à cette nouvelle forme de violence guerrière que représente le terrorisme ?

Il y a plusieurs problèmes qui se posent. D'abord il faut savoir si la violence terroriste est assimilable à une guerre ou pas. J'avoue que je ne sais pas trop quoi en penser, mais c'est une question qui doit être posée. Et puis, au-delà des victimes, la seconde question est celle du traitement des terroristes eux-mêmes. Je suis convaincu que les terroristes emprisonnés doivent avoir un statut équivalent à celui des prisonniers de guerre ou des détenus politiques. Ils doivent évidemment passer en justice, mais leur dignité humaine doit tout de même être respectée. C'est la règle d'or de l'humanitaire, et ne



Dans sa maison charmeysanne, Paul Grossrieder raconte ses engagements humanitaires, toujours avec la même passion.

pas la suivre, c'est déclencher une spirale de violence pire encore. Ceci dit, sans être cynique, si vous prenez un peu de distance, le terrorisme international, depuis septembre 2001, n'a plus été extrêmement actif. Une guerre comme celle du Congo a fait beaucoup plus de victimes, par exemple.

Quels sont vos projets aujourd'hui ?

Après ma parenthèse bruxelloise avec la présidence de VOICE, j'ai repris ma retraite charmeysanne... Je fais du vélo et je chante avec ma femme. Notre chœur mixte a un grand projet pour son 40^e anniversaire : nous allons chanter l'histoire du Gruyère sur une composition du Fribourgeois Henri Baeriswyl et des textes de Josiane Ferrari-Clément. J'ai aussi des engagements auprès des fondations Hironnelle et Nicole Niquille, ainsi qu'à la Croix Rouge fribourgeoise. J'écris dans La Gruyère, La Liberté et pour le site humanitaire français de RFI. Je donne aussi régulièrement des conférences et des cours. Mon rêve, c'est de réduire un peu le rythme, mais je ne sais pas si je suis sur la bonne voie. Si vous demandez à ma femme, elle vous dira que non. ■

Bio express

Paul Grossrieder étudie la philosophie au Collège dominicain à La Sarthe (BE), puis la théologie à l'Université de Fribourg. Il enseigne la philosophie et la religion aux jeunes filles du Collège de Sainte-Croix, puis se trouve affecté à la paroisse dominicaine de Saint-Paul à Genève. Il s'inscrit alors à l'Institut des hautes études internationales. Il travaille ensuite plus de huit ans au service des affaires étrangères du Vatican. A sa sortie de l'ordre dominicain, il entre au CICR en 1984. Il y occupe les postes de délégué (Irak, Angola, Afrique du sud, Israël/Palestine), responsable Asie, puis directeur adjoint des opérations et directeur général jusqu'en 2002. Entre 2005 et 2008, il délaisse sa retraite pour occuper la présidence de VOICE. En 2009, il publie avec Brigitte Perrin *En retard au paradis. Dialogue autour du génie helvétique* (éd. Xenia).



Wissenschaftsgeschichte ist immer auch Reflexion über die eigene wissenschaftliche Tätigkeit – in Bezug auf die Geschichte der Geschichtsschreibung bedeutet sie Nachdenken darüber, dass Geschichte im theoretisch-philosophischen Zusammenhang einer jeweiligen Zeit geschrieben wird. Vor diesem Hintergrund verfolgt das Studienbuch, das sich an fortgeschrittene BA- sowie MA-Studierende richtet, zwei miteinander verschränkte Perspektiven. Zum einen werden Kategorien und Modelle für die Interpretation vergangener Geschichtsschreibung diskutiert. Zum anderen ist das Buch eine Analyse von Geschichtsdenken und Geschichtsschreibung im 19. und 20. Jahrhundert im deutschsprachigen Raum mit transnationalen Bezügen.

In einem ersten Teil werden Modelle der neueren Historiographiegeschichtsschreibung kritisch hinterfragt. Mit Blick an die Ränder dessen, was als Geschichtsschreibung verstanden wird – und worden ist –, werden Spannungsfelder wie jene von Geschichte und Gedächtnis und von Geschichte und Literatur geöffnet. Weiter werden eine Reihe von Deutungsmustern hinterfragt, so jene der Verwissenschaftlichung der Geschichtsschreibung im 19. Jahrhundert und historiographischer Paradigmen(abfolgen). Auf der Basis diskurs-, semantisch- und kommunikationstheoretischer Ansätze wird sodann ein Analyseraster vorgeschlagen.

Im zweiten Teil verfolgt das Studienbuch in Langzeitperspektiven und Tiefenschnitten einen systematischen Zugang auf Geschichtsdenken und Geschichtsschreibung und deren Verschränkung. Dabei ist der konkrete Quellenbezug wichtig, der Einordnungen leichter nachvollziehbar macht.

Eine Langzeitperspektive wird in Bezug auf die Konstruktion der Geschichtsschreibung als Wissenschaft und die geschichtsphilosophisch-theoretische Begründung eines solchen Diskurses seit der Jahrhundertwende von 1800, in Bezug auf verschiedene Institutionstypen der Produktion von Geschichte sowie in Bezug auf Deutungskämpfe um nationale Geschichtsschreibung und Erinnerungskultur verfolgt. Sie bestimmt weiter den Blick auf die 1920er bis 1960er Jahre, indem die Zuspitzung von Geschichte als Legitimationswissenschaft in der Zwischenkriegszeit, besonders im Nationalsozialismus, sowie Kontinuitäten und Transformationen in der Struktur- und Sozialgeschichte der Nachkriegszeit betrachtet werden.

Tiefenschnitte werden vor allem mit Blick auf «Sattelzeiten» der Transformation erörtert. Für die Jahrzehnte um 1800 werden Kontinuitäten und Wandel im Geschichtsbegriff vor dem Hintergrund eines neuen Zeitverständnisses angegangen. Hinsichtlich der Jahrzehnte um 1900 liegt der Fokus auf Transformationen im Selbstverständnis der Geschichtsschreibung und auf Neupositionierungen im Verhältnis zu anderen Wissenschaften. Für die 1960er und 1970er Jahre werden die Ausformungen der geschichtsphilosophisch-theoretischen Transformationen des linguistic turn in der Geschichtsschreibung betrachtet: als konstruktivistisch-kulturgeschichtliche «Wende», die auch eine Transnationalisierung bis hin zu einer neuen Global History mit sich brachte.

Indem es einen theoretischen Rahmen, Interpretationsdimensionen und Wissensgrundlagen präsentiert, möchte das Studienbuch nicht zuletzt zur selbständigen Erarbeitung historiographiegeschichtlicher Themen hinführen. Ausdruck dieser Zielsetzung sind auch die weiterführenden Fragen am Ende der einzelnen Kapitel.

Franziska Metzger

Franziska Metzger
Geschichtsschreibung und Geschichtsdenken im 19. und 20. Jahrhundert
 erscheint im November 2011 bei Haupt/UTB als UTB Band 3555 M
 ISBN 978-3-8252-3555-0



Auszug «So wie es die aktuelle Bildungspolitik versteht, ist das Postulat der Chancengerechtigkeit keine Überwindung, sondern eine Bejahung des Prinzips gesellschaftlicher Hierarchie. Es strebt Änderungen der Zugangsmechanismen zu den oberen und unteren Stufen in der gesellschaftlichen Hierarchie an.»

Inhalt Lernschwache Kinder sind bisher häufig in Kleinklassen (Sonderklassen) unterrichtet worden. Die Studie fragt, ob eine Integration dieser Kinder in Regelklassen die spätere berufliche und gesellschaftliche Eingliederung erleichtern könnte? Kinder in Kleinklassen stammen häufig aus Familien mit Migrationshintergrund. 452 ehemals schulschwache junge Erwachsene aus allen Deutschschweizer Kantonen haben an der Befragung teilgenommen. Sie sind ab ihrem zweiten Schuljahr mehrmals befragt worden. Die Ergebnisse sind eindeutig: Für ehemals lernschwache junge Erwachsene, die keine Kleinklasse besucht haben, sind die Berufschancen viermal besser als für vergleichbare junge Erwachsene mit Kleinklassen-Vergangenheit. Bei diesen liegt der Selbstwert tiefer als bei vergleichbar schwachen ehemaligen Regelklassenschülerinnen und -schülern. Sie haben zudem sehr kleine Beziehungsnetze. Besonders interessant: Positive Erfahrungen von Schweizer Kindern mit Immigrantenkindern während der Regelschulzeit haben wohlwollende Einstellungen gegenüber Ausländern im Erwachsenenalter zur Folge. Bei negativen Erfahrungen in der Schulzeit gilt das Gegenteil.

Lesewert Das Buch ist für alle lesenswert, die Interesse an sozial- und bildungspolitisch brisanten Ergebnissen und Schlussfolgerungen haben. Für Wissenschaftler sind die forschungsmethodischen Teile interessant, weil es in der Forschungsliteratur selten Längsschnittstudien über zehn und mehr Jahre gibt. Urs Haeblerlin

Michael Eckhart, Urs Haeblerlin, Caroline Sahli Lozano, Philippe Blanc
Langzeitwirkungen der schulischen Integration
 Haupt Verlag Bern 2011
 ISBN 978-3-258-07704-8



Depuis 1998, le Centre suisse de formation du personnel pénitentiaire organise les «Journées pénitentiaires de Fribourg» avec le Département de droit pénal de l'Université de Fribourg. En novembre 2010, les 7^e Journées pénitentiaires de Fribourg ont remporté un vif succès, en particulier grâce à la forte actualité du thème traité : Pressions publiques sur les prisons : la sécurité à tout prix ? En effet, la sécurité dans les établissements de détention est devenue un objectif prioritaire. Si cela est compréhensible à certains égards, en revanche la sécurité «à tout prix» est contraire à la philosophie du système suisse d'exécution des sanctions privatives de liberté, basée avec succès sur un régime progressif d'aménagement de la détention. D'autre part, le courant sécuritaire – renforcé par la doctrine nord-américaine de la «new penology» – est totalement opposé au but principal de resocialisation des personnes détenues, tel qu'il est fixé notamment par le code pénal suisse.

Sur le plan pratique, ces pressions sécuritaires émanent d'associations de défense des victimes et sont relayées par certains partis politiques, médias et groupes de pression. En Suisse, elles ont trouvé un large écho par le biais d'initiatives populaires fédérales et de motions développées dans les parlements (aux niveaux cantonal et fédéral). Comme ces pressions pour plus de sévérité et plus de sécurité sont aussi l'expression d'une méfiance croissante à l'égard des autorités pénales, elles touchent de plein fouet le domaine sensible de l'exécution des peines et tout spécialement des prisons, qui en sont le lieu symbolique. Il y a ainsi en Suisse un fossé toujours plus grand entre ces pressions sécuritaires et le cadre légal et de valeurs (principe de proportionnalité, buts de resocialisation et de normalisation de la vie en détention, respect de la dignité des personnes condamnées) qui guide les pratiques quotidiennes de l'exécution des peines et des mesures. Le «tout sécuritaire» est donc non seulement impossible à mettre en pratique, mais il est en outre absolument contraire au modèle progressif qui règle en Suisse, étape par étape, le passage de la stricte détention jusqu'à la pleine libération, en passant notamment par la phase importante de la libération conditionnelle (avec mise à l'épreuve des capacités d'intégration de la personne condamnée). En outre, ces pressions font fi de toute la collaboration intercantonale développée au sein des trois concordats pour l'exécution des sanctions pénales, en application aussi bien des dispositions de la Constitution fédérale que de celles du code pénal suisse. Or, malgré la pertinence de ce modèle, force est de constater que les pressions sécuritaires rendent extrêmement difficile le travail des professionnels du monde des prisons, qui sont contraints à de véritables efforts d'équilibristes pour gérer au quotidien les paradoxes de ce Janus pénitentiaire : efforts de resocialisation et d'ouverture *versus* contraintes sécuritaires et de fermeture. L'ouvrage qui vient de paraître comprend les communications présentées aux Journées pénitentiaires de novembre 2010. Dans leurs contributions, les auteurs décrivent comment s'expriment les pressions publiques sécuritaires, quel est leur impact sur le travail pénitentiaire au quotidien et de quelle façon ils tentent de les contrebalancer. Ces réflexions portent à la fois sur le contexte suisse (des trois régions linguistiques) et sur les expériences vécues à l'étranger, notamment en Allemagne, en Belgique et au Canada.

Nicolas Queloz

Nicolas Queloz, Ulrich Luginbühl, Ariane Senn, Sarra Magri
Pressions publiques sur les prisons : la sécurité à tout prix ?
Druck der Öffentlichkeit auf die Gefängnisse: Sicherheit um jeden Preis?
ISBN 978-3-7272-7211-0

Extrait «La médecine à Rome : quoi de neuf, docteur ? Cette question impertinente a servi de fil rouge à l'exposition sur le même thème qui s'est tenue au musée romain de Nyon en 2010 et qui s'ouvre au musée gallo-romain de Lyon en octobre 2011. Elle nous rappelle combien les découvertes archéologiques se sont multipliées ces dernières années. Leur apport à l'histoire de la médecine antique est considérable. Grâce à elles, nous pouvons aujourd'hui mieux appréhender le savoir des Anciens, comme l'extraordinaire maison du chirurgien de la Piazza Ferrari de Rimini qui a livré l'instrumentarium le plus complet à ce jour d'un praticien du III^e s. apr. J.-C.»

Résumé Ce dossier part sur les traces d'hommes et de femmes qui ont œuvré pour soulager des souffrances et tenter de sauver des vies, conscients des limites de leur art à une époque sans anesthésie, aseptie ni antibiotique. La variété des instruments et des médicaments conservés témoignent de leur inlassable recherche d'efficacité. De récentes découvertes en paléopathologie, paléobotanique et archéométrie permettent aussi de mieux connaître leur qualité de vie.

Pourquoi le lire ? Ce numéro spécial offre au lecteur un bilan synthétique et richement illustré des derniers acquis de l'histoire de la médecine. Les questions soulevées par la médecine antique nous interpellent. On revient à ses principes, comme le souci de conserver une bonne santé grâce à une alimentation équilibrée. Il y a aussi le désir de retrouver un corps vu comme un tout et de bénéficier d'une médecine individualisée. L'idéal du *medicus amicus* était le gage de l'efficacité d'un traitement, à une époque où les assurances ne minutaient pas les consultations ...

Véronique Dasen

Véronique Dasen (dir.)
La médecine à l'époque romaine
Archéo-Théma 16, septembre-octobre 2011
ISSN 1969-1815

■ Nouveaux professeurs

Damir Skenderovic reprend la Chaire de professeur ordinaire en histoire des sociétés modernes et contemporaines du Prof. émérite Urs Altermatt. **Stefan Wenger** est nommé professeur ordinaire en mathématiques. **Helmut Zander** devient professeur associé en histoire comparée des religions et dialogue interreligieux au sein de la Faculté de théologie, succédant à feu le Prof. Anand Nayak. **Simone Munsch** est engagée en tant que professeure ordinaire en psychologie clinique et psychothérapie. **Michele Bacci** intègre le poste de professeur ordinaire d'histoire de l'art du Moyen Age. **Elisabeth Dutton** devient professeure associée en langue et littérature anglaises du Moyen-âge. **Chantal Martin Sölch** reprend un poste de professeur extraordinaire en psychologie clinique. **Claude Bourqui** devient professeur associé en littérature française moderne. **Uberto Motta** reprend le poste de professeur ordinaire de littérature italienne. **Joseph Brader** est nommé professeur associé de physique théorique.

■ Ehrenlegion für Astrid Epiney

Der Lehrstuhlinhaberin für Europarecht, Völkerrecht und öffentliches Recht wurde der französische Verdienstorden «Légion d'Honneur» verliehen. Die prestigeträchtige Auszeichnung erhielt die Rechtswissenschaftlerin für ihre Verdienste im Bereich des Europarechts, der Zweisprachigkeit und der internationalen Kontakte, insbesondere zwischen dem deutschsprachigen Raum und französischen Universitäten und Institutionen. Die Ehrenlegion ist die ranghöchste Auszeichnung Frankreichs und wurde ursprünglich von Napoleon Bonaparte gestiftet. Der Orden wird im Namen und auf Vorschlag des Staatspräsidenten verliehen.

■ Centre de la cognition

Le développement de la Faculté des sciences en médecine et sciences de la vie, ainsi que de la Faculté des lettres en psychologie clinique et pédagogie curative et spécialisée a fait émerger un nouveau pôle de compétence à l'Université de Fribourg.

Celui-ci se trouve aujourd'hui officialisé avec la fondation d'un Centre interfacultaire pour les sciences de la cognition. Le Centre regroupe actuellement quatorze groupes de recherche qui se concentrent sur quatre champs principaux : perception et action; attention et mémoire; langage et bilinguisme; apprentissage et développement.

■ David Furger ins Bundeshaus

David Furger hat an der Universität Freiburg Rechtswissenschaften studiert und weilt nun im Forschungsaufenthalt in England, wo er seine Doktorarbeit über die Staatenverantwortlichkeit im Bereich des Waffenhandels beendet. Die Stiftung Wissenschaftliche Politikstipendien hat für 2012 insgesamt drei Stipendien vergeben. Die Stipendiaten werden für den National- und Ständerat arbeiten und dabei die Arbeitsweise der Schweizer Politik kennenlernen. Jährlich entsendet die Stiftung zwei bis drei junge Forschende ins Bundesparlament, um so den Dialog zwischen Wissenschaft und Politik in der Schweiz weiter zu verbessern.

■ Master en sciences sport

La voie d'étude Master en sciences du sport et de la motricité, initiée il y a une année en collaboration avec la Haute école fédérale de sport de Macolin, a connu un large écho. Une nouvelle option «Santé et recherche» est proposée depuis le semestre d'automne 2011. Cette option ouvre d'intéressantes perspectives dans la recherche et dans les professions de promotion de la santé. La mise sur pied des sciences du sport a été rendue possible grâce au soutien de la Banque cantonale de Fribourg qui finance un poste de professeur en psychologie du sport pour une durée de quatre ans. Celui-ci devrait commencer son activité en 2012.

■ Austausch mit Jerusalem

Ein neues Abkommen für den akademischen Austausch soll den Wissenstransfer zwischen Forschenden der Universität Freiburg und der Hebrew University in Jerusalem fördern. Das Austauschprogramm wird von der Jean Nordmann Stiftung unterstützt und richtet sich an

Fakultätsmitglie Post-Doktorierende. Die Forschungs-aufenthalte können zwischen zwei Wochen und einem Semester dauern.

■ Application pour smartphone

L'Université perfectionne son offre d'informations online et propose, à partir du nouveau semestre, une application pour smartphone qui, grâce à une interface d'utilisateur simple, offre un accès aux horaires, calendrier des manifestations, répertoire d'adresses, plans des bâtiments universitaires et nouvelles de l'Université; même le menu du jour de la mensa sera accessible sous : m.unifr.ch

Impressum

Magazine scientifique de l'Université de Fribourg

n° 1 2011-2012

Communication et Médias

Université de Fribourg

Av. de l'Europe 20, 1700 Fribourg

026 300 70 34

communication@unifr.ch

Responsables rédaction & publications

Claudia Brühlhart, Farida Khali

Rédacteurs

Jean-Christophe Emmenegger, Anne-Sylvie Mariéthoz

Secrétariat

Antonia Rodriguez, Marie-Claude Clément

Layout

Jean-Daniel Sauterel

Publicité

Go!Uni-Werbung AG

071 244 10 10

info@gouni.ch

Tirage

9'000 exemplaires, papier FSC certifié

Imprimerie Canisius, Fribourg

Prochaine parution

décembre 2011

Les opinions exprimées dans les articles d'universitas ne reflètent pas forcément celles de la rédaction.

Meinungen, welche in den Artikeln von universitas zum Ausdruck kommen, widerspiegeln nicht automatisch die Meinungen der Redaktion.



Rabais étudiants!

Les étudiants peuvent en présentant
leur carte d'étudiants bénéficier

d'un rabais de 20%

Ristorante Pizzeria Molino

Rue de Lausanne 93, 1700 Fribourg

Téléphone 026 / 322 30 65

fribourg@molino.ch

Ouvert 7 jours sur 7, 365 jours par an:

lundi à jeudi 7h00 à 23h30

vendredi et samedi 7h00 à 24h00

dimanche 8h00 à 23h30



pub Canisius



Reif für die
KARRIERE!
Managementnachwuchs

ALDI SUISSE AG
Zweigniederlassung Embrach
Verwaltungsgebäude H
Postfach 149
8423 Embrach-Embraport

ALDI SUISSE AG
Zweigniederlassung Dagmersellen
Industriestrasse 17
6252 Dagmersellen

ALDI SUISSE AG
Succursale de Domdidier
Route de l'Industrie 93
Case Postale 153
1564 Domdidier

SCHREIBEN SIE MIT UNS GESCHICHTE!

Senden Sie uns Ihre vollständige
Bewerbung mit Lebenslauf, Foto
sowie den Schulabschluss- und
Arbeitszeugnissen an:

Wir suchen: REGIONALVERKAUFSLEITER/INNEN

Starten Sie Ihre Management-Karriere bei ALDI SUISSE, der neuen
erfolgreichen Marke im Schweizer Detailhandel

Ihr Profil:

- Überdurchschnittlicher Abschluss an einer Universität oder Fachhochschule
- Hohe Einsatzbereitschaft
- Überzeugungskraft und Durchsetzungsvermögen
- Ausgeprägte Kommunikationsfähigkeit
- Hohes Mass an sozialer Kompetenz
- Gute Kenntnisse der französischen oder italienischen Sprache von Vorteil

Ihre Aufgabe:

- Leitung eines Verkaufsbereichs mit der Verantwortung für mehrere Filialen und bis zu 70 Mitarbeiter
- Verantwortung für die Entwicklung der Filialen und Mitarbeiter sowie für die Planung, Organisation und Kontrolle in Ihrem Bereich

Unser Angebot:

- Praxisnahes Traineeprogramm als Vorbereitung auf Ihre Führungsaufgabe im In- und Ausland
- Ausgezeichnete Karrieremöglichkeiten im In- und Ausland
- Mitarbeit beim Aufbau eines jungen Unternehmens in einem motivierenden Umfeld
- Überdurchschnittlich hohes Gehalt ab Beginn
- Neutraler Firmenwagen, auch zur privaten Nutzung



Un bon conseil pour l'avenir

Faire carrière chez PwC.
Nous nous réjouissons de
recevoir ta candidature via
www.pwc.ch/careers.

Audit
Conseil juridique et fiscal
Conseil économique
Operations



pwc